

Agence Japonaise
de Coopération Internationale (JICA)

No.

Ministère de l'Agriculture,
de l'Hydraulique
et des Ressources Halieutiques
République du Burkina Faso

**Projet d'étude du système de promotion de la lutte
contre la dégradation des sols au Burkina Faso
Deuxième phase**

**RAPPORT PRINCIPAL FINAL
L'ETUDE PILOTE**

FEVRIER 2006

Agence Japonaise des Ressources Vertes (J-Green)

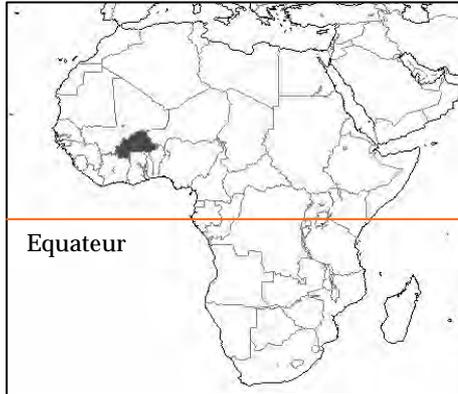
RD

JR

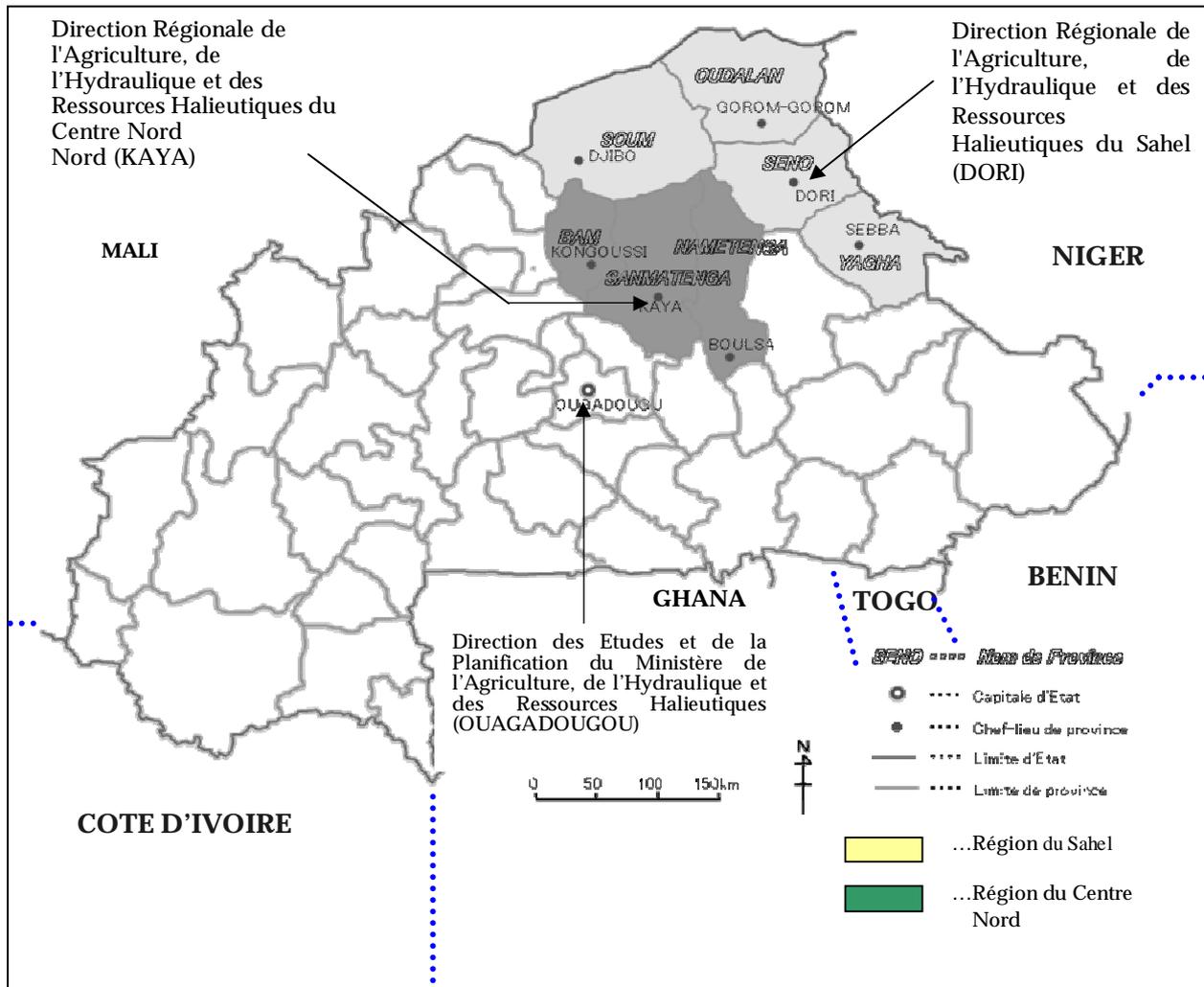
06-13

CARTE DE LOCALISATION DE LA ZONE DE L'ETUDE

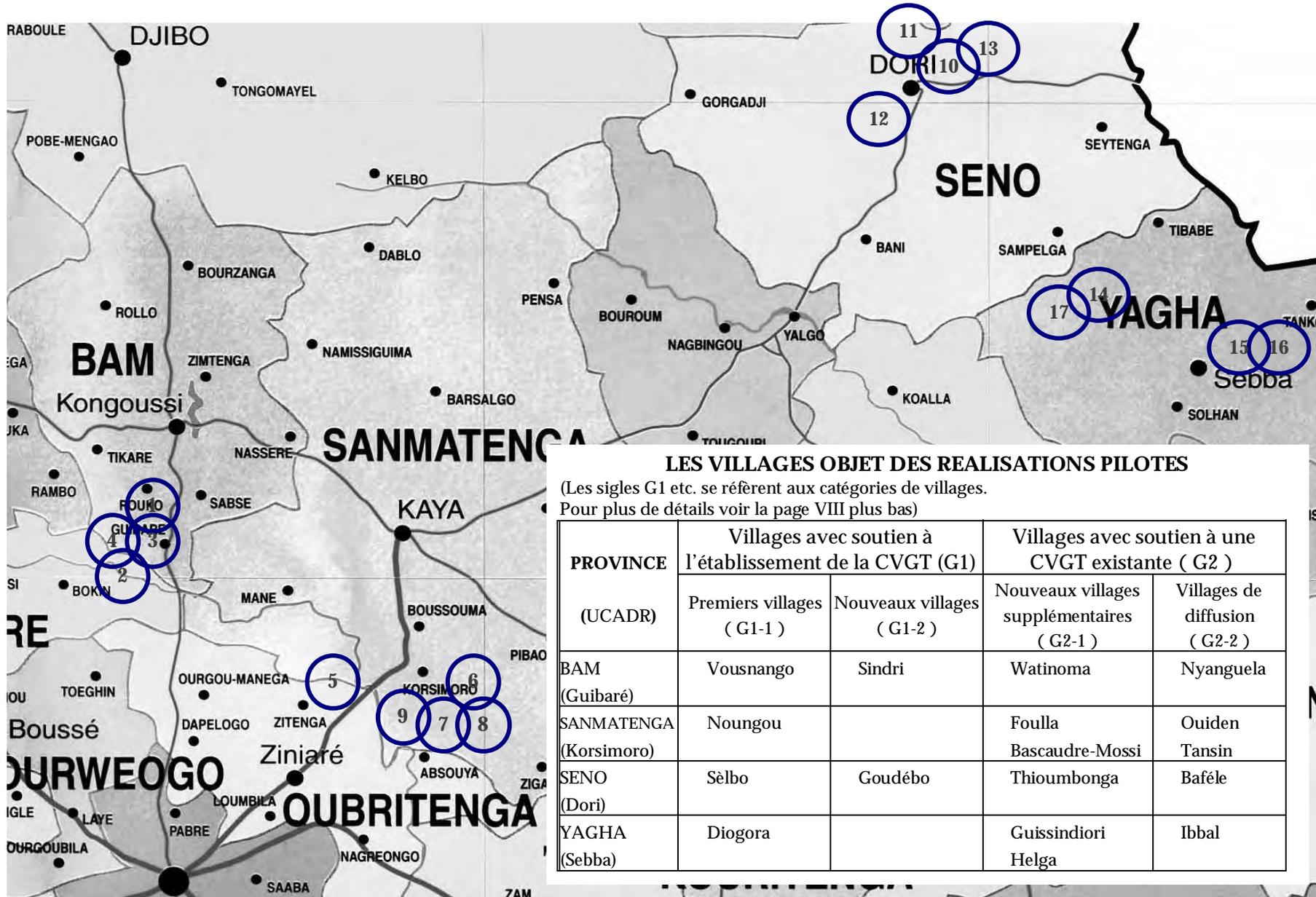
Le Burkina Faso



Carte de la zone objet de l'étude (Région du Sahel, Région du Centre Nord)



CARTE DE SITUATION DES VILLAGES OBJET DES REALISATIONS PILOTES



LES VILLAGES OBJET DES REALISATIONS PILOTES

(Les sigles G1 etc. se réfèrent aux catégories de villages.
Pour plus de détails voir la page VIII plus bas)

PROVINCE (UCADR)	Villages avec soutien à l'établissement de la CVGT (G1)		Villages avec soutien à une CVGT existante (G2)	
	Premiers villages (G1-1)	Nouveaux villages (G1-2)	Nouveaux villages supplémentaires (G2-1)	Villages de diffusion (G2-2)
BAM (Guibaré)	Vousnango	Sindri	Watinoma	Nyanguela
SANMATENGA (Korsimoro)	Noungou		Foulla Bascaudre-Mossi	Ouiden Tansin
SENO (Dori)	Sèlbo	Goudébo	Thioubonga	Baféle
YAGHA (Sebba)	Diogora		Guissindiori Helga	Ibbal

TABLE DES MATIERES

Cartes.....	I
Table des Matières.....	III
Table des Tableaux.....	V
Table des Figures.....	VII
Le système de promotion de l'étude	VIII
Catégorisation des villages objet des réalisations pilotes.....	IX
Liste des abréviations	X
Taux de conversion	XIV
Résumé.....	R-

CHAPITRE UN : L'ETUDE PILOTE

1.1 Les grandes lignes de l'étude pilote.....	1-1
1.1.1 Les objectifs de l'étude pilote et ses rapports avec le programme directeur.....	1-1
1.1.2 Composition de l'étude pilote.....	1-3
1.1.3 Le processus de l'étude pilote.....	1-3
1.1.4 Le calendrier de l'étude pilote.....	1-5
1.2 Le plan de réalisations pilote.....	1-5
1.2.1 Vérification à effectuer à travers l'étude pilote	1-5
1.2.2 Le programme d'aménagement du système	1-7
1.2.3 Le programme de renforcement des capacités.....	1-9
1.2.4 Le programme d'aménagement des outils de soutien	1-14
1.3 Les acquis de l'étude pilote.....	1-16
1.3.1 le programme d'aménagement du système.....	1-16
1.3.2 Le programme de renforcement des capacités.....	1-45
1.3.3 Le programme d'aménagement des outils de soutien	1-53

CHAPITRE DEUX : LES REALISATIONS PILOTES

2.1 Aperçu des réalisations pilotes	2-1
2.1.1 Objectifs de l'exécution des réalisations pilotes et rapports avec le programme directeur.....	2-1
2.1.2 Processus d'exécution des réalisation pilotes	2-1
2.2 Réalisations pilotes et ressources.....	2-6
2.2.1 Situation actuelle des ressources dans la zone objet de l'étude	2-6
2.2.2 Les facteurs obstacles à la promotion du développement rural et les mesures proposées.....	2-24
2.2.3 Présentation générale des villages et leurs ressources	2-27
2.2.4 Exécution de l'étude quantitative des ressources.....	2-29
2.3 Plan de l'exécution des réalisations pilotes	2-47
2.3.1 Sélection des réalisations pilotes	2-48
2.3.2 Contribution des populations	2-48
2.3.3 Passation de protocole d'accord des réalisations	2-49
2.3.4 Plan de l'exécution des réalisations pilotes.....	2-50
2.4 Résultats des réalisations pilotes	2-50
2.4.1 Situation des réalisations pilotes exécutées avant 2004 et en 2004	2-51
2.4.2 Réalisations nouvelles exécutées en 2005.....	2-54
2.4.3 Evolution des 5 ressources.....	2-61
2.4.4 Répartition des rôles dans les UCADR	2-69

CHAPITRE TROIS : EVALUATION

3.1 Monitoring et évaluation des activités de l'étude.....	3-1
3.1.1 Les principes et plan pour l'évaluation du monitoring des réalisations et pour l'évaluation du programme directeur	3-1
3.1.2 Résultat de l'évaluation du programme directeur	3-4
3.2 Monitoring et évaluation des activités	3-38
3.2.1 Méthode de monitoring/principe et plan de l'évaluation	3-38
3.2.2 Résultat d'évaluation des réalisations.....	3-40
3.2.3 Evaluation des ONGs et des Associations	3-51

TABLE DES TABLEAUX

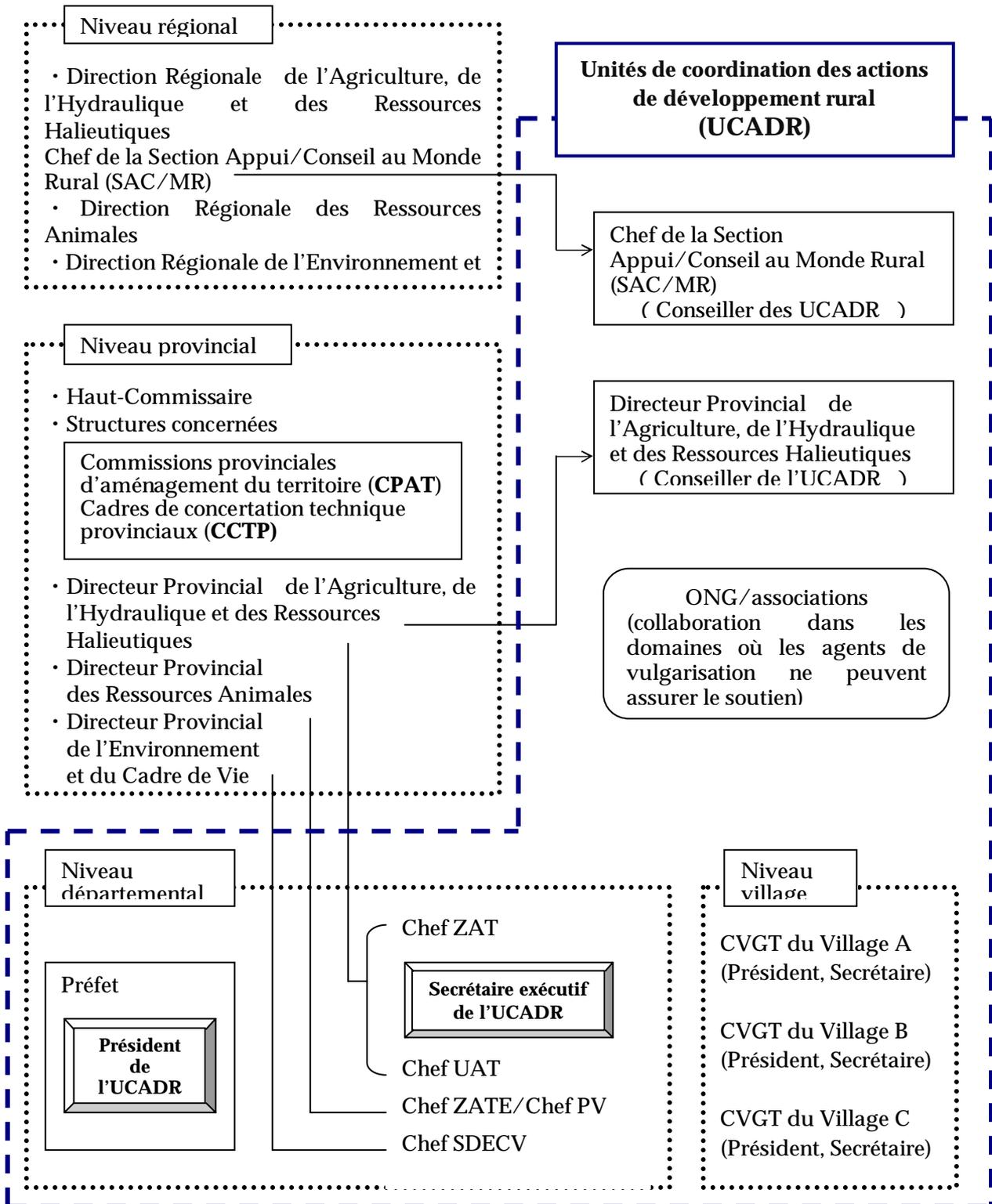
Tableau 1.1.1 : La composition de l'étude pilote dans sa deuxième phase.....	1-3
Tableau 1.1.2 : Schéma de l'étude.....	1-4
Tableau 1.1.3 Calendrier de l'étude pilote.....	1-5
Tableau 1.2.1 : Vérifications à effectuer à travers l'étude pilote.....	1-6
Tableau 1.2.2 Composition des différentes réunions du Programme d'aménagement du système.....	1-7
Tableau 1.2.3 : Problèmes des formations aux méthodes de développement participatif et modes de vérification.....	1-13
Tableau 1.3.1 Thèmes et déroulement de l'exécution des ateliers de promotion de la collaboration.....	1-18
Tableau 1.3.2 Les grandes lignes de l'exécution des réunions d'échanges entre les UCADR.....	1-38
Tableau 1.3.3 Résumé des plans d'action des UCADR.....	1-44
Tableau 1.3.4 Les thèmes des conférences lors des réunions d'échanges techniques.....	1-46
Tableau 1.3.5 Acquis et problèmes des réunions d'échanges techniques.....	1-47
Tableau 1.3.6 Les résultats de l'analyse des problèmes.....	1-48
Tableau 1.3.7 Extraits de la loi portant code général des collectivités territoriales au Burkina Faso.....	1-55
Tableau 1.3.8 Table des matières de la version révisée des fiches d'encadrement et des supports de vulgarisation technique.....	1-63
Tableau 2.1.1 Villages objet des réalisations pilotes.....	2-2
Tableau 2.1.2 Catégories des villages et différents objectifs pour l'exécution des réalisations pilotes.....	2-2
Tableau 2.1.3 Les critères et procédures de sélection.....	2-3
Tableau 2.1.4 Résultats de la sélection pour les premiers villages sélectionnés.....	2-5
Tableau 2.1.5 Résultats de la sélection des nouveaux villages.....	2-5
Tableau 2.1.6 Résultats de la sélection des nouveaux villages supplémentaires.....	2-5
Tableau 2.2.1 Etat de la végétation dans la zone de l'étude (en 1984).....	2-11
Tableau 2.2.2 Nombre moyen de membres par famille.....	2-13
Tableau 2.2.3 Les droits fonciers en fonction des types de terre.....	2-14
Tableau 2.2.4 Le taux d'alphabétisation.....	2-16
Tableau 2.2.5 Etat d'aménagement des équipements dans la zone de l'étude.....	2-20
Tableau 2.2.6 Accès quotidien aux ressources en eau.....	2-21
Tableau 2.2.7 Facteurs obstacles à la promotion du développement rural et mesures pour y remédier.....	2-25
Tableau 2.2.8 Caractéristiques des villages du Centre Nord et du Sahel.....	2-27
Tableau 2.2.9 Etat des 5 ressources classé par régions.....	2-28
Tableau 2.2.10 Estimation du volume de cubage dans les différentes zones.....	2-31
Tableau 2.2.11 Capacités de charge des pâturages par zone.....	2-32
Tableau 2.2.12 Les interviewés.....	2-33
Tableau 2.2.13 Résultats de l'interview sur la productivité des terres.....	2-35
Tableau 2.2.14 Résultats de l'étude quantitative des ressources.....	2-37
Tableau 2.2.15 Résultats de récolte de l'amélioration des cultures pluviales (niébé, mil).....	2-40
Tableau 2.2.16 Bilan de l'offre et de la demande du fourrage.....	2-42
Tableau 2.2.17 Augmentation des revenus à travers les activités féminines.....	2-44
Tableau 2.3.1 Orientations pour l'établissement du plan de l'exécution des réalisations pilotes de la première phase et de la deuxième phase.....	2-47
Tableau 2.3.2 Liste des réalisations pilotes.....	2-48
Tableau 2.3.3 Taux des contributions villageoises.....	2-49
Tableau 2.3.4 Principal contenu de l'accord des réalisations pilotes.....	2-49

Tableau 2.4.1 Situation générale du suivi des réalisations pilotes	2-51
Tableau 2.4.2 Récapitulation des résultats des réalisations pilotes exécutées en 2005.....	2-56
Tableau 2.4.3 Evolutions des ressources des premiers villages de la région du Centre Nord.....	2-62
Tableau 2.4.5 Evolutions des ressources des nouveaux villages.....	2-67
Tableau 2.4.6 Modifications dans les ressources des nouveaux villages supplémentaires ..	2-68
Tableau 2.4.7 La répartition des rôles décidée par les UCADR et les résultats du monitoring (les réalisations exécutées avant l'année 2004)	2-72
Tableau 3.1.1 Rubriques du suivi (monitoring) et de l'évaluation de l'étude pilote	3-1
Tableau 3.1.2 Indicateurs d'évaluation des activités des Unités de Coordination des Actions de Développement Rural (UCADR)	3-3
Tableau 3.1.3 Taux de participation des membres pour l'année 2005 (en %).....	3-6
Tableau 3.1.4 Evaluation des UCADR par rapport à l'exécution des réalisations pilotes..	3-11
Tableau 3.1.5 Atelier de la promotion de la collaboration : taux de présence.....	3-15
Tableau 3.1.6 Réunions d'échanges entre les UCADR :taux de présence	3-16
Tableau 3.1.7 Proportion de ce qui a été acquis en formations.....	3-18
Tableau 3.1.8 Nombre de fiches d'enquête collectées	3-20
Tableau 3.1.9 Les indicateurs et les critères d'attribution de notes de l'enquête d'évaluation	3-21
Tableau 3.1.10 Nombre de fiches d'enquête collectées	3-25
Tableau 3.1.11 Questions posées aux membres.....	3-26
Tableau 3.1.12 Résultats d'évaluation globale et des problèmes à régler.....	3-33
Tableau 3.2.1 Relations entre rubriques du suivi (monitoring) des réalisations pilotes et l'évaluation	3-38
Tableau 3.2.2 Détails de l'enquête sur les évolutions de conscience des populations (enquêtes A et B auprès des populations).....	3-39
Tableau 3.2.3 Evaluation des produits (outputs) par l'enquête sur les évolutions de conscience des populations	3-40
Tableau 3.2.4 Evaluation des produits (outputs) par la Mission d'étude.....	3-43
Tableau 3.2.5 Acteurs objets de l'étude	3-44
Tableau 3.2.6 Evaluation externe des UCADR dans les réalisations pilotes.....	3-46
Tableau 3.2.7 Evaluation des effets (outcomes) avec l'enquête sur les évolutions de conscience de la population	3-47
Tableau 3.2.8 Evaluation des effets (outcomes) par la mission d'étude	3-49
Tableau 3.2.9 Indicateurs d'évaluation des ONGs et Associations	3-51
Tableau 3.2.10 Evaluation des ONGs et Associations par la Mission d'étude	3-53
Tableau 3.2.11 Tableau comparatif de l'évaluation des ONGs et associations par les UCADR.....	3-54

TABLE DES FIGURES

Figure 1.1.1 Relations entre les éléments du programme directeur et l'étude pilote	1-2
Figure 1.3.1 Comparaison du degré d'acquisition et d'utilisation en fonction du nombre total de jours de formation aux méthodes de développement participatif	1-50
Figure 1.3.2 Les changements d'attitude chez les agents de vulgarisation perçus par les populations (par rapport à il y a deux ans)	1-51
Figure 1.3.3 Représentation schématique des nouvelles communes	1-57
Figure 1.3.4 Schéma de l'exécution des réalisations de développement rural par les UCADR	1-59
Figure 2.2.1 Effet de l'alphabétisation au niveau village	2-15
Figure 2.2.2 Mode de prise de décision pour les décisions importantes	2-16
Figure 2.2.3 Répartition des tâches entre les hommes et les femmes telle qu'elle est perçue par les populations (questionnaire à réponses multiples)	2-17
Figure 2.2.4 Les causes de l'avancée de la dégradation/érosion des sols	2-19
Figure 2.2.4 : Taux de mise en œuvre d'ouvrages de conservation des sols	2-19
Figure 2.2.6 Etat des puits et forages dans les quatre premiers villages étudiés	2-23
Figure 2.2.7 Pourcentage des différentes sources de revenus dans les villages étudiés	2-24
Figure 2.2.8 Les zones agro-écologiques du Burkina Faso	2-31
Figure 2.2.9 Superficies cultivées par famille	2-34
Figure 2.2.10 Superficies cultivées par personne	2-35
Figure 2.2.11 Résultats des interviews dans 3 villages sur la productivité des terres	2-36
Figure 2.2.12 Les facteurs auxquels les populations attribuent la baisse de rendement	2-37
Figure 2.2.13 Carte de l'état actuel de l'utilisation des terres	2-38
Figure 2.2.14 Equilibre de l'offre et de la demande en bois de feu (village de Nougou)	2-39
Figure 2.2.15 Carte d'occupation des terres (partie centrale du département de Korsi-moro)	2-46
Figure 2.2.16 Carte d'occupation des terres (partie nord ouest du département de Sebba)	2-46
Figure 3.1.1 Résultat du suivi du fonctionnement des UCADR	3-6
Figure 3.1.2 Les résultats de l'enquête d'évaluation (UCADR-1)	3-22
Figure 3.1.3 Résultats de l'enquête d'évaluation (UCADR-2)	3-23
Figure 3.1.4 Résultats de l'enquête d'évaluation (UCADR-3)	3-25
Figure 3.1.5 Résultats des enquêtes (CVGT)	3-28
Figure 3.1.6 Résultats des enquêtes (hors CVGT) Partie -1	3-28
Figure 3.1.7 Résultats des enquêtes (hors CVGT) Partie-2	3-29
Figure 3.1.8 Résultats des enquêtes (hors CVGT) Partie-3	3-29

Le système de promotion de l'étude



Catégorisation des villages objet des réalisations pilotes

Nous avons classé les villages objet des réalisations pilotes en cinq catégories, avons attribué un sigle à chacune de ces catégories, que nous utiliserons dans le corps du rapport.

Villages avec soutien à l'établissement de la CVGT (G1)	—	Premiers villages (G1-1) 4 villages
	—	Nouveaux villages (G1-2) 2 villages
Villages avec soutien à une CVGT existante (G2)	—	Nouveaux villages supplémentaires (G2-1) 6 villages
	—	Villages de diffusion (G2-2) 5 villages
Villages de vérification de la diffusabilité (G3)		6 villages

1. Les premiers villages (G1-1)

Ils ont pour objectif de tester quel est le cadre approprié pour un soutien aux populations par les services étatiques de base.

Les réalisations pilotes se poursuivent dans ces villages depuis la 1ère phase (décembre 2000 - mars 2004)

2. Les nouveaux villages (G1-2)

Ils ont pour objectif de tester l'efficacité des UCADR (exécution de diagnostics des villages, élaboration de plans de développement villageois)

Villages sélectionnés lors de la 2ème phase (avril 2004 - mars 2006), sans CVGT, ou avec une CVGT non-fonctionnelle.

Villages proches des premiers villages choisis durant la 1ère phase, et couverts par les mêmes agents de vulgarisation.

3. Les nouveaux villages supplémentaires (G2-1)

Ils ont pour objectif de vérifier si les UCADR peuvent gérer les réalisations dans plusieurs villages.

Villages avec CVGT fonctionnelle.

Sélection de villages d'un accès aisé, permettant un bon effet « vitrine ».

4. Les villages de diffusion (G2-2)

Villages proches des villages précités, sélectionnés dans le but de mûrir l'autonomie des UCADR et de tester le renforcement de leur fonctionnement et de leurs capacités.

5. Les villages de vérification de la diffusabilité (G3)

Villages objet des activités des UCADR mises en place dans les provinces du Namentenga, du Soum, et de l'Oudalan, dans le cadre du travail de vérification de la diffusabilité.

LISTE DES ABREVIATIONS

ABREVIATION	INTITULE COMPLET
ACORD	Association de Coopération et de Recherche pour le Développement
ADRA	Adventist Development and Relief Agency
ADRK	Association pour le Développement de la Région de Kaya
AED	Association Eclésiastique de Développement
AGS	Action for Greening Sahel
AJACS	Association de Jeunesse d'Action de Coopération et de Solidarité
AMRT	Ateliers Mensuels de Revue Technique
AMURT	Ananda Marga Universal Relief Team
ANAR	Association Nationale d'Action Rurale
APESS	Association pour la Promotion de l'Elevage au Sahel et en Savane
ARSF	Antennes Régionales de Semences Forestières
AVD	Association des Volontaires pour le Développement Environnement Auto promotion et Solidarité
AZAP	Agent de Zone d'Aménagement Pastoral
BAD	Banque Africaine de Développement
BHN	Basic Human Needs: Besoins Humains Fondamentaux
BIRD	Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement
BOAD	Banque Ouest Africaine de Développement
BSONG	Bureau de Suivi de ONG
BUNASOLS	Bureau National des Sols
CAF	Comité d'Assignment du Fonds
CAP	Conseiller Agricole Polyvalent
CC	Cadre de Concertation
CCD	Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification
CCR	Cellule de Concertation Régionale
CCTP	Cadre de Concertation Technique Provincial
CDC	Comité Départemental de Concertation
CDG	Comité Départemental de Gestion
CDH	Centre pour le Développement de l'Horticulture Cambreme (Sénégal)
CEBNF	Centre d'Enseignement de Base et Non-Formel
CECI	Centre Canadien d'Etude et de Coopération Internationale
CESAO	Centre d'Etude Economiques et Sociales d'Afrique Occidentale
CGC	Commission de Gestion des Communes
CGT	Centre de Gestion et Technique
CIGVT	Commission Inter-Villageoise de Gestion des Terroirs
CLC	Comité Local de Concertation
CNSF	Centre National des Semences Forestières
CONAGESE	Conseil National pour la Gestion de l'Environnement
CONEDD	Conseil National pour l'Environnement et le Développement Durable
COPOD	Comité de Pilotage des ONG sur la Lutte contre la Désertification
CP	Comité de Pilotage
CPAF	Centre Permanent d'Alphabétisation Formation
CPAT	Commission Provinciale d'Aménagement du Territoire
CPCE/OP	Cadres Provinciaux de Concertation et d'Echange des Organisations Paysannes
CPG	Comité Provincial de Gestion
CPVP	Comité Provincial de Validation des Projets
CR	Commune Rurale

ABREVIATION	INTITULE COMPLET
CRA	Chambre Régionale d'Agriculture
CRC	Cellule Régionale de Concertation
CRREA	Centre Régionaux de Recherche Environnementale et Agricole
CRVP	Comité Régional de Validation des Projets
CTI	Comité Technique Interministériel
CVGS	Comité Villageois de la Gestion de Site récupéré
CVGT	Commission Villageoise de Gestion du Terroir
DAEP	Direction de l'Approvisionnement en Eau Potable
DAF	Direction de l'administration et des Finances
DANIDA	Danish International Development Agency
DEP	Direction des Etudes et de la Planification
DFR	Direction de la Foresterie Rurale
DGEF	Direction Générale des Eaux et des Forêts
DGEP	Direction Générale de l'Economie et de la Planification
DGH	Direction Générale de l'Hydraulique
DHA	Direction de l'Hydraulique Agricole
DIRH	Direction de l'Inventaire des Ressources Hydrauliques
DOPAIR	Direction de l'Organisation des Producteurs et de l'Appui aux Institutions Rurales
DOS	Document d'Orientations Stratégiques
DPA	Direction Provinciale de l'Agriculture
DPAHRH	Direction Provinciale de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques
DPCLR	Direction de la Promotion Coopérative et de la Législation Rurale
DPEBA	Direction Provinciale de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation
DPEEF	Direction Provinciale de l'Environnement et des Eaux et Forêts
DPIA	Direction de la Production et des Industries Animales
DPRA	Direction Provinciale des Ressources Animales
DPV	Direction des Productions Végétales
DRA	Direction Régionale de l'Agriculture
DRAHRH	Direction Régionale de l'Agriculture de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques
DRECV	Direction Régionale de l'Environnement et du Cadre de Vie
DRED	Direction Régionale de l'Economie et du Développement
DREEF	Direction Régionale de l'Environnement et des Eaux et Forêt
DREP	Direction Régionale de l'Economie et de la Planification
DRH	Direction des Ressources Humaines
DRRA	Direction Régionale des Ressources Animales
DVA	Direction de la Vulgarisation Agricole
DVTT	Direction de la Vulgarisation et des Transferts de Technologie
E/N	Echange de notes
EMA	Equipe Mobile d'Appui
EP	Equipe Pluridisciplinaire
EWV	Enterprise Works Worldwide
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (Food and Agriculture Organization)
FEER	Fonds de l'Eau et de l'Equipement Rural
FENU	Fonds d'Equipement des Nations Unies (anglais: United Nations Capital Development Fund UNCDF)
FIDA	Fonds International de Développement Agricole
FNGN	Fédération Nationale des Groupes NAAM

ABREVIATION	INTITULE COMPLET
FNLD	Fonds National de Lutte contre la Désertification
FT	Projet Front de Terre / Ceinture Végétale
GRN/SP	Gestion des Ressources Naturelles / Secrétariat Permanent
GTZ	Coopération Technique Allemande (Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit)
IDA	Association internationale de développement (International Development Association)
IGB	Institut Géographique du Burkina
INERA	Institut de l'Environnement et des Recherches Agricoles
INRAN	Institut National de Recherches Agronomiques du Niger
IRSAT	Institut de Recherche en Sciences Appliquées et Technologies
J-Green	Société Japonaise des Ressources Vertes
JICA	Agence Japonaise de Coopération Internationale (Japan International Cooperation Agency)
JOCV	Service des Volontaires Japonais pour la Coopération à l'Étranger (Japan Overseas Cooperation Volunteers)
LPDA	Lettre de Politique de Développement Agricole
LPDRD	Lettre de Politique de Développement Rural Décentralisé
M/M	Procès verbal de la réunion (Minutes of the Meeting)
MA	Ministère de l'Agriculture
MAHRH	Ministère de l'Agriculture de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques
MARP	Méthode Active de Recherche et de Planification Participative
MEBA	Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation
MECV	Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie
MED	Ministère de l'Économie et du Développement
MEE	Ministère de l'Environnement et de l'Eau
MRA	Ministère des Ressources Animales
OCADES	Organisation Catholique pour le Développement et la Solidarité
ODE	Office de Développement des Églises Évangéliques
OJT	Formation "sur le tas" (On the Job Training)
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OP	Organisation Paysanne
PADAB	Programme d'Appui au Développement de l'Agriculture au Burkina
PAN	Programme d'Action National
PANE	Programme d'Action National de l'Environnement
PANLCD	Programme d'Action National de Lutte Contre Désertification
PAPEM	Point d'Appui des Essais Multi-locaux
PAPISE	Plan d'Actions et Programme d'Investissement du Secteur de l'Élevage
PAPNA	Projet de développement des Ressources Agro-pastorales de la Province de Namentenga
PASA	Programme d'Ajustement Sectoriel Agricole
PATECORE	Projet d'Aménagement de Terroirs et de Conservation des Ressources dans le Plateau Central
PCM	Gestion du cycle de projet (Project Cycle Management)
PDL/S	Programme de Développement Local du Sanmatenga
PDM	Matrice de Conception de Projet (Project Design Matrix)
PDRD	Programme de Développement Rural Durable
P-EA/PFNL	Service Promotion des Énergies Alternatives et des Produits Forestiers Non Ligneux
PGFMR	Projet Gestion des Feux en Milieu Rural
PGRN	Programme Gestion des Ressources Naturelles

ABREVIATION	INTITULE COMPLET
PISA	Programme d'Investissement du Secteur Agricole
PISE	Programme d'Investissement du Secteur de l'Elevage
PLA	Apprentissage Participatif et Action (anglais: Participatory Learning and Action)
PLCE /BN	Programme de Lutte Contre l'Ensablement du Bassin du Niger
PNAF	Programme National d'Aménagement des Forêts
PNDISA	Programme National de Développement des Services Agricoles
PNFV	Programme National de Foresterie Villageoise
PNGT	Programme National de Gestion des Terroirs
PNLCD	Programme National de lutte contre la Désertification
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PRPR	Projet Réhabilitation des Pépinières Régionales
PSB	Programme Sahel Burkinabé
PS-CES/AGF	Programme Spécial de Conservation des Eaux et des Sols et d'Agroforesterie dans le Plateau Central
PSO	Plan Stratégique Opérationnel
PSSA	Programme Spécial pour la Sécurité Alimentaire
R/D	Record of Discussion (compte-rendu des discussions)
RAF	Loi portant Réorganisation Agraire et Foncière
RAV	Responsable Administratif Villageois
RECIF	Réseau de Communication d'Information et de Formation des Femmes
RNA	Régénération Naturelle Assistée
S/W	Scope of Works (Convention sur l'étendue des travaux)
SAC/MR	Section d'Appui-Conseil au Monde Rural
SAC/POPA	Service d'Appui-Conseil aux Producteurs et aux Organisations Professionnelles Agricoles
SDECV	Service Départemental de l'Environnement et du Cadre de Vie
SDEEF	Service Départemental de l'Environnement et des Eaux et Forêts
SG	Secrétaire Général
SP/CONAGESE	Secrétariat Permanent du Conseil National pour la Gestion de l'Environnement
SPONG	Secrétariat Permanent des ONG
SPRA	Service Provincial des Ressources Animales
SPS	Service Planification et Statistique
SRPRN	Service Restauration et Protection des Ressources Naturelles
SVTF	Service Vulgarisation des Techniques Forestières
TAA	Taux d'Adaptation Absolu
TDR	Termes de référence
TS	Technicien Spécialisé
UAA	Unité d'Animation Agricole
UAT	Unité d'Animation Technique
UBT	Unité de Bétail Tropical
UCADR	Unité de Coordination des Actions de Développement Rural
UE	Union Européenne
UFC-DORI	Union Fraternelle des Crovants de DORI
UNSO	Bureau de Lutte Contre la Désertification et la Sécheresse (UNDP Office to Combat Desertification and Drought, anciennement " United Nations Sudan Sahelian Office")
ZAP	Zone d'Aménagement Pastoral
ZAT	Zone d'Appui Technique
ZATA	Zone d'Appui Technique Agricole
ZATE	Zone d'Appui Technique en Elevage

Taux de conversion

<u>Monnaie</u>	(au 4 janvier 2006)
FCFA	Franc CFA (1FCFA=655,957FCFA/EUR)
EUR	Euro (1EUR=139,421 yens)
¥	Yen japonais
\$	Dollar americain (1\$=115,750 yens)

RESUME (A L'ETUDE PILOTE)

(UCADR)	<p>Peuvent-elles être un cadre de complément pour les activités des agents de vulgarisation dans le contexte de réduction du nombre d'agents ?</p> <p>Peuvent-elles améliorer la communication entre les agents de vulgarisation et les populations ?</p> <p>Peuvent-elles gérer l'exécution des réalisations ?</p> <p>Peuvent-elles effectuer la diffusion vers d'autres villages du département ?</p> <p>Peuvent elles établir des stratégies de développement rural adaptées aux situations locales ?</p> <p>Peuvent-elles être actives de façon durable ?</p> <p>Les UCADR existantes peuvent-elles assurer la diffusion auprès des autres provinces ?</p>
Réunions d'échanges entre les UCADR	Peuvent-elles améliorer la compréhension des agents de vulgarisation en vue de la résolution des problèmes ?
Programme de renforcement des capacités	
(1) Réunions d'échanges techniques	Peuvent-elles compenser les insuffisances de niveau technique des agents de vulgarisation ?
(2) Formations aux méthodes de développement participatif	<p>En les mettant en oeuvre région par région, dans les régions où les agents de vulgarisation exercent réellement leurs activités, les formations pratiques sont-elles adaptées aux réalités et aux ressources humaines locales ?</p> <p>Les agents de vulgarisation ont-ils acquis les techniques et peuvent-ils les appliquer dans leurs activités sur le terrain ?</p> <p>Ces formations sont-elles en mesure d'améliorer la communication entre les agents de vulgarisation et les populations ?</p> <p>Le fait que des agents acquièrent individuellement les méthodes participatives et la philosophie qui est à leur base, permet-il un changement de mentalité s'éloignant du dirigisme étatique et un développement des capacités dans les structures tournées vers le développement rural telles que les UCADR ?</p>
Programme d'aménagement d'outils de soutien	
(1) Le manuel d'opération	<p>Peut il être appliqué en tant que manuel pour l'exécution des réalisations ?</p> <p>Est-il en phase avec la décentralisation en cours ?</p>
(2) Les cahiers d'encadrement	Peuvent-ils combler les insuffisances des supports de vulgarisation ?

1.3 Les acquis de l'étude pilote

Le résumé des acquis de l'étude pilote est comme suit :

4. Les ateliers de promotion de la collaboration

Vérification à effectuer

Avec les ateliers de promotion de la collaboration, les orientations d'exécution de l'étude et les acquis de l'étude sont-ils bien communiqués aux participants, a-t-on pu parvenir à une conscience commune des acteurs des UCADR ?

[Conclusion]

Les ateliers de promotion de la collaboration fonctionnent en tant qu'organes de réflexion permettant d'exprimer des idées au comité de pilotage central. Ils se sont développés à un point où les membres des UCADR remontent aux ateliers les résultats des activités au niveau départemental, et peuvent avoir des échanges en bonne position avec les directeurs régionaux et provinciaux de l'agriculture, des ressources animales et de l'environnement. Le système permettant de collecter les opinions du terrain lors

des ateliers dans chacune des deux régions, et de les transmettre au niveau supérieur, est bien établi. Le niveau central a perçu cela et lors de la synthèse du projet pilote, s'est efforcé de se mettre à l'écoute de la voix du terrain. La dernière année, une mission de collecte d'opinions s'est rendue de Ouagadougou dans les régions, les opinions exprimées ont été examinées au niveau central et des actions tendant à les proposer lors des ateliers ont été lancées à l'initiative de la partie burkinabè.

5. Les unités de coordination des actions de développement rural

<p>Vérification à effectuer Sont-elles des portes d'accès pour le soutien aux populations ?</p>
<p>[Conclusion] Les UCADR fonctionnent maintenant en tant que portes d'accès du soutien aux populations, grâce au fait que les acquis des formations aux méthodes de développement participatif dispensées aux agents de vulgarisation ont peu à peu porté leurs fruits, et grâce à l'élévation du niveau de proximité entre les agents de vulgarisation et les populations, à travers la formation sur le tas du travail de mise en oeuvre des réalisations.</p>
<p>Vérification à effectuer Les UCADR peuvent-elles remédier au manque de synergie entre les agents de vulgarisation ?</p>
<p>[Conclusion] Nous avons pu vérifier que, du fait du partage par les membres des UCADR des plans d'activité des agents de vulgarisation, il était possible de mener les réalisations de façon plus rationnelle, notamment en réduisant les frais d'acquisition du matériel qui peut être mis en commun. De plus, les agents de vulgarisation sont maintenant capables de choisir parmi eux un responsable de l'exécution pour les réalisations qui, tel le soutien au renforcement des CVGT, sortent de leurs domaines de spécialisation, et de mettre en oeuvre une répartition des rôles synergique. Cependant, il y a aussi des cas dans lesquels, à cause des problèmes de communication en langue locale, le travail se concentre sur certains agents, et, lors du passage à un projet, il faudra inclure dans le budget les frais d'accompagnement par des interprètes en langue locale.</p>
<p>Vérification à effectuer Les UCADR peuvent-elles être un cadre de complément pour les activités des agents de vulgarisation dans le contexte de réduction du nombre d'agents ?</p>
<p>[Conclusion] L'utilisation des ONG/associations est indispensable en matière d'exécution de réalisations telles que le soutien à l'organisation et au fonctionnement des CVGT, mais aussi les activités féminines génératrices de revenus, les banques de céréales, l'alphabétisation, l'aménagement des puits/forages, la réfection des pistes, etc. ainsi qu'en matière de gestion et maintenance des bâtiments et ouvrages. Cependant, les agents de vulgarisation désignent parmi eux un responsable de l'exécution, et les responsabilités au sein de l'UCADR sont en voie de se clarifier. Lors de l'examen des réalisations à mettre en oeuvre, même dans les domaines spécialisés que les agents de vulgarisation peuvent assurer par eux-mêmes, il est possible, en considération du volume de travail et du degré de disponibilité des agents de vulgarisation, d'exécuter ces réalisations en faisant appel aux ONG/associations.</p>
<p>Vérification à effectuer Les UCADR peuvent-elles améliorer la communication entre les agents de vulgarisation et les populations ?</p>
<p>[Conclusion] La communication en langue locale est un élément important, il faut intégrer des formations en langues locales en fonction des nécessités dans le cadre du renforcement des capacités des agents de vulgarisation, et une démarche dans ce sens a été entreprise volontairement par les intéressés. De plus, pour promouvoir l'expression des CVGT, il faut renforcer les capacités en matière d'explications de la CVGT lors des réunions. Plusieurs CVGT participent maintenant aux réunions et on a pu observer une sensibilisation mutuelle entre ces CVGT</p>
<p>Vérification à effectuer Les UCADR peuvent-elles gérer l'exécution des réalisations</p>

<p>[Conclusion]</p> <p>Le nombre des villages cibles des UCADR a augmenté, et les effets de la formation sur le tas sont apparus. Il a été constaté que les UCADR pouvaient sans problème effectuer entre autres la sélection des villages, l'étude de la situation des villages environnants, le suivi du soutien aux CVGT, l'établissement des plans d'exécution des réalisations, ainsi que l'exécution des réalisations.</p> <p>Il a aussi été constaté qu'elles peuvent planifier les formations et les visites de sites etc. pour les réalisations exécutées directement par les agents de vulgarisation.</p> <p>Cependant, l'établissement de termes de référence pour les réalisations sortant de leurs domaines de spécialisation présente un degré de difficulté important, et un encadrement par le Directeur provincial de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques et le Chef SAC/MR est nécessaire.</p>
<p>Vérification à effectuer</p> <p>Les UCADR peuvent-elles effectuer la diffusion vers d'autres villages du département</p>
<p>[Conclusion]</p> <p>Il a été vérifié qu'elles pouvaient dans problème organiser les séminaires ayant pour objectif la diffusion dans les villages environnants, inviter les villages environnants, préparer les panneaux et les récompenses, et gérer les débats le jour du séminaire.</p>
<p>Vérification à effectuer</p> <p>Les UCADR peuvent-elles établir des stratégies de développement rural adaptées aux situations locales ?</p>
<p>[Conclusion]</p> <p>La nécessité d'une évaluation de la pression sur l'environnement basée sur les résultats de l'étude des ressources a été comprise, mais nous ne sommes pas parvenus à percevoir de quelle manière cette évaluation sera mise à profit pour l'établissement de plans de développement locaux et de stratégies de développement.</p>
<p>Vérification à effectuer</p> <p>Les UCADR peuvent-elles être actives de façon durable ?</p>
<p>[Conclusion]</p> <p>Pour ce qui concerne la composition des UCADR, le fait d'avoir attribué la présidence aux préfets a permis de clarifier le dispositif hiérarchique par rapport aux agents de vulgarisation, et l'implication des agents de vulgarisation en a été améliorée.</p> <p>De plus, 3 UCADR ont été officiellement institutionnalisées par des arrêtés des Hauts Commissaires, et les bases qui doivent permettre la poursuite des activités des UCADR après la fin de l'étude ont été assurées.</p> <p>Chaque UCADR a rédigé un programme d'action après la fin de l'étude, mais il y a eu des différences reflétant de manière globale les disparités dans l'expérience des agents de vulgarisation, dans leurs capacités, et dans leur degré d'implication. La réduction des activités des UCADR dans une situation de manque de fonds et d'absence de bailleurs est préoccupante.</p>
<p>Vérification à effectuer Les UCADR existantes peuvent-elles assurer la diffusion auprès des autres province ?</p>
<p>[Conclusion]</p> <p>Dans des ateliers communs de vérification de la diffusabilité qui s'adressaient aux trois provinces dans lesquelles il n'y a pas eu de réalisations pilotes, il y a eu parfois un manque de personnes clé car elles étaient réquisitionnées pour les opérations de vote des élections présidentielles, mais, d'une façon ou d'une autre, le programme a pu être digéré. Il a été vérifié que les agents de vulgarisation peuvent se répartir les rôles de formateurs, effectuer les préparatifs des ateliers, élaborer les documents, et mener les réunions.</p> <p>Cependant, il y a eu des insuffisances de contenu des explications ou de technique d'explication, et on a pu noter des cas où ce contenu n'a pas été suffisamment transmis aux auditeurs.</p> <p>Les cadres et agents de vulgarisation qui étaient auditeurs ont pu comme prévu, après leur retour dans leurs postes de travail, mettre en place des UCADR provisoires, et effectuer un entraînement pratique consistant à faire la sélection d'un village, l'étude de ressources, l'élaboration d'un plan de réalisations, et la demande de soutien aux bailleurs.</p> <p>Dans la province du Soum où l'exécution de réalisations par d'autres bailleurs est avancée, des doutes ont été exprimés sur la signification de la mise en place des UCADR. On peut penser que cela est dû à ce que certains participants n'ont pas pris en compte la fonction de synergie entre les services étatiques de l'agriculture, de l'élevage et de l'environnement des UCADR et les ont prises pour de simples structures</p>

d'exécution des réalisations. Les insuffisances des explications côté formateurs, et les disparités avec le système de réalisations en cours dans le Soum forment l'arrière plan de ces opinions négatives.

6. Les réunions d'échanges entre les UCADR

Vérification à effectuer Les réunions d'échanges entre les UCADR peuvent-elles améliorer la compréhension des agents de vulgarisation en vue de la résolution des problèmes ?

[Conclusion]

Les agents de vulgarisation en agriculture, élevage et foresterie peuvent maintenant saisir et solutionner les problèmes de façon transversale, au delà de leurs domaines propres, et leur conscientisation a été améliorée. Sur la base du contenu des réunions d'échanges entre les UCADR, nous prenons les mesures suivantes :

Nous allons augmenter et réviser le manuel d'opération (version révisée) en y ajoutant notamment les points suivants : « Nécessité de l'étude quantitative de ressources et mode d'utilisation », pour le projet de guide de mise en place des UCADR : « transformation progressive de la composition et des rôles dans l'UCADR après la mise en place des communes rurales », et « Mode de gestion des UCADR ».

Les plans d'action de chacune des UCADR en réponse à la question « Comment les UCADR vont-elles poursuivre les diverses réalisations pilotes de façon durable après la fin de l'étude ? » ont été communiqués, mais il leur a été demandé d'être plus concret dans l'exposé des indicateurs, des acteurs, du financement. Quant au programme de mise en oeuvre de la décentralisation, l'implication positive des membres des UCADR pour une institutionnalisation des UCADR a été vérifiée.

Pour ce qui concerne l'examen de la 3ème version de la matrice de conception de projet, celle-ci a été distribuée à tous les participants, nous avons expliqué les points importants dans la façon de lire ce tableau, et en avons obtenu la compréhension. Le modérateur ayant mis en ordre les cartes faisant double emploi ou erronées, neuf cartes ont été retenues en tant que propositions pour la 4ème version de la matrice. A travers cet atelier, tous les participants ont montré un fort intérêt pour la matrice de conception de projet. Nous avons jusqu'à présent exposé à plusieurs reprises les cinq rubriques de l'évaluation qui sont l'accomplissement des objectifs, l'efficacité, les impacts, la pertinence et la viabilité, et ces derniers temps, certains agents de vulgarisation en sont venus à utiliser fréquemment ces cinq expressions, et lors des explications données cette fois-ci, la compréhension en a été renforcée.

C'était la première fois que la réunion d'échanges entre les UCADR était organisée en commun, nous avons aussi invité les supérieurs des agents de vulgarisation que sont les trois directeurs provinciaux (agriculture, hydraulique et ressources halieutiques – ressources animales – environnement et cadre de vie), des débats animés et des échanges à tous les niveaux (province, département, agents de vulgarisation) ont eu lieu, et nous avons pu vérifier que ces réunions communes avaient un sens. Si de telles réunions doivent être organisées ultérieurement, une condition préalable en sera le financement des frais d'organisation (environ 1.100.000 francs CFA), et il faudra envisager la sélection des participants, la réduction des coûts unitaires, le regroupement avec d'autres réunions, etc.

7. Les réunions d'échanges techniques

Vérification à effectuer

Les réunions d'échanges techniques peuvent-elles compenser les insuffisances de niveau technique des agents de vulgarisation ?

[Conclusion]

Voici les enseignements que nous avons tirés des 4 réunions d'échanges techniques, qui ont contribué à compenser les insuffisances de niveau technique des agents de vulgarisation, mais qui doivent être poursuivies de façon durable, les techniques tournant autour de l'agriculture, de l'élevage et de la foresterie étant d'un champ très étendu.

Le Chef SAC/MR a dirigé la sélection des thèmes, la programmation du mode d'exécution, la gestion des réunions, la synthèse, etc. des réunions d'échanges techniques.

Il y a eu des cas de mise en oeuvre : Des actions dirigées vers les populations, de lutte contre la dégradation de sols et d'amélioration de la productivité basées sur la combinaison de l'agriculture et de l'élevage (par exemple, l'utilisation des semences améliorées, la pose de cordons pierreux, la production et

l'utilisation de la fumure organique). Des actions de type agrosylvopastoral, intégrant la foresterie, sont maintenant nécessaires.

Le nombre de thèmes retenus pour les 4 réunions est de 24 thèmes en tout, mais les thèmes souhaités par les secteurs concernés étaient en tout de 53, et il reste donc une forte demande pour la poursuite des réunions d'échanges techniques.

Les enquêtes soulignent la nécessité d'un financement de ces réunions, mais il faut compter environ 2.000.000 francs CFA par an, honoraires des conférenciers inclus. Il faut réduire les coûts à travers le recours à des conférenciers des ONG/associations ou l'utilisation de vidéos.

8. Les formations aux méthodes de développement participatif

Vérification à effectuer

En mettant les formations aux méthodes de développement participatif en oeuvre région par région, dans les régions où les agents de vulgarisation exercent réellement leurs activités, les formations pratiques sont-elles adaptées aux réalités et aux ressources humaines locales

[Conclusion]

Nous avons vérifié qu'en mettant les formations aux méthodes de développement participatif en oeuvre région par région, et en les organisant parallèlement aux études de ressources dans les villages où il est procédé à l'établissement d'un plan de développement villageois, on peut dynamiser l'implication des agents de vulgarisation dans ces formations, et que les acquis des formations sur le terrain sont mis à profit dans les conseils donnés par les agents de vulgarisation lors de leurs activités et des réunions des UCADR.

Il y a maintenant des UCADR qui appliquent directement dans leur activités les méthodes apprises dans les formations

Dans les zones telles que le Centre Nord où l'activité des associations est plus vive que celle des ONG, on peut envisager de faire appel à une association pour assurer la formation. Cela a permis de mener la formation en réduisant les coûts de 30% par rapport aux ONG. Cela permet aussi d'utiliser les ressources humaines locales.

Vérification à effectuer

Les agents de vulgarisation ont-ils acquis les techniques et peuvent-ils les appliquer dans leurs activités sur le terrain ?

[Conclusion]

Les disparités individuelles et les disparités dues au contenu des formations sont grandes en matière d'acquisition des techniques et d'application sur le terrain.

Parmi les méthodes et les techniques, l'acquisition des « outils » a occupé une part relativement importante des formations, mais quand l'on passe à l'application, plus que les « outils », ce sont les modes d'interviews, les changements de philosophie et d'attitude qui sont mis à profit sur le terrain.

Pour pouvoir en appliquer les acquis dans les activités sur le terrain, la participation à un certain nombre de formations est indispensable.

Vérification à effectuer

Ces formations sont-elles en mesure d'améliorer la communication entre les agents de vulgarisation et les populations ?

[Conclusion]

Nous avons constaté à l'occasion de l'auto-évaluation des agents de vulgarisation que nombre d'entre eux s'auto-évaluaient en matière de communication avec les populations en se plaçant dans la vision des méthodes de développement participatif.

Comme en écho à cela, si l'on compare la période le moment présent et celui où les formations ont commencé il y a deux ans, 87% des villageois constatent que les capacités en communication des agents de vulgarisation ont augmenté.

Vérification à effectuer

Le fait que des agents acquièrent individuellement les méthodes participatives et la philosophie qui est à leur base, permet-il un changement de mentalité s'éloignant du dirigisme étatique et un développement des capacités dans les structures tournées vers le développement rural telles que les UCADR ?

[Conclusion]

Il faut environ 2 ans pour passer d'une approche dirigiste du soutien à des activités menées principalement par les populations

Plutôt que des formations individuelles, il est plus facile pour les agents de vulgarisation de mettre à profit les connaissances en matière de méthodes de participatives dans le cadre d'une formation où les agents vont en groupe dans un village.

Quand la communication entre les agents de vulgarisation est bonne, la communication entre les populations et les groupes d'agents de vulgarisation marche bien aussi. Cela mène à une bonne compréhension du développement basée sur les attentes des populations et sur l'état des ressources, et débouche sur un développement des capacités des UCADR en tant que structures.

9. Le manuel d'opération

Vérification à effectuer

Le manuel d'opération peut-il être appliqué en tant que manuel pour l'exécution des réalisations ?

[Conclusion]

Il a été vérifié qu'il est possible de mener les réalisations en se basant sur le manuel d'opération. Les points à améliorer de la version provisoire ont été concrètement mis au clair et pris en compte dans l'élaboration de la version révisée.

Vérification à effectuer

Le manuel d'opération est-il en phase avec la décentralisation en cours ?

[Conclusion]

Il n'y a pas de problème par rapport au positionnement par lequel les UCADR prennent en charge le développement rural dans les communes. Cependant, comme de nombreuses opinions ont été exprimées sur la nécessité de faire attention à la composition des UCADR et aux étapes extrêmes après le lancement des nouvelles communes, nous les avons intégrées dans la version révisée.

10. Les cahiers d'encadrement

Vérification à effectuer

Les cahiers d'encadrement peuvent-ils combler les insuffisances des supports de vulgarisation ?

[Conclusion]

Nous avons testé à travers les réalisations pilotes la version provisoire établie durant la 1ère phase, et à cette occasion, des agents de vulgarisation nous ont dit : « Il faut rédiger des cahiers d'encadrement tels qu'ils puissent être utilisés par des gens qui ne sont pas spécialistes du domaine concerné. » Les populations nous ont de leur côté exprimé la demande suivante : « Les explications des images ont été jugées aisément compréhensibles, mais ce texte d'explications est en français, et il faut pour approfondir la compréhension traduire les titres en langues locales ».

Sur la base de ces opinions, nous avons établi une version révisée des fiches d'encadrement et des supports de vulgarisation technique plus fonctionnels que la version provisoire. Si les supports ainsi établis sont utilisés, les insuffisances en matière de diffusion des projets des supports de vulgarisation existants pourront être comblées.

CHAPITRE DEUX : RÉALISATIONS PILOTES

2.1 Les grandes lignes des réalisations pilotes

11. Nous avons exécuté les réalisations pilotes pour donner aux membres des UCADR l'occasion d'utiliser les connaissances, les techniques acquises dans le programme d'aménagement du système et le programme de renforcement des capacités, et les outils de soutien (le manuel d'opération, les supports techniques) afin de vérifier l'efficacité du programme directeur. De plus, nous avons renforcé les capacités des membres des UCADR

par la formation « sur le tas » à travers l'exécution des réalisations pilotes.

12. Neuf villages dans la région du Centre Nord et huit villages dans celle du Sahel, soit dix-sept villages en tout ont été concernés par les réalisations pilotes.

Villages objet des réalisations pilotes

Régions	Département (UCADR)	Année de lancement des réalisations pilotes			
		Phase-1	Phase-2		
		2002	2004	2005	
Centre	Guibaré	Vousnango	Sindori*	Watinoma	Niangouela
Nord	Korsimoro	Noungou	Foulla	Bascoudre-Mossi	Ouidin, Tansin
Sahel	Dori	Selbo	Goudebo*	Tiounbonga	Bafele
	Sebba	Diogora	Guissindiori	Helga	Ibbal
Positionnement des villages		G1 : Premiers villages sélectionnés	*G1-2 : Nouveaux villages G2-1 : Nouveaux villages supplémentaires	G2-1 : Nouveaux villages supplémentaires	G2-2 : Villages environnants objet de diffusion

Les éléments de vérification des réalisations pilotes varient en fonction du « positionnement des villages ».

Catégories des villages et différents objectifs pour l'exécution des réalisations pilotes

Catégories des villages	Points à vérifier à travers l'exécution des réalisations pilotes
Premiers villages sélectionnés (G1-1) (4 villages sélectionnés lors de la première phase)	Vérifier quel cadre est nécessaire comme service administratif de base pour apporter un soutien aux populations
Nouveaux villages (G1-2) (2 villages sélectionnés lors de la deuxième phase)	Vérification de l'efficacité des UCADR (établir un diagnostic de la situation dans les villages, ainsi qu'un plan de développement du village) Renforcement des capacités de leurs membres
Nouveaux villages supplémentaires (G2-1) (6 villages sélectionnés lors de la deuxième phase)	Vérification de l'exécution et la gestion de réalisations dans plusieurs villages par les UCADR
Villages environnants faisant l'objet de la diffusion (G2-2) (5 villages sélectionnés lors de la deuxième phase)	Vérification de la stimulation de l'autonomie des UCADR, du renforcement de leur fonctionnement et de leurs capacités, de la diffusibilité selon le principe de paysan à paysan

2.2 Réalisations pilotes et ressources

1.3 Pour promouvoir le système de lutte contre la dégradation des sols centré sur les

UCADR, il est nécessaire d'envisager de plusieurs points de vue, les réalisations pilotes qui tiennent compte des ressources de la zone cible. De plus, il faut considérer les rapports concurrentiels ou les rapports d'interdépendance entre différentes ressources. Nous avons analysé l'état des ressources des régions du Centre Nord et du Sahel, en les classant en 5 catégories, et identifié leurs problèmes. Les points à prendre en compte révélés par l'identification des problèmes sont les suivants :

Points à prendre en compte révélés par l'analyse des cinq ressources

Les cinq ressources	Points à prendre en compte
Ressources naturelles	<p>L'état des ressources naturelles et l'état de la production agro-sylvo-pastrale se diffèrent considérablement entre les deux régions. Les principaux points qui doivent être pris en compte sont les suivants :</p> <p>Agriculture : Différence du potentiel de production selon les régions et les rapports avec le choix de ses cultures</p> <p>Élevage : Différences du bétail et l'impact direct du surpâturage sur l'écoulement du sol</p> <p>Foresterie : Dégradation de la diversité des plantes et son impact sur l'environnement des populations, causes directes de la dégradation des sols.</p>
Ressources sociales	<p>Pour renforcer la structure organisationnelle et promouvoir l'organisation des villages, il est nécessaire de comprendre comment les différents acteurs se collaborent, se consultent ou se concurrencent. De plus, il faut vérifier si la politique d'Etat, entre autres la décentralisation, et le système traditionnel de la gestion des terres fonctionnent ensemble ou sont antithétiques. Et ces informations doivent être prises en compte au moment où on entreprend au niveau de villages des activités telles qu'utilisation des ressources limitées, introduction des réalisations pilotes, sélection et planification des réalisations pilotes, etc.</p>
Ressources humaines	<p>Les capacités de la gestion de la population est un élément important pour la sélection et la planification des réalisations. Il faut identifier et analyser le degré de l'alphabétisation qui a un rapport direct avec la gestion, l'esprit discriminatoire des genres qui limite les activités des femmes des villages et la perception de la population sur la dégradation des sols afin de les prendre en compte dans la sélection des réalisations ou leur planification. Les capacités de gestion et d'administration de la population sont des éléments importants pour la sélection et la planification des réalisations. Il est donc nécessaire d'évaluer le degré d'alphabétisation qui a un rapport direct avec la gestion et l'administration, l'esprit discriminatoire des genres qui limite des activités des femmes des villages, faisant obstacle à leur emploi en tant que ressources humaines, ou encore la perception des populations sur la dégradation des sols afin de les prendre en compte dans la sélection des réalisations et dans leur planification.</p>
Ressources matérielles	<p>L'identification des infrastructures disponibles existantes et de leur utilisation par la population est nécessaire pour estimer entre autres, le volume d'investissement de chaque réalisation lors de leur sélection et la planification. De plus, dans la région où avance la dégradation des sols, l'identification de l'état des ressources disponibles en eau et de leur utilisation -base de toutes les activités- sont un élément important pour déterminer les réalisations.</p>

Ressources financières	Afin d'examiner la durabilité et la possibilité de développement des réalisations après la fin de la période de soutien, il faut collecter le plus d'informations sur les sources de financement accessible à la population au niveau des villages.
------------------------	---

14. Voici la synthèse sur l'état des 5 ressources dans 17 villages sélectionnés, classées par les régions du Centre Nord et du Sahel :

Etat des 5 ressources classé par régions

Ressources		Région du Centre Nord	Région du Sahel
Naturelles	Ressources insuffisantes	<ul style="list-style-type: none"> • Diminution des pluies • Avancée de l'érosion des sols 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de pluie • Zones pastorales insuffisantes • Diminution de la superficie des forêts
	Ressources exploitables/re-staurables	<ul style="list-style-type: none"> • En dehors des sécheresses, autosuffisance alimentaire en principe possible • Il y a des eaux souterraines • Variétés d'arbres pouvant être transformés en produits forestiers ; Karité, Baobab 	<ul style="list-style-type: none"> • Eaux souterraines
Sociales	Ressources insuffisantes	<ul style="list-style-type: none"> • Coexistence du droit foncier coutumier et du droit foncier moderne • Dans la province du Bam, les CVGT ne fonctionnent pas même quand elles existent. 	<ul style="list-style-type: none"> • Dans les provinces du Yagha et Seno, beaucoup de villages n'ont pas de CVGT. • Gestion des terres par le chef coutumier du village
	Ressources exploitables/re-staurables	<ul style="list-style-type: none"> • Structures de vulgarisation • Groupements existants 	<ul style="list-style-type: none"> • Structures de vulgarisation
Humaines	Ressources insuffisantes	<ul style="list-style-type: none"> • Techniques agro-sylvo-pastorales • Manque de connaissances sur la prévention des maladies 	<ul style="list-style-type: none"> • Faible taux d'alphabétisation des adultes • Techniques agro-sylvo-pastorales • Manque de connaissances sur la prévention des maladies
	Ressources exploitables/re-staurables	<ul style="list-style-type: none"> • Agents de vulgarisation de l'agriculture, l'élevage et l'environnement • ONG, associations 	<ul style="list-style-type: none"> • ONG, associations • Main-d'œuvre fournie par la population • Agents de vulgarisation de l'agriculture, l'élevage et l'environnement
Matérielles	Ressources insuffisantes	<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'eau potable • Système d'irrigation insuffisant • Instabilité de la production agricole 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'eau potable • Manque d'eau pour le bétail • Infrastructure ; salle de réunion, banque de céréales etc. • Semences améliorées non introduites.

	Ressources exploitables/re-staurables	• Salle de réunion, moulin	• Puits
Financières	Ressources insuffisantes	• Accès aux organismes de crédit difficile	• Accès aux organismes de crédit difficile
	Ressources exploitables/re-staurables	• Contribution financière partielle de la population	• Envoi d'argent des migrants • Contribution financière partielle de la population

15. Pour que les UCADR dorénavant assurent le financement des actions et les promeuvent, il faut qu'elles connaissent de façon quantitative l'état des ressources naturelles, qu'elles saisissent l'état de la dégradation et ses causes, de façon à proposer les mesures de lutte de façon plus convaincante. Pour cela, nous avons effectué les interviews auprès des populations ainsi qu'une étude de la superficie à l'aide des appareils GPS afin de vérifier la perception qu'ont les populations sur l'état de dégradation des ressources naturelles, et dans le même temps, d'évaluer la pression sur l'environnement.

Dans la région aussi bien celle du Centre Nord que celle du Sahel, plus de neuf dixièmes des interviewés pensent que la productivité a baissé ces dix dernières années pour plus de 90 % des terres à cause de la diminution des pluies. Alors que dans la région du Centre Nord, beaucoup citent aussi comme cause la baisse de la fertilité et les populations prennent des mesures pour y remédier. Les populations du Sahel relèvent les dommages dus aux attaques des oiseaux et des insectes et semblent plus menacées par l'avancée de la dégradation due aux phénomènes naturels. On voit à travers cette enquête, leur besoin pour les réalisations à grande échelle telles que l'aménagement des retenus d'eau ou la récupération des terres, etc.

Le bilan de l'offre et de la demande de bois de chauffe sera équilibré dans le village de Nougou si une superficie de 6 ha est plantée annuellement, mais dans le village de Sèlbo, on ne peut attendre que peu d'effet de la plantation.

Il est possible d'obtenir, par l'introduction des semences améliorées et l'utilisation de la fumure organique, un volume de production annuelle de céréales plus importante que celui de consommation, s'il n'y a pas de dégâts causés par la sécheresse ou les insectes,

Dans le village de Nougou, il est possible de garder le nombre actuel de têtes du bétail en utilisant les ressources de la zone pastorale et les résidus des cultures obtenus à partir de 19 % de la superficie de la terre agricole du village. Dans le village de Sèlbo, il est possible de garder le nombre actuel de têtes du bétail en utilisant les résidus des cultures obtenus à partir de 14 % de la terre agricole.

Avec la pose des cordons pierreux, 30 % d'augmentation en production des résidus de mil est possible, et cela peut être utilisé comme fourrage et substitut de bois de chauffe.

Selon les résultats des enquêtes, plus de 70 % de personnes ont constaté avoir vu une augmentation de revenu grâce aux activités féminines génératrices de revenu, au maraîchage ou à l'amélioration des cultures pluviales.

Par ailleurs, les cartes d'occupation des terres réalisées par le PNGT II sont efficaces pour l'identification de l'état de l'utilisation des terres au niveau de chaque département ou l'estimation du potentiel de production.

2.3 Plan de l'exécution des réalisations pilotes

Le contenu des réalisations pilotes mises en œuvre est comme suit :

Liste des réalisations pilotes

REGIONS	UCAD R	Réalisa- tions pilotes	Villages	Soutien au renforcement de la gestion des ressources naturelles	Agricultu- re		Élevage		Ressources forestières		Conserva- tion des terres agricoles		Amélioration des conditions de vie					
					Maraîchage	Amélioration cultures pluviales	Embouche ovine	Amenoration aviculture et production de fourrage	Gestion pépinières villageoises	Gestion ressources forestières	Récupération terres dénudées	Cordons pierreux	Banque de céréales	Alphabétisation	Réfection des routes	Développement ressources en eau	Amélioration revenus femmes (artisanat...)	
CENTRE - NORD	Guibar e	Vousnango																
		Sindri																
		Watinoma																
	Korsi- moro	Noungou																
		Foulla																
		Bascoudre- Mossi																
SAHEL	Dori	Selbo																
		Goudébo																
		Thioubonga																
	Sebba	Diogora																
		Guissindiori																
		Helga																

Remarque 1 : signifie que la réalisation a été exécutée en 2003 (avr.) – 2004 (mars).

Remarque 2 : signifie que la réalisation a été exécutée en 2003 (avr.) – 2004 (mars) et en 2004 (avr.) – 2005 (mars).

Remarque 3 : signifie que la réalisation a été exécutée en 2003 et 2004, et est prévue en 2005 (avr.) – 2006 (mars).

Remarque 4 : signifie que la réalisation a été exécutée en 2004.

Remarque 5 : signifie que la réalisation a été exécutée en 2004, et en 2005 ou bien prévue en 2005.

Remarque 6 : signifie que la réalisation a été exécutée en 2005, ou est prévue en 2005.

17. Afin que la population éprouve un sentiment de propriété et pour que la durabilité des effets des réalisations soit bien assurée, nous avons demandé aux populations, outre la

fourniture à titre gratuit de la main-d'œuvre et du matériel disponible sur place, des contributions financières. Ces contributions seront utilisées comme fonds des réalisations de la CVGT, et destinées également à l'entretien et à la gestion des équipements. Le taux des contributions villageoises est présenté dans le tableau suivant.

Taux des contributions villageoises

Réalisations	Taux de contribution
Réalisations contribuant au renforcement des capacités de la population (formations etc.)	Pas de contribution de la part de la population
Réalisations à caractère public nécessitant les travaux par des entreprises spécialisées (puits, pistes, etc.)	Simple fourniture de main-d'œuvre de la part de la population
Réalisations contribuant directement au revenu de chaque famille productrice	50 % pour le matériel consommable tel que les semences et engrais 3 % pour les biens de consommation durable comme le matériel agricole 100% pour les animaux à emboucher, etc.
Matériels d'utilisation en commun	3 %
Aménagement des équipements des ressources en eau telle que la construction ou la réparation de puits	En plus de la fourniture de la main-d'œuvre simple des populations, 100 000 FCFA par un équipement
Construction de bâtiments (salle de réunion, banque de céréales, etc.)	En plus de la main-d'œuvre simple des populations, la fourniture gratuite de matériel pouvant être fabriqué par la population elle-même avec les matières locales telles que brique séchée ou obtenu sur place.

18. Des protocoles d'accord des réalisations pilotes ont été conclus afin que chacun confirme par écrit sa responsabilité dans les réalisations pilotes. Le principal contenu de l'accord est comme suit :

Principal contenu de l'accord des réalisations pilotes

Désignation	Contenu	Remarques
Objectifs de l'accord	-Rendre la CVGT autonome dans l'exécution des réalisations pilotes -Clarifier la responsabilité dans l'ÉTUDE de la CVGT, de l'UCADR et de la mission d'étude	
Contribution de la CVGT	-Concernant l'exécution des réalisations pilotes, indiquer clairement le fonds auquel la CVGT doit contribuer, le contenu de la fourniture de matériels et de la main d'oeuvre	Classement par village dans un autre tableau
Contribution de la mission d'étude	-Pour l'exécution des réalisations pilotes, indiquer le contenu de la contribution de la mission d'étude	
Modalité d'utilisation de la contribution de la CVGT	-La contribution de la CVGT sera restituée en présence de l'UCADR dans le fonds de la gestion de la CVGT	
Devoir de l'UCADR	-Coordonner le soutien technique à la CVGT et à ses actions	
Entretien et gestion des équipements	-La CVGT a une responsabilité d'entretenir et gérer les équipements construits dans le cadre des réalisations pilotes.	
Période de validité de l'accord	-A partir de la conclusion de l'accord jusqu'à la fin de la réalisation	

2.4 Résultats du suivi de l'exécution des réalisations pilotes

19. Réalisations pilotes exécutées avant 2004 et en 2004

Les réalisations pouvant être gérées de façon durable
Organisation et le renforcement de la CVGT, amélioration des cultures pluviales, embouche ovine, alphabétisation, réfection des pistes, aménagement des puits, réalisations des cordons pierreux, gestion des ressources forestières
Réalisations ayant des problèmes à résoudre
Maraîchage ; dans certains villages, le rapport entre la quantité des ressources en eau et la superficie des champs n'est pas équilibré. Banque de céréale ; à cause de la sécheresse, le stock prévu initialement ne pouvant pas être collecté conformément au plan, la gestion n'a pas pu être stabilisée.
Activités génératrices des revenus des femmes ; la qualité du savon fabriqué est médiocre, le bloc nutritionnel pour le bétail n'est pas vulgarisé dans la zone, et il reste à chercher des débouchés.

20. Réalisations exécutées en 2005

Les agents de vulgarisation sont-ils capables d'exécuter directement les réalisations pilotes?
Les réalisations telles que l'amélioration des cultures pluviales, de la production avicole, l'embouche ovine, et la production et la conservation du fourrage peuvent être menées par les agents dans leur établissement du plan, les formations et la gestion des réalisations. Concernant la production et la conservation du fourrage, une visite de sites avancés a été planifiée et effectuée par un agent de vulgarisation et la construction des fenils a été mise en œuvre grâce à l'effort de la population.
Les agents de vulgarisation sont-ils capables de mener les réalisations qui sortent de leur domaine?
Dans l'UCADR de Guibaré et celle de Korsimoro, les Chefs SDECV se sont chargés de la gestion et du monitoring des activités féminines génératrices des revenus, ce qui démontre qu'ils sont capables de mener des réalisations dans un autre domaine que le leur. Dans le cas d'alphabétisation, le fait de disposer d'agents pouvant s'exprimer en langue locale pour les activités devrait être une des mesures d'exécution du plan et du monitoring par les agents. Cependant, concernant le soutien au renforcement de l'organisation de la CVGT, il est plus efficace de demander un soutien auprès des ONG/associations qui ne manquent pas d'expériences en tant qu'animateur dans le domaine.
Les UCADR sont-ils capables d'exécuter les réalisations avec un soutien d'un autre projet ?
Nous n'avons pas pu collaborer pendant l'ÉTUDE avec le projet DANIDA auprès duquel nous avons initialement prévu de demander un soutien car il était en période de transition pour un projet de soutien d'un autre cadre. Cependant, partant de l'exemple du village de Nougou qui, avec un encadrement de l'UCADR de Korsimoro et un soutien financier du PDL/S, a aménagé le forage, ou celui de l'UCADR de Sebba, qui a réalisé les travaux de récupération des terres glaciaires, ou encore celui de l'UCADR de Dori qui a conduit le village de Goudébo vers le Programme de Lutte contre l'Enselement du bassin du Niger (PLCE) et a exécuté une réalisation dans ce cadre du Programme, on peut dire que la demande de soutien auprès des bailleurs et l'exécution des réalisations peuvent être mises en œuvre par les UCADR.
Les UCADR sont-elles capables d'établir des plans des réalisations dans les villages voisins et leur apporter leur soutien?
L'exemple de l'amélioration des cultures pluviales du village Bafère et la réalisation des cordons pierreux dans le village Ibbal démontrent que le soutien selon le principe de "paysan à paysan" est possible. Les UCADR sont capables d'effectuer, même dans les réalisations qui sortent de leur domaine tel que l'activité génératrice des revenus des femmes, l'étude quantitative des ressources, l'établissement de plans, le monitoring et l'apport du soutien à l'approvisionnement du matériel.

21. Évolution des 5 ressources dans les villages objet des réalisations pilotes

Les premiers villages sélectionnés
À Nougou, on observe une amélioration importante en matière de ressources humaines et de ressources sociales ; la CVGT a cherché des bailleurs de sa propre initiative pour les réalisations que les villageois ne peuvent pas mettre en œuvre seuls. Elle a également fait la demande d'un programme d'alphabétisation auprès d'une ONG qui a été exécuté par la suite. Une amélioration au niveau des ressources financières a été également constatée dans ce village. À Vounango, on voit une amélioration des ressources matérielles et financières. De plus, les ressources sociales et les ressources humaines qui étaient plutôt insuffisantes se sont améliorées. À Selbo, les villageois ont compris l'importance de la gestion des ressources naturelles par l'exécution de la récupération des terres glaciées ou la pose des cordons pierreux et l'impact de l'amélioration des cultures améliorées. Ceci a permis une amélioration des ressources naturelles. À Diogora, les villageois ont commencé à se montrer autonomes dans le fonctionnement de la CVGT et grâce également aux acquis de l'alphabétisation, les ressources sociales et humaines se sont beaucoup améliorées. S'y ajoute une amélioration des ressources matérielles telles que la salle de réunion.
Les nouveaux villages
À Sindri, les activités de la CVGT ont stagné mais grâce au soutien de l'UCADR, en espace d'un an seulement, les différentes sous-commissions sont parvenues à fonctionner activement. Les formations sur la gestion de comptabilité et celle d'organisation réalisées dans le cadre de l'ÉTUDE sont à l'origine de cette transformation, mais on doit également noter que le programme d'alphabétisation mise en œuvre avant l'année 2004 à l'initiative de la CVGT avec un soutien d'un bailleur suisse y a également beaucoup contribué. À Goudébo, comme la CVGT n'est pas encore mise en place et le taux d'alphabétisation est faible, le développement des ressources humaines et sociales traîne. Un programme d'alphabétisation entamé avec l'encadrement de l'UCADR donne de l'espoir pour le développement des ressources dans l'avenir.
Nouveaux villages supplémentaires
Pour les nouveaux villages supplémentaires, puisque les CVGT fonctionnent, nous avons sélectionné les réalisations dont l'impact pourrait être important avec un soutien minimal. Nous avons constaté un certain niveau de résultats pour l'alphabétisation et l'embouche ovine, mais pour d'autres réalisations, comme elles ont été entreprises depuis peu, les résultats ne sont pas encore visibles pour la plupart.

22. Répartition des rôles des UCADR

Les membres des UCADR ont-ils pu gérer les réalisations exécutées jusqu'en 2004 avec la répartition des rôles imaginée
<ul style="list-style-type: none">• Dans l'année 2004-2005, les agents sont devenus capables d'assurer les activités suivantes : Établissement de plans des réalisations, coordination des activités, sélection des ONG, suivi-évaluation et conseils techniques de leur domaine. Cependant, les agents ne maîtrisent pas encore les travaux tels que l'établissement des termes de référence pour demander une prestation auprès des ONG/associations, ou encore l'évaluation.• Jusqu'en 2003, dans les UCADR du Sahel, on assistait à une confrontation entre les ONG et les agents de vulgarisation, mais à partir de 2004, le positionnement de l'UCADR est compris, et le système de travail en synergie entre les ONG et les agents est établi. En 2005, des ONG ont été placées dans les UCADR du Sahel en tant que conseiller, et les réalisations ont été gérées en synergie.• Dans l'établissement des plans de l'exécution des réalisations de l'année 2004-2005, des conseils pertinents apportés par les Chefs SAC/MR et les Directeurs Provinciaux de l'agriculture ont démontré le bien-fondé de l'hypothèse qui justifie la répartition des rôles dans le fonctionnement des UCADR.• Concernant l'amélioration des cultures pluviales, un ensemble des activités telles que la production de fumure organique, la réalisation des cordons pierreux et l'introduction de semences améliorées a été exécuté (Sahel)• La convention sur les ressources naturelles est indispensable pour la gestion durable des terres

<p>d'utilisation commune. (Sahel)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le microcrédit a un ancrage difficile dans la société rurale du Burkina Faso. Il vaut mieux envisager le renforcement de la gestion en comptabilité des sous-commissions et l'accès à la caisse populaire. (Centre Nord) • Concernant les réalisations qui sortent des domaines agro-sylvo-pastryaux tels que le soutien à la CVGT, les activités féminines génératrices de revenu, l'alphabétisation, il est efficace d'assurer le suivi et la gestion sous la direction pertinente de préfets.
<p>Comment peut-on synthétiser les rôles des membres de l'UCADR dans l'exécution des réalisations pilotes de 2005?</p>
<p>Les réalisations qui peuvent être gérées par les agents de vulgarisation seuls :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des cultures pluviales dans les domaines agro-sylvo-pastryaux, embouche ovine, amélioration de la production avicole, amélioration de la production fourragère, gestion des ressources forestières, gestion des pépinières villageoises, réalisation des cordons pierreux. <p>Les réalisations qui peuvent être exécutées plus efficacement avec le soutien des ONG/associations ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place et fonctionnement de la CVGT, gestion des ressources naturelles, récupération des glaciés, banque de céréales, alphabétisation, activités féminines génératrices de revenu <p>Les réalisations qui doivent être exécutées par les entreprises spécialisées</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aménagement de puits, réfection des pistes, salle de réunion

CHAPITRE TROIS : ÉVALUATION

3.1 Suivi-évaluation de l'étude pilote

23. Le suivi (monitoring)-évaluation du programme directeur est composé des deux divisions suivantes :

Le suivi-évaluation des produits (outputs) des différentes activités d'étude

Le suivi-évaluation des effets (outcomes) des différentes activités d'étude.

Nous avons utilisé comme indicateurs d'évaluation pour le suivi-évaluation des produits les éléments suivants : la participation aux réunions régulières, aux formations, etc., la gestion des comptes rendus des réunions, le degré de compréhension et d'acquisition du contenu des formations, l'état d'entreprise des réalisations pilotes, etc. Le suivi-évaluation des effets a pour cible les membres des UCADR et l'évaluation se fait sur cinq niveaux de note, avec des indicateurs tels que le degré de dynamisme, le contenu, les impacts, les capacités des membres, etc.

Rubriques du suivi (monitoring) et de l'évaluation de l'étude pilote

(Programme d'aménagement du système)	Produits (outputs)	Effets (outcomes)
Organiser les ateliers de promotion de la synergie	Taux de présence et situation des participants [registre de présence, écoute des réunions]	Amélioration du système de soutien aux populations [Interviews et auto-évaluations des populations, des agents de vulgarisation, des ONG et des préfets]
Organiser les réunions des Unités de Coordination des Actions de Développement rural (UCADR)	Taux de présence, Situation des participants [Listes de présence, écoute des réunions]	
Organiser les réunions d'échanges entre les UCADR	Taux de présence, conduite des réunions [comptes rendus des réunions, écoute des réunions, mission d'étude]	
Faire le suivi-évaluation des réalisations pilotes	Taux de présence, Situation des participants [Listes de présence, écoute des réunions, mission d'étude]	--

(Programme de renforcement des capacités)	Produits (outputs)	Effets (outcomes)
Organiser les réunions d'échanges techniques	Taux de présence, degré d'acquisition, degré de compréhension des besoins sur le terrain [registre des participants, enquêtes]	Amélioration du système de soutien aux populations [Interviews et auto-évaluations des populations, des agents de vulgarisation, des ONG et des préfets]
Mener les formations aux outils de développement participatif	Taux de présence, degré d'acquisition [registre des participants, enquêtes, rapports des ONG]	
(Programme d'aménagement d'outils de soutien)	Produits (outputs)	Effets (outcomes)
Tester la version provisoire du manuel d'opération, et élaborer la version révisée	Résultats du test des versions provisoires, versions révisées [Rapports des agents de vulgarisation et des ONG]	Etat d'utilisation dans les activités quotidiennes de vulgarisation [Interviews des agents de vulgarisation et des ONG]
Tester la version provisoire des supports pour la vulgarisation technique et élaborer la version révisée.	Résultats du test des versions provisoires, versions révisées [Rapports des agents de vulgarisation et des ONG]	

24. Les résultats de l'évaluation des produits sont comme suit :

(1) Les UCADR

Taux de participation	
<p>Pendant la période d'absence de préfet, s'il y a des opérations importantes, les activités stagnent. Il faut donc prendre des mesures de soutien comme dépêcher un remplaçant de la préfecture, par exemple. Les membres des UCADR doivent veiller à combler au maximum, à l'aide de procès-verbaux des réunions et de comptes rendus de représentants, les lacunes d'informations données aux cours des réunions. Il est nécessaire, pour concevoir un plan de distribution du travail, de tenir compte de certains facteurs tels que les conditions naturelles (température, pluies), les périodes de vacances, de ramadan chez les musulmans etc.</p>	
Conduite des réunions	
UCADR de Guibaré	Pour l'année 2005, comme les agents de vulgarisation ont entrepris directement les réalisations telles que la production de niébé et l'amélioration de la production avicole, l'évaluation est favorable en matière d'examen technique et de prise en compte de la population. On ne peut en dire autant de l'évaluation en matière de synergie entre différents secteurs des agents de vulgarisation, de la collaboration avec les ONG et de la gestion des réunions, à cause d'un manque de force centripète autour du chef ZAT.
UCADR de Korsimoro	Dans cette UCADR qui regroupe les villages dont les CVGT sont bien fonctionnelles, la fréquence de prise de parole par les villageois est assez élevée, tandis que l'évaluation sur la prise des notes des villageois n'est pas bonne. Grâce à la méthode qui consiste à confier aux agents l'exécution des réalisations, ils sont devenus très actifs en 2004-2005 par rapport à 2005. Ceci explique une très bonne évaluation en matière de synergie intersectorielle, d'examen technique et administratif, de la prise en compte de la population et de la gestion des réunions.
UCADR de Dori	Comparée à l'année 2004, l'évaluation de l'année 2005 est meilleure sur la prise de parole et sur la prise des notes des villageois. La participation de plusieurs CVGT aux réunions et les comptes rendus des activités présentés au début de chaque réunion ont joué sur ce résultat. D'un autre côté, l'évaluation est moins bonne en matière de synergie intersectorielle. En effet, pour l'année 2005, certains agents de vulgarisation ont été choisis comme responsable pour mener une réalisation qui sort de leurs domaines (celle de soutien à l'organisation des CVGT), et cela a entraîné une concentration du travail auprès de ceux qui maîtrisaient la langue locale, et au début, d'autres agents n'ont pu le soutenir. Toutes ces raisons ont contribué aux effets négatifs sur l'évaluation.

UCADR de Sebba	<p>Dans cette UCADR également, le fait que les agents de vulgarisation aient exécuté les réalisations eux-mêmes les ont rendus plus actifs et l'évaluation dans l'ensemble s'est améliorée. Quant à l'évaluation sur la prise de notes, elle est aussi mauvaise qu'en 2004, et ceci est dû au faible taux d'alphabétisation de la zone. Concernant la synergie entre différents secteurs, nous avons demandé à l'UCADR de choisir les responsables pour les activités de sensibilisation des CVGT et celles de la formation des alphabétiseurs entre autres. Cependant, ce sont des agents comprenant la langue locale qui ont été sélectionnés et aucun système de soutien de la part des autres n'a été observé. Par conséquent, l'évaluation est plutôt défavorable.</p>
Autonomie dans l'exécution des réalisations	
UCADR de Guibaré	<p>L'UCADR est maintenant capable d'effectuer un ensemble de travaux tels que la sélection des villages, le diagnostic de l'état des villages, l'établissement de plans de réalisations pilotes, la gestion des réalisations, l'organisation de séminaires de diffusion envers les villages environnants.</p> <p>Pour des actions telles que le suivi-évaluation et l'élaboration de plan d'action, le contenu n'était pas satisfaisant à cause du manque d'expériences des agents. On ne peut pas dire non plus que l'établissement des termes de référence ait été effectué de façon autonome.</p> <p>La mutation de la personne clé qui était le chef ZAT, l'environnement difficile qui ne permettait pas d'avoir l'encadrement des conseillers (distance éloignée des bureaux de directions provinciales et régionales, non-installation de la ligne téléphonique, etc.) ont été autant d'éléments négatifs qui ont influé sur le résultat.</p> <p>Par contre, comparé aux autres UCADR, celle-ci se trouvant relativement proche des lieux d'affectation des agents de vulgarisation, le contact entre la population et les agents de vulgarisation a été assez étroit, et cela a eu un positif effet sur les activités.</p>
UCADR de Korsimoro	<p>L'UCADR a entrepris de façon active des travaux tels que la sélection des villages, le diagnostic de l'état des villages, l'établissement des plans de réalisations pilotes, la gestion des réalisations, l'organisation de séminaires de diffusion envers les villages environnants et a obtenu de bons résultats.</p> <p>De plus, dans le travail de diffusion envers une autre province, ce sont deux agents de vulgarisation qui ont effectué la préparation des textes et assuré les cours de formation, et ils ont obtenu un résultat satisfaisant.</p> <p>Dans cette UCADR où le poste de chef UAT est vacant, le fonctionnement de celle-là est assuré par les trois agents de vulgarisation, notamment les deux qui sont impliqués depuis le début dans l'Étude, et on peut attribuer les bons résultats obtenus à leur performance.</p>
UCADR de Dori	<p>L'UCADR est maintenant capable d'effectuer sans problème un ensemble de travaux tels que la sélection des villages, le diagnostic de l'état des villages, la gestion des réalisations.</p> <p>Quant au soutien à la CVGT, au début, l'UCADR était trop dépendante de l'agent de vulgarisation chargé de l'activité, et cela a posé des problèmes; elle n'arrivait pas facilement à déterminer le contenu du soutien, par exemple. Comme le département de Dori comprend de nombreux villages, et les bureaux des Directions Régionales et Provinciales de différents ministères se trouvent à Dori, le volume de travail pour le chef ZAT et le chef SDECV est important, et en conséquence ils ne peuvent pas s'engager entièrement dans les activités de l'UCADR. Ceci a joué sur le résultat.</p> <p>Alors que d'autres UCADR déplorent l'absence de bailleurs pour la continuité des activités après la fin de l'Étude, deux villages parmi ceux couverts par cette UCADR sont devenus cibles du Programme de Lutte contre l'Ensamblage du bassin du Niger et les activités vont bientôt démarrer dans ces villages. À ce programme, il est prévu la participation des agents de vulgarisation de différents domaines, du Directeur Provincial, ce qui laisse d'un côté espérer un développement durable des activités, mais d'autre côté, une inquiétude pour l'affaiblissement de l'UCADR.</p>
UCADR de Sebba	<p>L'UCADR est maintenant capable de mener à bien un ensemble de travaux tels que la sélection des villages, le diagnostic de l'état des villages, l'établissement de plans de réalisations pilotes, la gestion des réalisations, l'organisation de séminaires de diffusion</p>

	<p>envers les villages environnants. Le fait que les agents ont été chargés de l'exécution par eux-mêmes des réalisations pilotes a promu le développement de l'autonomie chez les agents et les activités sont devenues dynamiques. De même, la gestion de fonds pour l'exécution des réalisations n'a pas posé problème.</p> <p>On a vu les agents de vulgarisation ne pas comprendre suffisamment des actions telles que la contribution villageoise des réalisations et la procédure d'établissement des règlements de gestion des ressources forestières, mais il y a eu une amélioration suite aux conseils apportés par les conseillers.</p> <p>Par ailleurs, le Préfet, en prenant l'initiative de l'institutionnalisation de l'UCADR et la recherche des bailleurs entre autres actions, s'est révélé autonome.</p>
--	--

(2) Ateliers de promotion de la collaboration

Taux de participation	Si on considère le taux de participation par région, celui-là a été plutôt faible dans le Centre Nord pour son premier atelier avec un taux de 83 %. La raison en est l'autre réunion du domaine forestier organisé le même jour. De même, le taux de participation au quatrième atelier qui a coïncidé avec le séminaire sur la décentralisation organisé par le Gouverneur de la région du Centre Nord et regroupant les cadres administratifs et les ONG etc. de la région, a baissé.
Etat des réunions	Une meilleure compréhension des acteurs au niveau régional, provincial et départemental s'est améliorée et la communication depuis le centre jusqu'aux services de base sur le terrain s'est considérablement améliorée.

(3) Réunions d'échanges entre les UCADR

Taux de participation	Le taux de participation dans le Centre Nord est faible. Une des causes en est l'absence de Directeurs provinciaux ou de Préfets et pour ce qui concerne la quatrième réunion de l'année 2005, la coïncidence des dates avec le séminaire sur la décentralisation.
État des réunions	Pour les réunions de l'année 2004-2005, nous avons mis accent sur les comptes rendus de chaque UCADR et l'analyse de leurs problèmes d'activité. Pour l'année 2005, nous avons demandé aux participants de réaliser un ensemble de travaux tels que le compte rendu des résultats de l'étude des ressources, l'exercice sur les modes de son utilisation, l'examen du manuel de mise en place des UCADR et du projet de processus de l'exécution des réalisations de développement rural, l'établissement des plans d'action pour la suite de la fin de l'Étude et l'exposé, et à travers cela, les participants sont parvenus à comprendre plus concrètement les problèmes et à échanger leurs opinions.

(4) Les réunions d'échanges techniques

Taux de participation	À part pour une réunion, le taux de participation était de 100 % pour les deux régions, ceci montre la bonne motivation des agents. De plus, dans la région du Sahel, il y avait des participants venant des Directions Régionales et Provinciales concernées, et on voit ici un l'intérêt grandissant des réunions d'échanges techniques chez les acteurs.
Degré de compréhension	Le degré de compréhension des participants est encore faible avec un taux de 60 %, mais par rapport aux 45 % et 55 % de l'année 2003 et celle de 2004, il a augmenté.

(5) Formations aux méthodes de développement participatif

Taux de participation	
-----------------------	--

Le taux de participation aux formations en 2004 était 100 % pour les deux régions. Pour l'année 2005, nous avons constaté qu'en matière d'exécution des activités sur le terrain, lorsque la communication non linguistique se passait bien, le transfert des connaissances et la collecte des informations etc. par le biais de la communication linguistique, réussissaient également mieux.

Degré d'apprentissage

Nous avons constaté que les connaissances et le savoir-faire sur les outils ont été acquis dans la plupart de cas par les formations.

(6) Manuel d'opération

Nous avons élaboré le guide de mise en place des UCADR et le projet de processus d'exécution des réalisations et les avons proposés au Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation. En résultat de cela, un courrier a été adressé aux Gouverneurs du Sahel et du Centre Nord leur demandant d'institutionnaliser les UCADR, et les trois UCADR de Sebba, Guibaré et Korsimoro sont parvenues à être reconnues officiellement par des arrêtés des Hauts Commissaires.

(7) Supports techniques

Nous avons demandé aux acteurs concernés de nous donner leurs opinions sur les supports techniques, à savoir sur les lacunes ou les erreurs qu'ils pourraient contenir et faire des propositions d'amélioration pour la version révisée. En se basant sur eux, nous avons ensuite élaboré la version révisée des supports techniques.

25. Les résultats de l'évaluation des effets sont comme suit :

(1) Les résultats de l'enquête d'évaluation de l'année 2004

Différentes rubriques de l'enquête	Les résultats
Dynamisme des réunions des UCADR	Pour l'UCADR de Guibaré, la fréquence de prise de parole de tous les membres est élevée. Pour les UCADR du Sahel, la fréquence de prise de parole de la CVGT est un peu basse. On peut voir là un effet de ce que, lors des réunions, ils doivent passer par un interprète français-langue locale.
Dialogue entre villageois	Les CVGT de Dori mises à part, les autres CVGT disent que le dialogue entre les villageois a augmenté. Le Président etc. d'une CVGT de Dori (celle du village de Sèlbo) cumule les mêmes postes dans une sous-commission et il y a des préoccupations quant aux inconvénients que cela peut avoir sur le fonctionnement de la CVGT.
Degré de dialogue sur une base d'égalité entre les membres	Dans les deux UCADR du Sahel, l'évaluation de la CVGT est plutôt défavorable. Les réunions des UCADR du Sahel sont tenues en français, et certaines personnes traduisent pour les représentants de la CVGT, et on peut penser que l'évaluation a été différente entre ceux qui comprennent directement le contenu de la réunion et ceux dont ce n'est pas le cas.
Degré d'attentes en matière de diffusion des projets vers les villages environnants	L'évaluation de l'UCADR de Korsimoro est favorable, et tranche nettement par rapport à celles des autres UCADR. Cette UCADR a eu plusieurs acquis dont notamment le fait que son Secrétaire a demandé la réalisation d'un bouli et de puits/forages à d'autres bailleurs, mais aussi que la CVGT a demandé à une autre ONG un soutien dans le domaine de l'élevage. Ces acquis ont rendu l'évaluation du degré d'attentes en matière de diffusion plus favorable.
Capacités techniques des agents de vulgarisation	On peut dire que dans l'ensemble l'évaluation portant sur les capacités techniques des agents de vulgarisation est favorable.

Capacités des agents de vulgarisation en matière de planification, conception et gestion	Les CVGT de la région du Sahel les jugent positivement, mais les ONG/associations les évaluent moins favorablement.
Capacités techniques des ONG/associations	Beaucoup de personnes jugent que comparées à celles des agents de vulgarisation, les capacités techniques des ONG/associations sont un peu moins bonnes.
Capacités des CVGT en matière de planification, conception et gestion	L'évaluation est moins favorable que pour les agents de vulgarisation et les ONG/associations, et on peut comprendre que les capacités des seules CVGT sont encore insuffisantes pour assurer la planification ou la gestion des actions.

(2) Les résultats de l'enquête d'évaluation de l'année 2005

Différentes rubriques de l'enquête	Résultats
Impact sur les CVGT	Dans l'UCADR de Guibaré, l'évaluation est favorable pour l'ensemble du questionnaire et elle est la première suivie de Korsimoro, Dori et Sebba. L'impact exercé sur les CVGT du Sahel est moins important par rapport à la région du Centre Nord.
Changements opérés chez ceux qui offrent le soutien	Beaucoup de réponses sont positives telles que « Les populations me consultent plus souvent », « Quand je discute avec les villageois, je respecte plus leur position ou tiens compte de leur situation. », « Nous avons plus d'occasions de discuter entre nous, agents de vulgarisation », « Je m'intéresse aux activités qui sortent de mon domaine de compétence et collabore dans ces domaines ».
Exécution des réalisations pilotes	Dans l'UCADR de Korsimoro, mise à part l'évaluation de « l'établissement de termes de référence » qui est plutôt défavorable, toutes les autres activités sont évaluées favorablement. Par contre, dans l'UCADR de Dori, l'évaluation n'est pas favorable pour « la proposition de plan des réalisations et des concertations qui en ont suivi », « la sélection de prestataire » et « l'exécution et la gestion des réalisations ».
Perspective de développement après la fin de l'ÉTUDE	Pour la question « les UCADR sont-elles capables de trouver le financement elles-mêmes auprès de bailleurs et de se charger du développement rural ? », l'UCADR de Korsimoro a une évaluation favorable, et ce qui démontre la fierté des acteurs concernés. Par contre, l'évaluation est défavorable pour l'UCADR de Dori.

(3) ÉVALUATION externe effectuée par un tiers

Les éléments principaux des résultats de l'évaluation	
	Programme compatible avec la politique nationale de Burkina Faso. Les activités réalisées ont pour objectif de réduire la pauvreté et de restaurer l'environnement du pays.
Efficacité du Programme directeur	L'objectif de l'Étude est la promotion des mesures contre la dégradation des sols et le renforcement des capacités des acteurs. Le caractère participatif du programme réalisé était bien adapté au principe de l'Étude. Cependant, la taille des activités était assez limitée
Rentabilité du Programme directeur	Faute de données détaillées concernant les coûts d'opérations, l'analyse ne peut pas se faire de façon précise. Il faut procéder à l'analyse en divisant concrètement les coûts pour les recherches et les coûts destinés à l'infrastructure.

L'impact du Programme directeur	À partir des premiers villages où les activités ont été menées dans le cadre de l'ÉTUDE, on observe un effet de diffusion vers des villages voisins qui ont commencé les opérations par la suite.	
Perspectives de développement autonome	Partout dans la zone de l'Étude, de plus en plus de villageois sont conscients de leur responsabilité dans des opérations en rapport avec le développement du village.	
Ateliers de promotion de la collaboration	Les ateliers de promotion de collaboration ont permis de créer des lieux des discussions sérieuses entre les membres des deux régions.	
UCADR	Les UCADR ont permis à créer un lieu de rapprochement entre les CVGT et les cadres administratifs. Les CVGT se montraient très actifs, et leur travail zélé a contribué à faire naître un sentiment de responsabilité chez les villageois. Les populations sont d'ailleurs fières d'être capable d'assumer la responsabilité dans le projet développement de leur propre village. L'organisation des réunions régulières est la clé de la réalisation des projets.	
Réunions d'échanges techniques	L'existence au niveau local des cadres étatiques et des ONG qui ont suivi des séminaires sur les divers thèmes techniques constitue la base du transfert des techniques auprès des populations.	
Transfert des techniques aux populations	La conscience des populations éveillée grâce à la sensibilisation auprès de ces dernières contribue à promouvoir le développement durable dans les villages. Il est certain que les villageois se sont appropriés de nouvelles connaissances, et cela facilite énormément la réalisation des opérations programmées.	
Outils de soutien	Renforcer la matière technique à l'aide des fiches d'encadrement et des supports techniques contribue grandement à l'amélioration de la qualité de différents travaux des acteurs et celle des réalisations.	
Points insuffisants		
Système d'exécution de l'Étude	Homologue	Absence d'homologue qui sert de relais entre les responsables administratifs et du projet
	Communication	La communication des informations n'a pas toujours été bien assurée entre les membres de la Mission et les cadres étatiques. Le programme annuel n'a pas été clairement indiqué. Les membres de la Mission ne restent pas les mêmes.
	Différence entre l'étude et les réalisations	Le classement en priorité des réalisations de développement défini par les villageois n'est pas toujours pris en compte par la Mission. Les populations n'ont pas de plan officiel de développement de base. Le budget est insuffisant pour faire démarrer les activités des CVGT. Il y a manque de capacités des prestataires, et manque aussi de budget pour les réalisations La lenteur des démarches a un effet négatif sur les réalisations Dans la collaboration entre les cadres administratifs et les ONG, dans certains cas, on a donné priorité aux problèmes de budget au détriment de la pertinence ou de l'efficacité des opérations.
UCADR	Composition	Il y a non-participation des Directeurs provinciaux des ressources animales et des Directeurs provinciaux de l'environnement et du cadre de vie. Mutation des cadres étatiques
	Positionnement	Le positionnement des UCADR après la décentralisation n'est pas clairement défini

	Fonctionnement	Souci de l'insuffisance en matière du monitoring après le départ des prestataires. Les frais de déplacement et la prise en charge des agents de vulgarisation sont insuffisants.
Réunions d'échanges techniques		Lors des réunions d'échanges techniques, la durée des conférences sur chaque thème technique n'est pas suffisamment longue.
Suggestions		
<p>• Système d'exécution des réalisations Placer un homologue dans chaque région Mise en place d'un système efficace de communication en vue de la réalisation d'un projet</p>		
<p>• UCADR Institutionnalisation des UCADR par des lois Élargir la zone cible pour rendre les résultats plus visibles Faire participer des responsables des agents techniques du niveau régional Faire participer la section technique de l'administration aux opérations des infrastructures Sélection plus rigoureuse de prestataires Améliorer le matériel et la condition de la prise en charge pour mieux s'adapter à la situation actuelle du pays. Établissement des plans de développement de base officiels Prendre des mesures spéciales pour l'amélioration des revenus des femmes Renouvellement des formations aux méthodes participatives</p>		
<p>• Renforcement des capacités Organiser des formations sérieuses pour pouvoir mieux négocier avec les habitants, et pour améliorer leur capacité d'autonomie</p>		

26. Nous présentons ci-dessous les résultats de l'évaluation globale obtenus à partir des résultats du monitoring et ceux de l'évaluation externe.

Concernant le programme directeur, nous avons eu des résultats proches de ceux prévus pour l'ensemble. Toutefois, à cause d'un manque de bailleurs, la durabilité des activités après la fin de l'Étude est mise en cause, et assurer la durabilité reste désormais le problème majeur à résoudre. La poursuite des activités de l'UCADR, la poursuite des projets dans les villages et la demande de nouveaux projets sont prévus dans le programme d'action établi par l'UCADR ; malgré le problème de l'absence de donateur ou du manque de fonds, les activités de l'UCADR seront poursuivies en limitant les frais, et les donateurs potentiels doivent être sondés pour le financement.

Résultats de l'évaluation globale et problèmes à régler

Catégorie	Article	Résultats	Evaluation	Problèmes à régler/ améliorations
Programme d'aménagement du système				
Atelier de promotion de la collaboration	Contrôle de sortie			
	Taux de participation	Des problèmes	Les dates se sont superposées avec celles d'autres réunions, et le taux de participation a été faible.	Se faire remplacer en cas d'absence etc. pour éviter le manque d'informations
	Etat de la réunion	Pas de problème	La prise de conscience des personnes concernées est forte au niveau de la région, de la province, du département, et la compréhension mutuelle des intentions a été possible du centre aux sites.	
Evaluation externe				

		Evaluation positive	L'atelier de promotion de la collaboration en commun a servi de lieu de discussions aux acteurs des deux régions.	
	Vérification à l'étude de vérification			
	L'atelier de promotion de la collaboration a permis de communiquer correctement l'orientation de l'exécution de l'étude et les résultats de l'étude aux participants, mais les personnes concernées de l'UCADR pourront-elles se mettre d'accord ?	Vérifié	Fonctionne comme organisme d'étude pour l'expression de ses opinions au comité de gestion au niveau central.	
Unité de coordination des actions de développement rural	Contrôle de sortie de participation	Des problèmes	Selon les membres, il arrive que le taux de participation soit un peu faible, mais il a été vérifié que les acteurs respectifs ont pu participer aux réunions de l'UCADR.	Succession sans problème lors des mutations régulières de ressources humaines Participation du remplacement en cas d'absence du membre
	Gestion des réunions	Des problèmes	Selon l'UCADR, la collaboration entre domaines a parfois été désordonnée, mais la prise en compte des habitants a augmenté, et l'étude technique/administrative a commencé à se faire.	Des idées sont nécessaires pour promouvoir l'expression spontanée des CVGT. L'introduction de la langue locale aux réunions est indispensable pour promouvoir la participation des habitants.
	Autonomie de l'exécution des projets	Il reste quelques problèmes	Une augmentation de l'initiative a été visible à toutes les UCADR. Mais l'établissement des TDR pour le contrat de commissionnement et l'évaluation du suivi par l'UCADR ont pris beaucoup de temps.	Le soutien du chef de SAC/MR et du directeur provincial de l'agriculture est nécessaire pour l'établissement des TDR du contrat de commissionnement avec une ONG etc.
	Evaluation de résultats			
	Changement intervenus chez les CVGT	Des problèmes	En participant aux activités de l'UCADR, le dialogue entre les habitants a augmenté, et beaucoup d'habitants ont l'impression que les occasions de consultation des organismes administratifs sont nombreuses. Mais dans certains des villages initialement sélectionnés, on considère que les souhaits des habitants ne sont pas réalisés et que les problèmes ne sont pas résolus.	Il faut renforcer la prise de conscience des efforts propres chez les habitants.
	Changements chez la partie soutenant les habitants	Pas de problème	Avec les activités de l'UCADR, les demandes de conseil des habitants ont augmenté, et il y a beaucoup de réponses indiquant que de grandes améliorations sont intervenues comme la manière de recevoir les habitants, les discussions mutuelles entre les agents de vulgarisation, l'intérêt pour des domaines hors de sa spécialité etc.	
	Exécution de projets pilotes	Des problèmes	Des différences sont apparues entre les UCADR, et le taux de réponse a généralement été élevé à l'UCADR de Korsimoro. Par contre, il a été faible à l'UCADR de Dori.	Pour les activités qui sont le point faible, des instructions et le soutien du directeur provincial de l'agriculture et du chef de SAC/MR par la formation sur les tas sont nécessaires.
	Possibilités de développement après la fin de l'étude	Il reste quelques problèmes	Beaucoup de gens ne savent pas quoi répondre pour l'obtention des fonds des donateurs par l'UCADR elle-même et la faisabilité de sa prise en charge du développement du village.	Poursuite des demandes de fonds auprès des donateurs
	Evaluation externe			
		Evaluation positive	Création d'un lieu de liaison entre la CVGT et l'administration Les activités des CVGT contribuent à donner de la responsabilité aux habitants	

		Evaluation négative	Non-participation des directeurs provinciaux des ressources animales et des directeurs provinciaux de l'environnement et du cadre de vie Mutations des agents des services étatiques (positionnement) Image imprécise de la position de l'UCADR après la décentralisation (gestion) Suivi après le départ des commissionnés Frais de déplacement et rémunération insuffisants des agents de vulgarisation	Systématisation des UCADR Augmentation des agents des services étatiques techniciens (directeurs provinciaux) Augmentation des agents des services étatiques en relation avec l'infrastructure Plus grande rigueur pour la sélection des entreprises Amélioration des conditions de frais de déplacement et de rémunération des acteurs Etablissement du plan d'action de développement officiel
Vérifications lors de l'étude de vérification				
	Devenir le contact pour le soutien aux habitants ?	Vérifié	Les résultats de la formation sur la méthode du développement participatif apparaissent petit à petit, l'agent de vulgarisation a commencé à remplir la fonction de contact pour le soutien aux habitants à partir de l'exécution de projets par formation sur le tas.	
	Le problème de la collaboration insuffisante des agents de vulgarisation pourra-t-il être résolu ?	Des problèmes	Comme les agents de vulgarisation travaillent conjointement pour les projets inter-domaines, les équipements répétitifs ont pu être réduits. Pour l'exécution des projets hors domaine de spécialisation, les agents de vulgarisation ont réussi à se partager les tâches. Mais il reste des problèmes pour la communication en langue locale.	Allègement de la concentration des tâches sur les personnes parlant la langue locale Etude de l'emploi d'un interprète local
	Avec la réduction du nombre d'agents de vulgarisation, une charpente où leurs activités se compléteront sera-t-elle possible ?	Pas de problème	Quand une ONG a été utilisée pour exécuter les activités en dehors de la spécialité des agents de vulgarisation, il a été possible de fixer un responsable de l'exécution du côté des agents de vulgarisation et de mettre au clair ses responsabilités.	
	La communication mutuelle des intentions entre les agents de vulgarisation et les habitants peut-elle être améliorée ?	Il reste quelques problèmes	Les efforts pour améliorer les capacités d'explication aux réunions des CVGT ont permis de promouvoir les prises de parole des CVGT. Mais des efforts sont nécessaires pour résoudre le problème de la communication en langue locale.	Formation de langue locale, apprentissage de la méthode du développement participatif
	La gestion de l'exécution des projets est-elle possible ?	Il reste quelques problèmes	Avec l'augmentation du nombre de villages exécutant des projets à la charge de l'UCADR, la capacité de gestion des projets par formation sur le tas a été acquise. Mais l'établissement des TDR hors domaine de spécialisation etc. est très difficile.	Le soutien du directeur provincial de l'agriculture et du chef de SAC/MR est nécessaire pour l'établissement des TDR hors domaine de spécialisation.
	Des effets sont-ils apparus sur les autres villages ?	Pas de problème	Les séminaires de vulgarisation dans les villages voisins qui ont pour objectif de promouvoir la vulgarisation des effets dans les autres villages ont atteint les résultats prévus comme proposition de projets, préparatifs et gestion des réunions du jour.	
	Une stratégie de développement agricole adaptée à la situation locale peut-elle être établie ?	Il reste quelques problèmes	Les agents de vulgarisation ont acquis la capacité de définir un plan de développement du village en utilisant les résultats des 5 études des ressources. Mais des efforts seront nécessaires désormais parce qu'ils n'ont pratiquement aucune expérience de l'évaluation et de l'analyse quantitative de la pression de l'environnement.	Il faut que la direction régionale, les bureaux provinciaux etc. travaillent ensemble pour l'acquisition des données quantitatives, l'apprentissage des outils comme ordinateur et des techniques.

	L'UCADR pourra-t-elle poursuivre ses activités en continu ?	Pas de problème (établissement du système)	Le chef de l'UCADR a mis en place des directeurs départementaux, ce qui a mis au clair le système de direction pour chaque agent de vulgarisation, et a amélioré l'attitude de collaboration aux activités de l'UCADR des agents de vulgarisation. Un système officiel de 3 UCADR a été établi par décret provincial.	
		Il reste problèmes (fonds d'activités)	Chaque UCADR a établi un programme d'action après la fin de l'étude, mais l'obtention des fonds reste un problème important.	Collaboration avec les donateurs et assurance des fonds pour les activités des UCADR
	Les UCADR actuelles peuvent-elles assurer des effets sur les autres provinces ?	Il reste quelques problèmes	L'atelier conjoint pour la promotion de la synergie concernant les 3 provinces où des projets pilotes ne sont pas encore réalisés a pu être organisé avec les agents des services étatiques et les agents de vulgarisation servant d'instructeurs. Mais cet atelier de courte durée n'a parfois pas permis de donner des explications complètes.	Il faut étudier le programme et le contenu des explications de l'atelier pour renforcer la compréhension des participants.
Réunion des échanges entre les UCADR	Contrôle de sortie			
	Taux de participation	Des problèmes	Il y a eu des cas où le taux de participation des directeurs provinciaux de l'agriculture et des directeurs départementaux a été bas.	Participation de remplaçants en cas d'absence des membres
	Etat de réunion	Pas de problème	Efficace pour l'édification mutuelle entre UCADR et pour renforcer l'initiative concernant la gestion de l'UCADR	
	Vérification dans l'étude de vérification			
	La prise de conscience des agents de vulgarisation pourra-t-elle être renforcée en vue de la résolution des problèmes ?	Vérifié	En faisant prendre conscience des problèmes par présentation aux agents de vulgarisation des divers domaines, il leur a été possible de saisir les problèmes au-delà de leur domaine et de les résoudre, ce qui a augmenté leurs responsabilités.	
Programme d'amélioration des compétences				
Réunion d'échanges techniques	Contrôle de sortie			
	Taux de participation	Pas de problème	Pratiquement 100% de participation	
	Degré de compréhension	Il reste quelques problèmes	Le degré de compréhension des participants a encore été faible, mais il s'améliore petit à petit.	Il faut une connexion organique entre la théorie et la pratique, par exemple la répercussion de besoins locaux sur le sujet de la conférence.
	Evaluation externe			
		Evaluation positive	Les agents des services étatiques ayant suivi les cours étant au niveau local, ils constituent la base pour le transfert technologique sur les habitants.	
		Evaluation négative	Le temps de conférence par sujet est court.	Etude du programme
	Vérification dans l'étude de vérification			
	Les capacités techniques insuffisantes des agents de vulgarisation peuvent-elles être complétées ?	Il reste quelques problèmes	Nous avons contribué à compléter les capacités techniques insuffisantes des agents de vulgarisation. Mais comme la portée technique du domaine agro-sylvo-pastoral est large, des réunions d'échanges techniques doivent avoir lieu en continu.	Obtention des frais généraux nécessaires
Formation aux méthodes de développement participatif	Contrôle de sortie			
	Taux de participation	Pas de problème	Participation à 100%	
	Degré de compréhension	Pas de problème	La plupart des participants ont répondu affirmativement pour l'efficacité et les possibilités d'utilisation des méthodes de développement participatif. De plus, un pourcentage élevé a acquis les outils comme les connaissances et compétences par formation.	
	Vérification dans l'étude de vérification			

	En effectuant la formation par région, est-il possible de réaliser une formation pratique adaptée à la situation locale et aux ressources humaines ?	Vérifié	Il a été possible de stimuler les agents de vulgarisation participant aux formations, et les connaissances acquises par les formations sur place ont été utilisées aux réunions des UCADR et dans les activités ordinaires.	
	Les agents de vulgarisation ayant acquis les techniques, peuvent-ils les utiliser pratiquement dans les activités sur place ?	Il reste quelques problèmes	Il y a de grandes différences individuelles et selon la teneur de la formation dans l'acquisition des techniques et les activités sur place. La méthode et la conception de l'interview lors de la formation et le changement d'attitude sont exploités sur place.	La participation à plusieurs formations est nécessaire pour utiliser réellement les résultats.
	La communication mutuelle entre agents de vulgarisation et habitants est-elle améliorée ?	Vérifié	La plupart des habitants reconnaît que les capacités de communication des agents de vulgarisation se sont améliorées.	
	L'acquisition par des particuliers des méthodes participatives et de son concept de base conduit-elle à un changement de l'idée de la direction administrative, au renforcement des capacités pour le développement villageois, par exemple de l'UCADR ?	Il reste quelques problèmes	Il faut près de deux ans pour le passage du soutien sous direction administrative aux activités à l'initiative des habitants. Quand les agents de vulgarisation vont dans les villages en groupe pour les activités, il est facile d'exploiter les connaissances des formations des méthodes de développement participatif.	Il est souhaitable que les agents de vulgarisation des UCADR suivent des formations en continu et travaillent en groupe dans les villages.
Programme d'aménagement des outils de soutien				
Manuel d'opération	Vérification dans l'étude de vérification			
	Peut-il être appliqué comme manuel pour l'exécution des projets ?	Il reste quelques problèmes	Il a été vérifié que l'étude de vérification a eu lieu conformément au manuel d'opération, et qu'il est applicable aux projets réels. Mais il s'est révélé que plusieurs points devaient être améliorés.	Nécessité de corrections et d'additions (points à prendre en compte) pour l'exécution des projets
	Va-t-il dans le sens de la décentralisation ?	Il reste quelques problèmes	Il n'y a pas de problème pour le positionnement de l'UCADR comme organisme en charge du développement rural de la commune. Mais beaucoup ont exprimé l'avis qu'il faudra prendre en compte la composition de l'UCADR et le nombre excessif de niveaux après le passage à la commune.	Nécessité d'une description (membres etc.) permettant une utilisation souple
Supports techniques	Evaluation externe			
		Evaluation positive	Renforcer une série de techniques en utilisant les supports techniques contribue largement aux activités de tous les acteurs et à l'amélioration de la qualité des projets.	
	Vérification dans l'étude de vérification			
	Est-il possible de compléter le matériel pédagogique ordinaire insuffisant ?	Vérifié	les supports techniques (version de base) ont été utilisés à l'essai par le biais des projets pilotes, et on a fait l'enquête auprès des personnes concernées. La version appliquée a été établie sur la base de ces opinions.	

CHAPITRE UN : L'ETUDE PILOTE

1.1 Les grandes lignes de l'étude pilote

1.1.1 Les objectifs de l'étude pilote et ses rapports avec le programme directeur

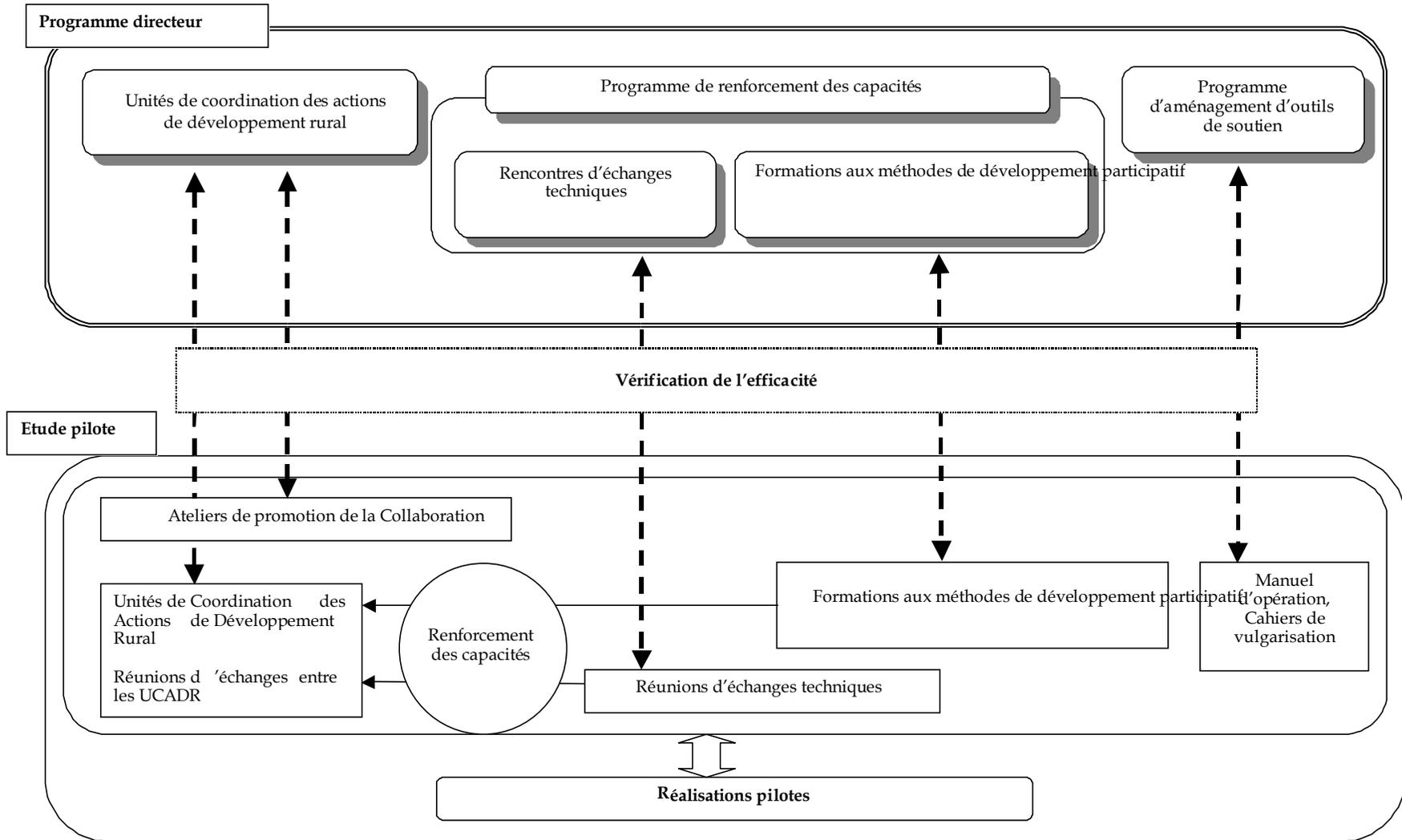
L'étude pilote est menée afin de vérifier l'efficacité du projet de programme directeur élaboré durant la première phase, de prendre en compte les résultats de l'évaluation portant sur la pertinence et la faisabilité de ce programme, afin de l'établir sur des bases sûres.

Ce sont des populations vivant sur les lignes de front de l'avancée de la dégradation des sols qui sont directement responsables de la lutte contre cette dégradation des sols. Le passage d'un mode de production accapareur de ressources à un mode durable est un de moyens pour lutter contre la dégradation des sols.

Dans la première phase de l'étude, nous avons mis en ordre les facteurs qui font obstacle à cette lutte dans la zone cible de l'étude, et proposé des mesures pour aménager un système de lutte contre la dégradation des sols sous la forme du « projet de programme du système de promotion de la lutte contre la dégradation des sols » c'est-à-dire du « projet de programme directeur ». Dans la deuxième phase, nous avons pour objectif de réviser et renforcer ce projet de programme directeur et de le proposer en tant que programme directeur.

La figure 1.1.1 présente les relations entre les éléments du programme directeur et l'étude pilote :

Figure 1.1.1 Relations entre les éléments du programme directeur et l'étude pilote.



1.1.2 Composition de l'étude pilote

On trouvera dans le tableau 1.1.1 la composition de l'étude pilote dans sa deuxième phase :

Tableau 1.1.1 : La composition de l'étude pilote dans sa deuxième phase

Programme d'aménagement du système <ul style="list-style-type: none">• Tenue de 4 ateliers de promotion de la collaboration• Tenue des réunions des Unités de coordination des actions de développement rural (UCADR) (réunions ordinaires 1 à 2 fois par mois + réunions extraordinaires)• Tenue de 4 réunions d'échange entre les UCADR
Programme de renforcement des capacités <ul style="list-style-type: none">• Tenue de 2 réunions d'échanges techniques• Exécution de formations aux méthodes de développement participatif (1 formation, 1 atelier)
Programme d'aménagement des outils de soutien <ul style="list-style-type: none">• Test du manuel d'opération (version provisoire) et révision (en vue de la version révisée)• Test des cahiers d'encadrement (version provisoire) et révision (en vue de la version révisée)
Exécution des réalisations pilotes <ul style="list-style-type: none">• Avec mise en place de CVGT : 4 premiers villages 2 nouveaux villages• CVGT déjà existante 6 nouveaux villages supplémentaires 5 villages pour la diffusion
Vérification de la diffusabilité dans les autres provinces <ul style="list-style-type: none">• Vérification de la diffusabilité : 6 villages de vérification de la diffusabilité : 3 provinces, 6 départements

1.1.3 Le processus de l'étude pilote

Le processus de la 2^{ème} phase de l'étude est tel que décrit dans le schéma de la figure 1.1.2 :

1.1.4 Le calendrier de l'étude pilote

On trouvera dans le tableau 1.1.3 le calendrier de l'étude pilote :

Tableau 1.1.3 Calendrier de l'étude pilote

	Année 2004-2005						Année 2005-2006											
	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Programme d'aménagement du système																		
Tenue des ateliers de promotion de la collaboration		■					■						■					■
Activités des UCADR		■										■						
Tenue des réunions d'échanges entre les UCADR					■		■							■			■	
Programme de renforcement des capacités																		
Tenue des formations aux méthodes de développement participatif						■												■
Tenue des réunions d'échanges techniques					■									■				
Programme d'aménagement d'outils de soutien																		
Test du manuel d'opération (version provisoire)		■										■						
Test des fiches d'encadrement et des supports de vulgarisation technique (versions provisoires)		■										■						
Exécution de l'étude pilote																		
Premiers villages (monitoring uniquement en 2005-2006)		■										////						
Nouveaux villages		■										■						
Nouveaux villages supplémentaires							■						■					
Villages pour la diffusion													■					
Vérification de la diffusabilité																	■	

1.2 Le plan de réalisations pilotes

1.2.1 Vérification à effectuer à travers l'étude pilote

Les vérifications à effectuer de l'étude pilote ont été mises en ordre dans le tableau 1.2.1, sur la base des facteurs présentés dans le tableau 3.2.1 du chapitre 3 du volume consacré au programme directeur et des points ajoutés dans le cours de la deuxième phase de l'étude. Par rapport à ces points à vérifier, nous avons pour chacun d'entre eux déterminé des points à vérifier et des modes d'évaluation, et établi des plans d'activités qui seront décrits à partir du paragraphe 1.2.2.

Tableau 1.2.1 : Vérifications à effectuer à travers l'étude pilote

	Vérifications à effectuer
Programme d'aménagement du système	
(1) Ateliers de promotion de la collaboration	① Avec les ateliers de promotion de la collaboration, les orientations d'exécution de l'étude et les acquis de l'étude sont-ils bien communiqués aux participants, a-t-on pu parvenir à une conscience commune des acteurs des UCADR ?
(2) Unités de coordination des actions de développement rural (UCADR)	① Sont-elles des portes d'accès pour le soutien aux populations ? ② Peuvent-elles remédier au manque de synergie entre les agents de vulgarisation ? ③ Peuvent-elles être un cadre de complément pour les activités des agents de vulgarisation dans le contexte de réduction du nombre d'agents ? ④ Peuvent-elles améliorer la communication entre les agents de vulgarisation et les populations ? ⑤ Peuvent-elles gérer l'exécution des réalisations ? ⑥ Peuvent-elles effectuer la diffusion vers d'autres villages du département ? ⑦ Peuvent-elles établir des stratégies de développement rural adaptées aux situations locales ? ⑧ Peuvent-elles être actives de façon durable ? ⑨ Les UCADR existantes peuvent-elles assurer la diffusion auprès des autres provinces ?
Réunions d'échanges entre les UCADR	① Peuvent-elles améliorer la compréhension des agents de vulgarisation en vue de la résolution des problèmes ?
Programme de renforcement des capacités	
(1) Réunions d'échanges techniques	① Peuvent-elles compenser les insuffisances de niveau technique des agents de vulgarisation ?
(2) Formations aux méthodes de développement participatif	① En les mettant en œuvre région par région, dans les régions où les agents de vulgarisation exercent réellement leurs activités, les formations pratiques sont-elles adaptées aux réalités et aux ressources humaines locales ? ② Les agents de vulgarisation ont-ils acquis les techniques et peuvent-ils les appliquer dans leurs activités sur le terrain ? ③ Ces formations sont-elles en mesure d'améliorer la communication entre les agents de vulgarisation et les populations ? ④ Le fait que des agents acquièrent individuellement les méthodes participatives et la philosophie qui est à leur base, permet-il un changement de mentalité s'éloignant du dirigisme étatique et un développement des capacités dans les structures tournées vers le développement rural telles que les UCADR ?
Programme d'aménagement d'outils de soutien	
(1) Le manuel d'opération	① Peut-il être appliqué en tant que manuel pour l'exécution des réalisations ? ② Est-il en phase avec la décentralisation en cours ?
(2) Les cahiers d'encadrement	③ Peuvent-ils combler les insuffisances des supports de vulgarisation ?

1.2.2 Le programme d'aménagement du système

Les trois types de réunions organisées dans le cadre du programme d'aménagement du système ont des participants différents. On trouvera dans le tableau 1.2.2 un récapitulatif de la composition des différentes réunions du programme d'aménagement du système :

Tableau 1.2.2 Composition des différentes réunions du Programme d'aménagement du système

⊙ = Président ○ = Membre

Poste	Service	Ateliers de promotion de la collaboration Tenus région par région 2	Réunions d'échange entre les UCADR Tenues région par région 2	UCADR Tenues par département 4
Directeur régional	Direction régionale de l'agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques	⊙ (Président)		
	Direction régionale des ressources animales	○		
	Direction régionale de l'environnement et du cadre de vie	○		
Chef SAC/MR	Direction régionale de l'agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques	○	⊙ (Président)	0 (Conseiller)
Directeur provincial	Direction provinciale de l'agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques	○ pour toutes les provinces des 2 régions	○ Provinces avec réalisations pilotes	○ Provinces avec réalisations pilotes (conseiller)
	Direction provinciale des ressources animales	○ Provinces avec réalisations pilotes		
	Direction provinciale de l'environnement et du cadre de vie	○ Provinces avec réalisations pilotes		
Préfet	Départements concernés	○ Départements avec réalisations pilotes	○ Départements avec réalisations pilotes	⊙ Départements avec réalisations pilotes (Président)
Agents de vulgarisation	Services départementaux concernés	○ Départements avec réalisations pilotes	○ Départements avec réalisations pilotes	Chef ZAT = Secrétaire exécutif ○ Autres agents
ONG/associations		○ (Conseiller)	○ (Conseiller)	○ (Conseiller)
Représentants des CVGT	Villages concernés			○ Villages objet des réalisations pilotes

1.2.2.1 Les ateliers de promotion de la collaboration

Les ateliers de promotion de la collaboration sont positionnés en tant que comités de pilotage au niveau régional. Au début d'une année (fiscale japonaise), nous y faisons rapport de l'étude de l'année précédente, et exposons les orientations pour l'année qui commence et nous mettons d'accord avec les directions régionales et provinciales concernées ainsi que les acteurs des UCADR. En cours d'année, nous faisons rapport de l'avancement de l'étude, et examinons les problèmes et les tâches à accomplir de l'étude.

Vérification à effectuer	Points à vérifier
① Avec les ateliers de promotion de la collaboration, les orientations d' exécution de l'étude et les acquis de l'étude sont-ils bien communiqués aux participants, a-t-on pu parvenir à une conscience commune des acteurs des UCADR ?	<ul style="list-style-type: none"> • Contenu des interventions lors des ateliers

1.2.2.2 Les Unités de coordination des actions de développement rural (UCADR)

Les UCADR forment le noyau du programme directeur, et pour vérifier qu'elles ont les capacités voulues pour sensibiliser les populations des villages dans le département et pour planifier et exécuter un développement rural dans lequel les populations jouent le rôle principal, nous leur avons demandé d'exécuter l'ensemble du processus des réalisations pilotes qui va de la sélection des villages jusqu'au suivi-évaluation, et avons ainsi vérifié leur efficacité tout en renforçant les capacités des cadres et agents des services étatiques à travers la formation sur le tas dans le cadre de ce processus.

Vérification à effectuer	Points à vérifier
① Sont-elles des portes d'accès pour le soutien aux populations ?	<ul style="list-style-type: none"> • Communication entre les agents de vulgarisation et les CVGT, coordinations, sensibilisation etc. dans l'exécution des réalisations pilotes et les réunions des UCADR
② Peuvent-elles solutionner le manque de synergie entre les agents de vulgarisation ?	<ul style="list-style-type: none"> • Synergie entre les différents secteurs • Répartition des rôles pour les réalisations pilotes sortant du domaine de spécialisation des agents
③ Peuvent-elles être un cadre de complément pour les activités des agents de vulgarisation dans le contexte de réduction du nombre d'agents ?	<ul style="list-style-type: none"> • Répartition des rôles entre les agents de vulgarisation, les ONG etc. (Exécution de réalisations pilotes sortant du domaine de spécialisation des agents, création et renforcement des CVGT, alphabétisation, points d'eau etc. • Contraintes dues au volume de travail des agents de vulgarisation • Conseillers venant des ONG etc.
④ Peuvent-elles améliorer la communication entre les agents de vulgarisation et les populations ?	<ul style="list-style-type: none"> • Communication en langue locale • Mesures pour promouvoir la prise de parole des CVGT
⑤ Peuvent-elles gérer l'exécution des réalisations ?	<ul style="list-style-type: none"> • Exécution de l'ensemble du processus des réalisations pilotes qui va de la sélection des villages jusqu'au suivi-évaluation • Exécution des réalisations pilotes par les agents de vulgarisation
⑥ Peuvent-elles effectuer la diffusion vers d'autres villages du département ?	<ul style="list-style-type: none"> • Séminaires de diffusion dans les villages voisins

Vérification à effectuer	Points à vérifier
⑦ Peuvent-elles établir des stratégies de développement rural adaptées aux situations locales ?	• Utilisation de l'étude quantitative des ressources, de l'évaluation de la pression sur l'environnement
⑧ Peuvent-elles être actives de façon durable ?	• Test de la composition des UCADR • Institutionnalisation des UCADR • Etablissement de plans d'action, demandes de soutien aux bailleurs
⑨ Les UCADR existantes peuvent-elles assurer la diffusion auprès des autres provinces ?	• Vérification de la diffusabilité

1.2.2.3 Les réunions d'échange entre les UCADR

La vérification à effectuer pour les réunions d'échanges entre les UCADR est : « Peuvent-elles améliorer la compréhension des agents de vulgarisation en vue de la résolution des problèmes ? »

Comme les ateliers de promotion de la collaboration décrits plus haut sont des réunions d'ensemble qui incluent les Directeurs Régionaux et les Directeurs Provinciaux concernés dépendant des directions régionales, ils ne peuvent qu'être des lieux de communication générale et synthétique. De plus, lors de la fin de la première phase, la nécessité d'un espace pour solutionner les problèmes auxquels sont confrontés les UCADR et échanger des informations a été soulevée, et à partir de la deuxième phase, nous avons mis en place les réunions d'échanges entre les UCADR.

Ces réunions d'échange entre les UCADR ont pour but que les acteurs en rapport avec les activités de projets dans les UCADR, pour solutionner les problèmes, puissent échanger les informations avec les membres des autres UCADR dans une même région.

Elles sont composées du Chef SAC/MR, des Directeurs provinciaux de l'agriculture, des préfets, des agents de vulgarisation, ainsi que des ONG/associations principales chargées du soutien à la création ou au fonctionnement des CVGT, et positionnées en tant que réunions des ateliers de promotion de la collaboration, mais au niveau des acteurs directement impliqués. Au moment où se termine la deuxième phase de l'étude au Burkina Faso, nous avons tenu une réunion d'échange entre les UCADR commune aux deux régions.

1.2.3 Le programme de renforcement des capacités

1.2.3.1 les réunions d'échanges techniques

La vérification à effectuer pour ces réunions est : « Peuvent-elles compenser les insuffisances de niveau technique des agents de vulgarisation ? »

1.2.3.1.1 Objectifs

Ces réunions ont pour objectif de permettre aux agents de vulgarisation et à la recherche de communiquer, de promouvoir des recherches adaptées aux besoins locaux, et d'opérer un transfert de techniques vers les populations locales des résultats de la recherche.

Les ministères dont dépendent les agents de vulgarisation en agriculture, élevage, et foresterie sont différents, et nous avons mis au clair lors de la première phase le fait qu'il est efficace en termes de synergie et coordination intersectorielles de les rassembler sous un même toit pour leur donner l'occasion de comprendre des techniques de lutte contre la dégradation des sols en dehors de leur domaine de spécialité, et d'acquérir des techniques de pointe. Il est par ailleurs nécessaire d'exercer un retour d'information vers les instituts de recherche sur la direction que doivent prendre les recherches pour se conformer aux besoins du terrain basés sur les besoins des populations. Nous tenons les réunions d'échanges techniques avec les instituts de recherche, effectuons un monitoring, et en reflétons les résultats dans le programme directeur.

Les réunions d'échanges techniques étaient tenues jusqu'en octobre 2000 à raison d'une fois par mois avec le soutien d'un autre bailleur, mais elles ont été arrêtées par manque de fonds. De plus, les thèmes de recherche des instituts de recherche et leurs résultats ne se conformaient pas aux besoins des populations locales, et les informations nécessaires aux agents de vulgarisation qui sont en position d'encadrer les populations n'étaient pas suffisamment communiquées.

Pour cela, nous avons invité des conférenciers de l'Institut National de l'Environnement et des Recherches Agricoles (INERA) du Bureau National des Sols (BUNASOLS), du Centre National des Semences Forestières (CNSF) et mis en place un dispositif permettant de communiquer les résultats de leurs recherches et dans le même temps de transférer des techniques adaptées aux besoins des populations locales.

1.2.3.1.2 Procédure

Dans les réunions d'échanges techniques tenues à deux reprises durant la première phase, c'est la mission d'étude qui a dirigé le choix des thèmes, la gestion et la synthèse des réunions, mais durant la deuxième phase, pour donner le rôle principal à la partie burkinabè et assurer la durabilité des réunions, nous avons décidé de les tenir selon la procédure suivante :

- ① Les UCADR étudient les besoins du terrain et mettent en ordre les thèmes techniques.
- ② Le Chef SAC/MR rassemble des informations sur les résultats de la sélection des thèmes auprès des UCADR.
- ③ Les thèmes font l'objet d'une sélection plus limitée, dont les résultats sont présentés lors des réunions d'échange entre les UCADR, puis la décision est prise.

④ Demande aux instituts de recherche de déléguer des conférenciers pour chacun des thèmes.

⑤ Tenue des ateliers et monitoring des cas d'exécution

1.2.3.1.3 Rôle du SAC/MR

Le Chef de la section appui conseil au monde rural (SAC/MR) est l'homme clef de la vulgarisation technique agricole à la direction régionale de l'agriculture. Il est aussi en contact avec les directions provinciales de l'agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques dans sa région, et connaît bien la situation agricole de ces provinces.

Il assume des responsabilités de conseiller techniques des UCADR dans le cadre de notre étude, et il est la personne indiquée pour choisir les thèmes des réunions d'échanges techniques. Il assume aussi la responsabilité de l'animation lors des réunions et de la synthèse à la fin des réunions.

Il faut qu'il ait toujours un bon niveau d'informations sur les instituts de recherche. Il est aussi nécessaire qu'à travers sa participation aux activités des UCADR, il connaisse en permanence les problèmes et thèmes techniques auxquels sont confrontées les populations locales.

1.2.3.1.4 La sélection des thèmes

- Sélection de thèmes adaptés aux besoins des populations locales
- Sélection en partant du point de vue que les nouveaux acquis de la recherche sont mis à profit sur le terrain.

L'éventail des thèmes en matière de mesures de lutte contre la dégradation des sols est très étendu. En outre, les problèmes et les thèmes diffèrent selon les zones. Il est nécessaire que les agents de vulgarisation, quand ils vont sur le terrain au contact des populations, s'assurent des problèmes et des thèmes et comprennent les besoins de ces populations locales. Comme les conditions naturelles des régions du Centre Nord et du Sahel diffèrent, les thèmes sélectionnés diffèrent eux aussi selon la région.

De plus, pour que les acquis de la recherche soient mis à profit sur le terrain, comme le niveau technique des agents de vulgarisation diffère lui aussi selon les agents, un renforcement des capacités à travers les réunions d'échanges techniques est nécessaire. Puisque l'objectif visé est que les thèmes sélectionnés soient transférés en tant que nouveaux acquis et informations aux agents de vulgarisation et agents forestiers, et mis à profit par les populations locales, la sélection de ces thèmes est importante.

1.2.3.1.5 Fréquence et durée

Les réunions d'échanges techniques sont tenues dans les deux régions du Centre Nord et du Sahel. La fréquence est d'une réunion par an, et la durée est d'une journée pour chaque région.

1.2.3.1.6 Participants

Pour chacune des deux régions, les participants sont, en plus du Chef SAC/MR, les Directeurs provinciaux de l'agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques des provinces qui abritent les villages objet des réalisations pilotes, ainsi que les agents de vulgarisation (Chefs ZAT, Chefs UAT, Chefs ZATE, Chefs SDEVC) en charge des villages objet des réalisations pilotes, en tout de 10 à 11 personnes. L'objectif principal de cela est que les techniques transférées lors des réunions d'échanges techniques soient appliquées sur le terrain dans les villages objet des réalisations pilotes et dans les zones couvertes par les agents, et d'opérer un retour d'information sur ces acquis.

1.2.3.2 Les formations aux méthodes de développement participatif

Durant la première année de la deuxième phase, nous avons organisé des formations pratiques aux méthodes de développement participatif visant à une application sur le terrain. Durant la deuxième année, nous effectuons un suivi évaluation pour étudier la façon dont les acquis des formations données jusqu'alors se font jour sur le terrain. Les retours d'informations sur les acquis et les cas réels d'utilisation sur le terrain de savoir-faire obtenus grâce aux formations sont communiqués.

Dans les formations à l'approche participative de la première phase, nous nous sommes concentrés sur le développement des capacités individuelles des agents de vulgarisation en matière de communication et de facilitation, visant l'acquisition de la théorie et des méthodes de base.

Cependant la perception des méthodes des développement participatif a changé dans ces dernières années, et elles sont de plus en plus perçues comme des méthodes permettant de « construire des liens de synergie tissés par le cadre politique et les différents intéressés et de donner des chances de responsabilisation (empowerment) incluant le droit de décider, en partant d'un partenariat construit sur une base d'égalité ».

Dans la seconde phase, nous nous basons particulièrement sur cette vision pour mettre en oeuvre les formations. En d'autres termes, nous ne rechercherons pas seulement le développement des capacités individuelles des agents de vulgarisation, mais aussi un renforcement du fonctionnement des UCADR qui sont des structures visant au développement rural sur une petite échelle, de type autonome, prenant en compte le développement des capacités des populations qui sont les principaux acteurs de la lutte contre la désertification, et des services étatiques en rapport avec cette lutte.

Pour cela, nous avons déterminé les modes de vérification pour les vérifications à effectuer qu'on trouvera dans le tableau 1.2.3.

Tableau 1.2.3 : Problèmes des formations aux méthodes de développement participatif et modes de vérification

Vérifications à effectuer	Modes de vérification					
	2004-2005	2005-2006				
	Formations sur le terrain	Monitoring	Auto-évaluation des AV	Interviews des populations	Analyse des activités / rapports des UCADR	Ateliers
① En les mettant en oeuvre région par région, dans les régions où les agents de vulgarisation exercent réellement leurs activités, les formations pratiques sont-elles adaptées aux réalités et aux ressources humaines locales ?	O	O	O			
② Les agents de vulgarisation ont-ils acquis les techniques et peuvent-ils les appliquer dans leurs activités sur le terrain ?	→	O	⊙	O		
③ Ces formations sont-elles en mesure d'améliorer la communication entre les agents de vulgarisation et les populations ?		O	O	O		
④ Le fait que des agents acquièrent individuellement les méthodes participatives et la philosophie qui est à leur base, permet-il un changement de mentalité s'éloignant du dirigisme étatique et un développement des capacités dans les structures tournées vers le développement rural telles que les UCADR ?		O	→	O	O	⊙

O = Moyens utilisés pour les différentes vérifications

→ = Activités utiles pour d'autres modes de vérification et analyses

= Activités de vérification exécutées sur la base des résultats des activités de vérification marquées du signe « → »

Les formations pratiques sur le terrain de l'année 2004-2005 ont été exécutées en parallèle avec l'étude de ressources visant à l'établissement de plans de développement villageois (PDV) en rapport avec la mise en place de CVGT dans les nouveaux villages du Centre Nord et du Sahel, pour effectuer la vérification ①.

Nos plans pour l'année 2005-2006 visaient non seulement le développement des capacités individuelles des agents de vulgarisation, mais aussi un renforcement du fonctionnement, c'est-à-dire un développement des capacités des UCADR, incluant les populations et les

services étatiques. De plus, nous avons focalisé notre attention sur l'application sur le terrain, et, à l'occasion des planifications de nouvelles activités par les agents de vulgarisation, des formations, des activités de sensibilisation, effectué un monitoring pour examiner de quelle manière les agents mettent à profit les méthodes acquises. La mission d'étude a collecté des données de monitoring notamment à travers ① le monitoring sur le terrain, ② la synthèse des enquêtes d'auto-évaluation et des rapports, ③ l'interview des populations, ④ l'analyse des différents rapports fournis par les UCADR.

Les interviews cités en ③ ont été inclus dans les fiches d'enquête auprès des populations portant sur les CVGT, les banques de céréales, l'alphabétisation, les activités féminines génératrices de revenus. De plus, des questions ont été posées sur le fonctionnement des UCADR dans les fiches d'enquête portant sur les activités des UCADR.

1.2.4 Le programme d'aménagement des outils de soutien

Le programme d'aménagement des outils de soutien se compose du manuel d'opération et des cahiers d'encadrement.

1.2.4.1 Le manuel d'opération

Vérifications à effectuer	Points à vérifier
① Peut-il être appliqué en tant que manuel pour l'exécution des réalisations ?	<ul style="list-style-type: none"> • Utilité réelle lors de l'exécution de l'étude pilote en se conformant au manuel d'opération • Test dans les autres provinces lors de la vérification de la diffusabilité
② Est-il en phase avec la décentralisation en cours ?	<ul style="list-style-type: none"> • Liens avec le système juridique du Burkina Faso • Opinions des personnes concernées

A travers l'exécution et le monitoring des activités des UCADR, qui utilisent le manuel d'opération (version provisoire) élaboré durant la première phase de l'étude, nous vérifions son utilité réelle en étudiant s'il est applicable aux réalisations. Nous élaborons un « manuel d'opération (version révisée) » applicable à l'ensemble de la zone en révisant son contenu en fonction des problèmes apparus dans l'étude pilote.

Lors des ateliers de vérification de la diffusabilité pour lesquels 3 UCADR existantes ont invité les cadres et agents des services étatiques des 3 provinces (sur les 7 de la zone de l'étude) qui n'avaient pas encore mis en oeuvre de réalisations pilotes, le projet de version révisée du manuel d'opération a servi de base aux documents d'explication que nous avons demandé à chacune des UCADR invitantes de rédiger pour les utiliser lors des cours. Nous avons demandé aux auditeurs (provinces invitées) de lancer après leur retour des UCADR provisoires et de travailler en se conformant à ce manuel.

Pour la rédaction de la version révisée du manuel d'opération, nous prenons en compte les points suivants :

Afin qu'il puisse servir de référence aux agents des services étatiques et aux ONG/associations dans leur travail concret de gestion des projets, nous y intégrons la philosophie de l'établissement des plans de réalisation, des exemples concrets de termes de référence pour les contrats de prestation, les formalités de contrat, la répartition des rôles dans l'exécution des différentes réalisations, les points demandant une attention particulière lors de l'inspection finale, etc. De plus, nous mentionnons de façon concrète les résultats bruts, incluant les cas de succès et d'échecs observés dans le processus d'exécution de l'étude.

Pour le positionnement et la composition de l'étude, sa composition, nous prenons bien en compte le système des lois sur la décentralisation au Burkina Faso et intégrons les idées des personnes concernées.

1.2.4.2 Les cahiers d'encadrement

Vérifications à effectuer	Points à vérifier
① Peuvent-ils combler les insuffisances des supports de vulgarisation ?	<ul style="list-style-type: none"> • Test des fiches d'encadrement et des supports de vulgarisation technique lors des réalisations pilotes, et vérification de leur utilité réelle • Vérification de leur diffusabilité à travers leur présentation aux autres provinces dans le cadre du travail de vérification de la diffusabilité

Nous vérifions l'utilité réelle des versions provisoires des fiches d'encadrement et des supports de vulgarisation technique rédigés pendant la première phase, en les testant à l'occasion des formations lors de l'exécution des réalisations pilotes de la deuxième phase.

Les agents de vulgarisation qui ont testé les fiches d'encadrement lors de l'exécution des réalisations pilotes ont mis au jour les points à corriger, et nous révisons ces fiches de façon à ce qu'elles soient applicables à l'encadrement des populations.

• **Les fiches d'encadrement** récapitulent les points importants demandant une attention particulière aux agents de vulgarisation ou aux ONG dans les activités de vulgarisation auprès des populations à l'aide des supports de vulgarisation technique décrits plus bas, et nous en rédigeons la version révisée en nous basant sur la version provisoire, mais en y ajoutant les résultats du test effectué dans la deuxième phase et les résultats de l'étude pilote. Cette version révisée comporte les fiches suivantes : généralités, techniques agricoles, élevage, gestion, utilisation et conservation des ressources forestières, conservation des terres agricoles, amélioration de la vie quotidienne, ressources en eau. Dans les généralités, nous exposons la signification des réalisations de développement rural en termes de lutte

contre la dégradation des sols, ainsi que les objectifs des fiches d'encadrement et des supports de vulgarisation technique. Nous mentionnons aussi domaine par domaine le champ d'application des manuels et les points demandant une attention particulière lors de leur usage.

• **Les supports d'encadrement technique** sont des supports que les agents de vulgarisation utilisent lorsqu'ils donnent des explications aux populations pour la vulgarisation technique, et, en nous basant sur la version provisoire, mais en y ajoutant les résultats de l'étude pilote, nous en rédigeons la version révisée qui comporte les supports suivants : techniques agricoles, élevage, gestion, utilisation et conservation des ressources forestières, conservation des terres agricoles, amélioration de la vie quotidienne, ressources en eau. Nous avons fait attention à utiliser beaucoup d'images afin que ces supports soient compréhensibles pour les populations ne sachant pas lire, mais dans le même temps à ajouter à la version en français la traduction en langues locales afin que les villageois alphabétisés en langues locales puissent percevoir directement l'utilité de leurs acquis en matière d'alphabétisation.

Le contenu de l'encadrement en matière de société rurale/organisation de la population est intégré dans le manuel d'opération dans la mesure où il sera utilisé pour sensibiliser les populations de façon à ce qu'elles étudient la situation de leur village et comprennent la nécessité de la gestion des ressources naturelles, et pour les encadrer pour la mise en place, le fonctionnement etc. de la CVGT.

1.3 Les acquis de l'étude pilote

1.3.1 le programme d'aménagement du système

Nous avons exécuté le travail de vérification de l'efficacité du programme d'aménagement du système centré sur les activités des UCADR.

1.3.1.1 Les ateliers de promotion de la collaboration

Pour les ateliers de promotion de la collaboration, nous présentons les résultats de l'étude pilote en suivant les vérifications à effectuer du point 1.2.2.1 (page1-7). On trouvera les résultats du monitoring de ces ateliers dans la fiche récapitulative de suivi du document annexe 4.

Vérification à effectuer ①

Avec les ateliers de promotion de la collaboration, les orientations d'exécution de l'étude et les acquis de l'étude sont-ils bien communiqués aux participants, a-t-on pu parvenir à une conscience commune des acteurs des UCADR ?

[Conclusion]

Les ateliers de promotion de la collaboration fonctionnent en tant qu'organes de réflexion permettant d'exprimer des idées au comité de pilotage central. Ils se sont développés à un point où les membres des UCADR remontent aux ateliers les résultats des activités au niveau départemental, et peuvent avoir des échanges en bonne position avec les directeurs régionaux et provinciaux de l'agriculture, des ressources animales et de l'environnement. Le système permettant de collecter les opinions du terrain lors des ateliers dans chacune des deux régions, et de les transmettre au niveau supérieur, est bien établi. Le niveau central a perçu cela et s'est efforcé, lors de la synthèse du projet pilote, de se mettre à l'écoute de la voix du terrain. La dernière année, une mission de collecte d'opinions s'est rendue de Ouagadougou dans les régions, les opinions exprimées ont été examinées au niveau central et des actions tendant à les proposer lors des ateliers ont été lancées à l'initiative de la partie burkinabè.

<Explications>

On trouvera dans le tableau 1.3.1 les thèmes examinés lors des ateliers et le déroulement de l'exécution des ateliers.

Durant la 1^{ère} phase, au moment où l'étude a démarré, les objectifs et le contenu de l'étude n'ont pas pu être suffisamment perçus par les personnes concernées. Lors du 1^{er} et du 2^{ème} atelier, nous avons, à l'aide de la méthode PCM (gestion du cycle du projet, « project cycle management » en anglais), examiné les problèmes centraux en commençant par une « analyse des problèmes du système pour promouvoir les mesures de lutte contre la dégradation des sols ». Nous avons pour but un partage des problèmes et des perceptions entre les participants.

Ensuite, lors des 3^{ème} et 4^{ème} ateliers, la structure du programme directeur est devenue plus claire, et lors du 4^{ème} atelier, les UCADR qui forment le noyau central du programme directeur ont été proposées, et les ateliers ont été repositionnés en tant que lieu permettant à la mission d'étude d'expliquer au niveau régional les orientations de l'étude et les acquis de l'exécution de l'étude.

A partir du 5^{ème} atelier, les problèmes et les mesures d'amélioration des activités des UCADR, qui forment le noyau du programme d'aménagement du système dans le programme directeur proposé par la mission d'étude, ont été aussi discutés. Dans le même temps, les orientations et les acquis de l'étude étaient eux aussi examinés, et les ateliers sont devenus des espaces de mise en commun des idées au niveau régional permettant de faire remonter les opinions régionales vers le niveau central. Cependant, on a pu observer durant la 1^{ère} phase des cas dans lesquels les membres des UCADR, serait-ce parce qu'ils manquaient de confiance en eux par rapport à la gestion des UCADR, ne

parvenaient pas à s'exprimer librement face aux directeurs régionaux et provinciaux.

Tableau 1.3.1 Thèmes et déroulement de l'exécution des ateliers de promotion de la collaboration

	N°	Principaux thèmes	Exécution et déroulement des ateliers
1 ^{ère} phase	1 ^{er} 2 ^{ème}	<ul style="list-style-type: none"> • Examen des problèmes centraux des mesures de lutte contre la dégradation des sols • Analyse des acteurs et analyse des problèmes en matière de mesures de lutte contre la dégradation des sols 	<ul style="list-style-type: none"> • Positionnement de ces ateliers en tant qu'espace pour une perception commune des problèmes centraux de l'étude par les différents acteurs
	3 ^{ème} 4 ^{ème}	<ul style="list-style-type: none"> • Examen de la répartition des rôles et des modes de synergie entre les acteurs • Synthèse de l'étude au Burkina Faso et examen des orientations pour la période suivante 	<ul style="list-style-type: none"> • Période d'examen de la structure du programme directeur • Suite à la proposition de mise en place des UCADR au niveau départemental, positionnement des ateliers en tant que comité de pilotage au niveau régional
	5 ^{ème} 6 ^{ème}	<ul style="list-style-type: none"> • Répartition des rôles pour la planification, l'exécution et la gestion des réalisations pilotes • Analyse des problèmes des activités des UCADR, examen du projet de matrice de conception de projet (project design matrix :PDM), examen des problèmes en vue de la phase suivante 	<ul style="list-style-type: none"> • Période de démarrage des activités des UCADR dans le cadre de l'aménagement du système, noyau central du programme directeur • Les personnes concernées ont clairement perçu les objectifs, les acquis, le contenu des activités de l'étude.
2 ^{ème} phase	1 ^{er} 2 ^{ème}	<ul style="list-style-type: none"> • Exposé du projet de programme directeur et des orientations pour la 2^{ème} phase de l'étude • Etat d'avancement de la 2^{ème} phase de l'étude • Résultats de l'étude et problèmes à traiter : Institutionnalisation des UCADR Gestion de plusieurs villages par les UCADR Exécution de l'étude quantitative des ressources 	<ul style="list-style-type: none"> • Période de vérification de l'efficacité du programme directeur et de renforcement des capacités des agents de vulgarisation etc.
	3 ^{ème} 4 ^{ème}	<ul style="list-style-type: none"> ① Orientations pour la 2^{ème} année d'étude ② Mesures concrètes en vue du passage à un projet ① Orientations pour la synthèse du projet de rapport final ② Proposition du projet pilote 	<ul style="list-style-type: none"> • Période d'enracinement en tant qu'espace d'échanges entre le gouvernement central et l'administration locale

Le thème de la 2^{ème} phase a été de vérifier si les membres des UCADR pouvaient mener les activités de façon autonome. Les membres de UCADR font rapport aux ateliers des

résultats des activités au niveau départemental, échangent sur ces résultats en position d'égalité avec les directeurs régionaux et provinciaux des services de l'agriculture, de l'élevage et de la foresterie, et les résultats sont remontés au niveau central. On a observé des cas dans lesquels le niveau central, en fonction des nécessités, a envoyé dans les régions une mission de collecte d'informations pour se mettre à l'écoute des opinions du terrain, a fait la synthèse, et en a restitué les résultats sous forme de proposition lors des ateliers. Durant la 2^{ème} phase, la perception des ateliers en tant que comité de pilotage au niveau régional s'est enracinée chez les participants et ces ateliers se sont développés au point de permettre des échanges animés en vue de l'institutionnalisation des UCADR, et de la réalisation d'un futur projet.

1.3.1.2 Les unités de coordination des actions de développement rural

Pour les unités de coordination des actions de développement rural, nous présentons les résultats de l'étude pilote en suivant les vérifications à effectuer du point 1.2.2.2 (page1-8).

<p>Vérification à effectuer ①</p> <p>Sont-elles des portes d'accès pour le soutien aux populations ?</p>
<p>[Conclusion]</p> <p>Les UCADR fonctionnent maintenant en tant que portes d'accès du soutien aux populations, grâce au fait que les acquis des formations aux méthodes de développement participatif dispensées aux agents de vulgarisation ont peu à peu porté leurs fruits, et grâce à l'élévation du niveau de proximité entre les agents de vulgarisation et les populations, à travers la formation sur le tas du travail de mise en oeuvre des réalisations.</p>

<Explications>

① Evolutions dans le niveau des contacts entre les agents de vulgarisation et les CVGT

Au départ de l'année 2004-2005 (2^{ème} phase) les villages objet de l'étude n'étaient qu'un nombre de quatre. Puis, dans la seconde moitié de l'année 2004-2005 et durant l'année 2005-2006, nous avons progressivement étendu le champ des villages couverts en intégrant les nouveaux villages, les nouveaux villages supplémentaires, puis les villages à diffusion de techniques. A travers ce processus, les agents de vulgarisation ont fait l'expérience « sur le tas » de travailler en accumulant les entretiens avec les CVGT pour la sélection des villages et des réalisations pilotes, pour l'examen du contenu des réalisations pilotes, etc., et en intégrant les demandes des populations dans les plans.

Durant l'année 2005-2006, nous avons notamment demandé aux agents de vulgarisation d'exécuter directement une partie des réalisations pilotes, ce qui a augmenté les occasions pour eux de se rendre dans les villages au contact des populations, et a renforcé leur niveau de proximité avec les CVGT.

Dans le même temps, les acquis des formations aux méthodes de développement participatif sont peu à peu venus au jour, et les capacités des agents de vulgarisation en matière d'écoute des populations, mais aussi en matière de sensibilisation se sont développées, ce qui a été un important facteur d'élévation du niveau de proximité.

② La porte d'accès du soutien aux populations

Il est fréquent que les villageois ne sachent pas vers qui se tourner pour demander conseil par rapport aux problèmes auxquels ils sont confrontés ou par rapport à leurs attentes. Nous avons observé des cas dans lesquels les villageois ont parlé de ces problèmes et attentes lors des réunions des UCADR, ce qui a permis de leur présenter des interlocuteurs concrets (ONG, services étatiques concernés) et ils ont pu ainsi accéder aux structures appropriées. Cela est un effet important de la participation des agents de vulgarisation concernés et des ONG/associations aux réunions des UCADR.

Vérification à effectuer ②

Les UCADR peuvent-elles remédier au manque de synergie entre les agents de vulgarisation ?

[Conclusion]

Nous avons pu vérifier que, du fait du partage par les membres des UCADR des plans d'activité des agents de vulgarisation, il était possible de mener les réalisations de façon plus rationnelle, notamment en réduisant les frais d'acquisition du matériel qui peut être mis en commun.

De plus, les agents de vulgarisation sont maintenant capables de choisir parmi eux un responsable de l'exécution pour les réalisations qui, tel le soutien au renforcement des CVGT, sortent de leurs domaines de spécialisation, et de mettre en oeuvre une répartition synergique des rôles.

Cependant, il y a aussi des cas dans lesquels, à cause des problèmes de communication en langue locale, le travail se concentre sur certains agents, et, lors du passage à un projet, il faudra inclure dans le budget les frais d'accompagnement par des interprètes en langue locale.

<Explications>

① Synergie entre les différents domaines

Dans le cadre des réalisations pilotes de l'année 2005-2006, pour une réalisation de cultures pluviales (niébé) en agriculture, et une réalisation de cultures fourragères en élevage (niébé), les agents de vulgarisation ont fait ensemble le point sur ces activités et diminué la quantité du matériel quand il était utilisable pour les deux réalisations. Nous avons ainsi pu vérifier que, grâce à la synergie entre les agents de vulgarisation dans les UCADR, les

réalisations dans les différents domaines étaient menées de façon efficace.

De plus, pour les actions en matière de gestion des ressources naturelles et de gestion des ressources forestières, le préfet et les agents de vulgarisation en agriculture, élevage et foresterie sont tous concernés, et la compréhension de ce que le partage des informations dans les réunions des UCADR est à la base de la synergie entre les agents de vulgarisation s'est bien enracinée.

② Répartition des rôles entre les différents agents de vulgarisation

Durant l'année 2004-2005 sont exécutées les réalisations pilotes sortant du domaine de spécialité des agents de vulgarisation suivantes : soutien à l'organisation et au fonctionnement des CVGT, activités féminines génératrices de revenus, banques de céréales, alphabétisation, aménagement de puits/forages, radiers, etc.

Pour ce qui est de la répartition des rôles entre les agents de vulgarisation, si l'on trouve par exemple une UCADR dans laquelle l'agent de vulgarisation en élevage qui est une femme a coordonné les activités féminines génératrices de revenus, on trouve par ailleurs une UCADR dans laquelle c'est le Chef ZAT, nommé en janvier 2005 qui a pris ces activités en charge, et on a noté une répartition des rôles limitée au minimum. Dans le cadre des réalisations pilotes de l'année 2005-2006, pour celles qui sortent du domaine de spécialisation des agents de vulgarisation, notamment le soutien aux activités féminines génératrices de revenus, au renforcement de l'organisation des CVGT, et aux formations d'alphabétiseurs, nous avons décidé de les mener sur la base d'une clarification de l'agent de vulgarisation responsable de la coordination avec les ONG etc. et du monitoring, et avons ainsi poursuivi la vérification démarrée en 2004/2005 de la façon dont se fait la répartition des rôles entre agents de vulgarisation.

Dans le Centre Nord, la répartition des rôles a été décidée en vue de la rationalisation, les responsabilités étant par exemple confiées à un agent relativement moins occupé, ou encore à un agent travaillant déjà dans un village voisin du village concerné.

Dans le Sahel, par contre, il y a eu des cas dans lesquels la communication en langue locale a été privilégiée, et un responsable déterminé parce qu'il pouvait communiquer en fulfulde. Si l'on retourne la chose, on verra que la conséquence en est une concentration du travail sur les agents foulaphones, et l'on peut avancer que le résultat atteint est à l'inverse de la rationalisation dans le Centre Nord. Une formation en fulfulde a été initiée par les cadres et agents du Sahel, mais il est difficile de maîtriser cette langue immédiatement, et il faudra prendre en compte dans le budget des réalisations les frais d'accompagnement sur le terrain par un interprète local.

Vérification à effectuer ③

Les UCADR peuvent-elles être un cadre de complément pour les activités des agents de vulgarisation dans le contexte de réduction du nombre d'agents ?

[Conclusion]

L'utilisation des ONG/associations est indispensable en matière d'exécution de réalisations telles que le soutien à l'organisation et au fonctionnement des CVGT, mais aussi les activités féminines génératrices de revenus, les banques de céréales, l'alphabétisation, l'aménagement des puits/forages, la réfection des pistes, etc. ainsi qu'en matière de gestion et maintenance des bâtiments et ouvrages. Cependant, les agents de vulgarisation désignent parmi eux un responsable de l'exécution, et les responsabilités au sein de l'UCADR sont en voie de se clarifier.

Lors de l'examen des réalisations à mettre en oeuvre, même dans les domaines spécialisés que les agents de vulgarisation peuvent assurer par eux-mêmes, il est possible, en considération du volume de travail et du degré de disponibilité des agents de vulgarisation, d'exécuter ces réalisations en faisant appel aux ONG/associations.

<Explications>**① Répartition des rôles entre les agents de vulgarisation et les ONG/associations.**

Les ONG/associations ont accumulé un savoir-faire en matière de sensibilisation des populations. On peut donner l'exemple d'animateurs qui, pour faire une sensibilisation, vont passer la nuit dans le village concerné, montrer une vidéo de sensibilisation le soir à l'ensemble des villageois, et le lendemain matin rassembler les responsables de la CVGT pour une formation, menant ainsi leurs activités de façon rationnelle.

En dehors du soutien à l'organisation et au fonctionnement des CVGT, l'utilisation des ONG/associations est indispensable du point de vue technique pour d'autres réalisations qui sortent du domaine de spécialisation des agents de vulgarisation telles que les activités féminines génératrices de revenus, les banques de céréales, l'alphabétisation, l'aménagement de puits/forages, la réfection des pistes, etc. De plus l'opinion a été exprimée qu'il était difficile aux agents de vulgarisation d'assurer le monitoring de la gestion et de l'entretien des bâtiments, cela sortant aussi de leur domaine de spécialisation.

L'utilisation des ONG/associations est indispensable pour l'exécution et la maintenance des réalisations, mais il faut absolument éviter de dépendre uniquement d'elles, et désigner un agent responsable dans ces domaines, qui devra participer activement à la sensibilisation des populations, la gestion de l'avancement, la maintenance, etc.

Dans l'exécution des réalisations pilotes de l'année 2005-2006, comme indiqué plus haut, des agents de vulgarisation responsables ont été déterminés et les responsabilités au sein des UCADR sont en passe d'être clarifiées.

② Contraintes en rapport avec le volume de travail

Alors qu'au départ, en 2004-2005 le nombre de villages couvert par chacune des UCADR n'était que de 1, il est passé d'un coup à 4 ou 5 villages en 2005-2006. De plus, l'exécution des réalisations en 2005-2006 se proposait de tester si les agents de vulgarisation pouvaient exécuter les réalisations directement. Ceci a amené une importante augmentation du volume de travail, et le nombre de sorties des agents de vulgarisation dans les villages a aussi grimpé en flèche, à tel point que certains d'entre eux ont passé plus de la moitié du mois au dehors. Dans le cadre d'un futur projet, le volume de travail des agents de vulgarisation membres de l'UCADR sera un facteur limitant, et on peut prévoir que des limites apparaîtront dans le nombre de villages dans lesquels une UCADR peut gérer les réalisations.

Dans les réflexions sur le passage à un projet, on pourra considérer que, même pour les réalisations que les agents de vulgarisation peuvent exécuter directement, en fonction du volume de travail et de l'état d'affectation des agents de vulgarisation, il est plus réaliste de mener les réalisations dans le même mode que les réalisations pilotes de 2004-2005, à savoir faire appel à des ONG/associations et demander aux agents de vulgarisation d'encadrer et contrôler leur travail.

③ Les conseillers des UCADR

Durant l'année 2005-2006, dans le but de redynamiser les activités des UCADR du Sahel, nous avons demandé à des cadres des ONG/associations, des personnels ayant une bonne expérience des activités dans la zone, de participer aux UCADR en tant que conseillers.

Leur mission était la suivante :

Les conseillers assistent aux réunions des UCADR, observent si le mode de gestion des réunions, le contenu des réunions et les activités des agents de vulgarisation sur le terrain sont exécutées de façon appropriée et autonome, en prenant en compte la situation locale et la volonté de populations, et donnent des conseils en temps utile. Ils se placent pour cela dans les perspectives suivantes :

- La répartition des rôles entre les cadres des services étatiques, les agents de vulgarisation, les responsables de ONG/associations, et les CVGT est-elle déterminée, et les responsabilités sont-elles clairement définies ?

- Les activités des UCADR sont-elles menées de façon dynamique et autonome ?

- La réflexion prend-elle en compte la situation naturelle et socio-économique de la zone ainsi que les attentes des populations, dans une perspective intégrée ?

Au départ, les cadres et agents des services étatiques ont fait part à la mission d'étude de leurs doutes par rapport à la nécessité d'introduire ces conseillers, mais nous avons obtenu leur accord à travers des échanges sur ce point.

Les conseils ont porté sur des points de base pour une gestion rationnelle des réunions tels que l'heure de début des réunions, les pauses, la façon de faire les rapports lors des réunions etc., la nécessité que les agents de vulgarisation exercent un suivi sur l'organisation des CVGT, le contenu de ce suivi, etc., mais aussi des corrections par rapport au fait que les réunions étaient parfois menées au rythme des services étatiques et avaient tendance à laisser de côté les CVGT.

De telles améliorations contribuent à la rationalisation et à la dynamisation des activités des UCADR, mais à la question : La participation des conseillers continuera-t-elle à montrer son efficacité ?, et à la question : Cela est-il nécessaire ?, nous souhaitons répondre par la négative. Nous pensons qu'il y a des limites au delà desquelles les membres des UCADR ne pourront plus prêter l'oreille à des conseils extérieurs. Dans l'étape du passage à un projet, une évaluation régulière des activités des UCADR est nécessaire, et c'est dans ce cadre que les capacités de ces cadres expérimentés pourraient être mises à profit.

Vérification à effectuer ④

Les UCADR peuvent-elles améliorer la communication entre les agents de vulgarisation et les populations ?

[Conclusion]

La communication en langue locale est un élément important, il faut intégrer des formations en langues locales en fonction des nécessités dans le cadre du renforcement des capacités des agents de vulgarisation, et une démarche dans ce sens a été entreprise volontairement par les intéressés.

De plus, pour promouvoir l'expression des CVGT, il faut renforcer les capacités en matière d'explications des membres de la CVGT lors des réunions. Plusieurs CVGT participent maintenant aux réunions et on a pu observer une sensibilisation mutuelle entre ces CVGT.

<Explications>

① La communication en langue locale

Dans les réunions des UCADR, l'un des obstacles à la communication entre les agents et cadres des services étatiques et les populations est celui de la langue. Les villages objet des réalisations des 2 UCADR du Sahel utilisent le fulfulde. Lors des réunions des UCADR, un agent de vulgarisation foulaphone traduit, mais comme il n'y qu'un seul agent pour assurer la traduction dans l'UCADR de Dori, cela représente une importante charge de travail pour lui. Dans le cas où le secrétaire d'une CVGT qui parle français assistait aux réunions, il a assuré l'interprétariat et a pu remplir ce rôle de façon satisfaisante. Cependant, il est difficile que ce secrétaire assiste à toutes les réunions, et on pourrait en tant que mode de gestion des réunions envisager de demander aux CVGT participantes de

venir avec une personne qui peut traduire.

Les cadres et agents de l'UCADR de Dori ont par ailleurs demandé une formation en fulfulde, et cette formation a démarré sur la base du volontariat. Un mouvement semblable s'est produit dans l'UCADR de Sebba. On peut penser qu'il faudra du temps pour que les auditeurs puissent parler de façon fonctionnelle, mais cette volonté de communiquer ne serait-ce qu'un peu mieux avec les populations est louable.

Lorsque les agents de vulgarisation interviennent sur le terrain, en fonction de leur direction provinciale, il arrive qu'ils sortent avec un interprète en langue locale, mais les agents en contact avec les populations n'ont pas jusqu'à présent appris plus que les mots de base dans la langue locale. Il y a dans le Sahel de nombreuses autres langues que le fulfulde qui sont parlées, et il est nécessaire d'intégrer dans le renforcement des capacités des agents de vulgarisation des formations en langue locale de la zone.

② Mesures pour promouvoir l'expression des CVGT

Pour améliorer la communication entre les agents de vulgarisation et les populations, il est important de rendre les interventions des CVGT dans les réunions des UCADR plus dynamiques.

Les conseillers qui ont été intégrés dans les UCADR depuis l'année 2005-2006, ont recommandé que, lors du rapport oral sur l'état d'avancement des réalisations dans les villages, on laisse d'abord la parole aux CVGT, puis ensuite aux agents de vulgarisation pour compléter ce qu'ont dit les CVGT, et aussi qu'avant les réunions, on communique aux CVGT l'ordre du jour prévu, afin qu'elles puissent réfléchir préalablement à ce qu'elles vont dire. L'idée est de renforcer les capacités des CVGT en matière d'expression lors des réunions, de rendre la gestion des réunions plus efficace, et d'améliorer la communication avec les CVGT.

Comme les réunions des UCADR du Centre Nord se déroulent sans cérémonie et en moore, l'atmosphère en est relativement libre, et l'expression des CVGT plus active que dans le Sahel. Cela est aussi dû à ce que les CVGT du Centre Nord sont habituées aux réunions.

De plus, par le fait que le nombre de villages objet de réalisations pilotes de chaque UCADR a augmenté dans la seconde moitié de l'an 2004-2005, les réunions voient participer plusieurs CVGT. La façon de communiquer des CVGT et le contenu de leurs communications varie beaucoup d'une CVGT à l'autre, mais on pu observer une sensibilisation mutuelle qui fait que, après avoir écouté la communication d'une autre CVGT, la première CVGT complète son propre rapport en fonction de celui de l'autre.

Vérification à effectuer ⑤

Les UCADR peuvent-elles gérer l'exécution des réalisations ?

[Conclusion]

Le nombre des villages cibles des UCADR a augmenté, et les effets de la formation sur le tas sont apparus.

Il a été constaté que les UCADR pouvaient sans problème effectuer entre autres la sélection des villages, l'étude de la situation des villages environnants, le suivi du soutien aux CVGT, l'établissement des plans d'exécution des réalisations, ainsi que l'exécution des réalisations.

Il a aussi été constaté qu'elles peuvent planifier les formations et les visites de sites etc. pour les réalisations exécutées directement par les agents de vulgarisation.

Cependant, l'établissement de termes de référence pour les réalisations sortant de leurs domaines de spécialisation présente un degré de difficulté important, et un encadrement par le Directeur provincial de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques et le Chef SAC/MR est nécessaire

<Explications>

① La sélection des villages

On a un cas dans lequel, lors de la sélection des nouveaux villages dans le Centre Nord, les cadres et agents de vulgarisation ont réfléchi, et prenant en considération la cohésion de la population pour mettre en place une CVGT sur une courte période, ont par eux-mêmes introduit un critère de nombre d'habitants du village.

Par ailleurs, lors de la sélection des nouveaux villages, l'UCADR de Dori dans le Sahel a tiré les enseignements de ce que, comme l'existence ou non de projets intervenant dans la zone n'avait pas été intégrée dans les critères, la présence d'un autre projet n'avait pas été détectée.

Par la suite, mettant à profit les enseignements ainsi tirés, lors de la sélection des nouveaux villages supplémentaires et des villages de diffusion, dans la seconde moitié de l'année 2004-2005 et en 2005-2006, la sélection a été faite en déterminant des critères conformes aux objectifs de l'étude dans ces nouveaux villages exposés par la mission d'étude qui ont été bien compris.

② L'étude de la situation actuelle des villages environnants

En plus des villages dans lesquels des réalisations pilotes ont été entreprises jusqu'en 2004-2005, durant l'année 2005-2006, nous avons demandé aux agents de vulgarisation de proposer aux villages environnants des plans de réalisations et d'exécuter ceux qui étaient pertinents. Préalablement, nous avons fait exécuter une étude de données de base et une étude des ressources des villages concernés aux agents de vulgarisation.

Ils ont pu mener ces études à bien par eux-mêmes en étudiant les documents existants, et en effectuant une étude par interview des villageois, en contact avec la CVGT du village. Il

a été constaté que l'étude de la situation actuelle des villages pouvait être exécutée sans problème.

③ La mise en place de CVGT dans les nouveaux villages

Nous avons demandé aux UCADR de mener l'ensemble du processus qui commence par le soutien à la mise en place de la CVGT, et pour vérifier les capacités des UCADR en la matière, nous nous sommes engagés en 2004-2005 dans les villages de Sindri dans le département de Guibaré et de Goudébo dans le département de Dori. Nous avons fait exécuter le travail concret de sensibilisation de la population et d'organisation etc. à des ONG prestataires, et avons demandé aux UCADR d'engager une réflexion sur les termes de référence de la prestation, et la présélection des candidats prestataires, etc. Les agents de vulgarisation n'avaient pas d'expérience en matière d'établissement ou d'examen de termes de référence, et le degré de difficulté de ce travail était pour eux élevé.

Dans un futur projet, si une UCADR nouvellement créée fait ce genre de travail, il faut d'abord, sous l'encadrement du Directeur Provincial de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques et du Chef SAC/MR, qui sont les conseillers de l'UCADR, former sur le tas les agents de vulgarisation en leur faisant expérimenter la passation de contrats dans 1 ou 2 villages, pour que les agents puissent ensuite poursuivre ce travail par eux-mêmes. Cela implique que les conseillers, qui sont en charge de plusieurs UCADR, concentrent leur encadrement sur la période de lancement de chaque UCADR.

④ Le suivi du soutien aux CVGT

Un certain temps après la création de la CVGT, celle-ci ne bénéficie plus du soutien de l'ONG. Il est nécessaire que les agents de vulgarisation assurent un suivi des CVGT dans le cadre du monitoring.

Les conseillers des UCADR du Sahel ont expliqué que lorsque les agents de vulgarisation sortent dans un village dans le cadre du soutien technique, il faut absolument qu'ils en profitent pour rencontrer les responsables de la CVGT, et poursuivent la sensibilisation sur l'importance de la CVGT et son rôle. Ce conseil a été compris comme dicté par l'expérience des conseillers, et de tels contacts de la part des agents de vulgarisation ne peuvent qu'aller dans le sens de l'établissement d'une relation de confiance avec la CVGT et d'un renforcement de la communication. A la suite de cela, les 2 UCADR du Sahel ont désigné un agent de vulgarisation responsable du suivi du soutien à la CVGT, et sont passées à la pratique.

⑤ La gestion des réalisations pilotes

Lors de la sélection des réalisations pilotes dans les premiers villages en 2004-2005, chaque UCADR a sélectionné des réalisations pilotes sur la base du plan de développement villageois, et les a proposées. Les UCADR du Sahel, en préalable à ce travail de sélection,

on effectué une évaluation simplifiée des réalisations pilotes exécutées pendant le 1ère phase, et ont proposé d'intégrer à la poursuite de l'amélioration des cultures pluviales la production de fumure à l'aide de fosses fumières, la conservation des terres agricoles par la pose de cordons pierreux, etc., et on a pu constater à cette occasion un mouvement de prise en compte des résultats de l'année précédente.

Pour que les UCADR jouent le premier rôle dans le soutien à l'exécution des réalisations, il faut prendre de la distance par rapport à l'idée de n'exécuter que des réalisations conformes au plan de développement villageois, et il faut que les UCADR aient la capacité de juger d'un point de vue global de ce qui est nécessaire pour le village objet des réalisations, et de la façon d'y parvenir.

En 2005-2006, nous avons eu pour objectif de faire acquérir aux UCADR « l'ensemble du processus de gestion des projets qui part de la sélection des réalisations pour se poursuivre par la proposition des réalisations, le financement (recherche de bailleurs), la gestion de l'exécution des réalisations, le suivi-évaluation, et le retour d'informations ».

⑥ L'établissement de plans de réalisations

En 2005-2006 nous avons pris comme l'un des thèmes de l'exécution des réalisations pilotes l'exécution directe de réalisations par les agents de vulgarisation. Pour cela, nous demandons aux agents de vulgarisation d'établir préalablement un plan de réalisations incluant un devis, puis la mission d'étude a des concertations avec eux sur le contenu de ce plan, et nous demandons en résultat de ces concertations aux agents de vulgarisation d'exécuter les réalisations. Comme il s'agit des domaines de spécialisation des agents de vulgarisation, les plans qui incluent notamment le calendrier, le budget, les plans de formation des villageois, les échanges avec la CVGT sur les contributions villageoises, ont pu être établis sans problème.

Par ailleurs, au Centre Nord, parmi les plans de formations des villageois dans les domaines de l'agriculture et de l'élevage, il y a eu des cas dans lesquels, en plus de l'agent de vulgarisation concerné, il était prévu dans le budget de faire appel à un autre agent de la direction provinciale en tant que formateur. Les formations sont de façon évidente distinguées de l'encadrement technique quotidien et leur contenu est géré par la direction provinciale. Le per diem des formateurs est placé à un niveau plus élevé que celui de l'encadrement technique ordinaire, et il sera nécessaire d'en tenir compte lors du passage à un projet.

⑦ La gestion des fonds des réalisations

Dans le cadre de l'exécution des réalisations par les agents de vulgarisation, la question de savoir comment faire gérer les fonds a été un grand problème. En 2005-2006, nous avons testé pour des montants limités comment les UCADR géraient l'acquisition de matériels et

intrants. Avant le test, nous avons interviewé les structures concernées sur la gestion des fonds par les UCADR, et avons constaté à cette occasion que le préfet n'avait pas de compétences en matière d'exécution de budget. On ne peut donc demander au président de l'UCADR dans sa composition actuelle de gérer des fonds.

Il y a bien l'approche prise par des projets tels que le PNGT II qui consiste à faire gérer les fonds par les CVGT, mais cela est dangereux dans le cas où la CVGT ne fonctionne pas encore suffisamment bien.

Sur la base des résultats de ces entrevues, en 2005-2006, nous avons confié les fonds aux agents de vulgarisation responsables des réalisations en nous basant sur le devis qu'ils avaient présenté, et avons ainsi testé s'ils étaient capables de gérer ces fonds. Nous avons fait ce test en demandant selon les cas au préfet ou au chef ZAT de vérifier l'acquisition des matériels et intrants, et avons constaté que la gestion des fonds était exécutée sans problème. Il y a eu cependant des cas où, comme à Guibaré ou à Sebba, les intrants ou matériels n'ayant pu être acquis à proximité des villages, la mission d'étude ou le Chef SAC/MR ont apporté leur soutien pour l'acquisition. Il faudra lors du montage d'un projet prendre en compte les frais de communication et de transport des matériels etc.

Pour ce qui est des capacités en gestion des fonds dans le cadre d'un futur projet, après le lancement des nouvelles communes dans le cadre de la décentralisation, on passera à une gestion des fonds par le maire.

⑧ Les capacités en suivi-évaluation

Dans le cadre des capacités en gestion des réalisations des cadres et agents de vulgarisation, en 2004-2005, nous avons demandé aux UCADR l'évaluation des réalisations pilotes en 2004-2005, et en 2005-2006 l'évaluation des prestations des ONG/associations prestataires des réalisations de 2004-2005. Nous leur avons demandé d'examiner au sein de l'UCADR le mode d'évaluation, les indicateurs, et les critères d'évaluation, et l'évaluation a été effectuée par les membres de l'UCADR y compris les CVGT.

A partir de 2004-2005 et en 2005-2006, dans l'UCADR de Guibaré, qui a connu beaucoup de mouvements d'affectations de personnel des agents de vulgarisation, avec en plus de cela les congés du mois d'août, l'évaluation des ONG/associations n'a pu se dérouler de façon satisfaisante. L'évaluation des capacités en gestion des réalisations des UCADR diffère grandement selon la présence ou non de personnes expérimentées, et si, à la suite de mouvements de personnels, les personnes expérimentées manquent, la façon dont ce vide va être comblé joue un rôle clé.

Fondamentalement, le Chef ZAT qui est secrétaire exécutif est au centre, il est souhaitable qu'il exécute le suivi-évaluation avec les autres agents de vulgarisation, et un système dans lequel le Chef SAC/MR et le Directeur Provincial de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des

Ressources Halieutiques soutiennent le Chef ZAT est fondamental.

⑨ Les visites de sites avancés

En matière de gestion des réalisations, il y a eu des cas dans lesquels les agents de vulgarisation, dans un but de sensibilisation et de formation des villageois, ont organisé des visites de sites avancés. Concrètement, il s'agit d'aviculture pour l'UCADR de Guibaré et de coupe et conservation du fourrage pour l'UCADR de Korsimoro. Nous avons vérifié que les agents de vulgarisation ont pu exécuter ces visites en se chargeant de tout : en prenant contact avec les agents en charge du village visité, en mettant au point le calendrier, en s'occupant de la location du véhicule, etc.

Les visites de sites avancés sont des occasions pour les villageois de voir de leurs propres yeux l'effet direct des réalisations et d'écouter directement ce qu'ont à dire les populations visitées, et elles ont donc un important impact en termes de sensibilisation. Lors du séminaire de diffusion auprès des villages environnants tenu dans le village de Nougou par l'UCADR de Korsimoro, les participants des autres villages ont montré un fort intérêt pour les visites des sites organisées durant la 1ère phase pour les villageois de Nougou, ce qui montre que les populations ont une forte volonté d'appropriation des techniques mises en oeuvre dans les autres villages. Nous avons vérifié que les agents de vulgarisation pouvaient mener par eux-mêmes des actions de ce genre.

Vérification à effectuer ⑥
Les UCADR peuvent-elles effectuer la diffusion vers d'autres villages du département ?
[Conclusion]
Il a été vérifié qu'elles pouvaient sans problème organiser les séminaires ayant pour objectif la diffusion dans les villages environnants, inviter les villages environnants, préparer les panneaux et les récompenses, et gérer les débats le jour du séminaire.

<Explications>

① Les séminaires de diffusion auprès des villages environnants

En novembre 2005, nous avons rassemblé dans les premiers villages (Vousnango, Nougou, Sèlbo et Diogora) les représentants des villages environnants, tenu un séminaire dans chaque village, et présenté les réalisations pilotes. De plus, à l'occasion de ces séminaires, ont été sélectionnées les meilleures réalisations parmi celles exécutées dans le village invitant, et les sous commissions concernées ont été récompensées.

Pour ce séminaire, nous avons aussi installé des panneaux en français et en langue locale sur les bâtiments et équipements construits dans le cadre de réalisations pilotes, dans l'idée que la diffusion auprès des populations voisines puisse se poursuivre après les séminaires. Pour les récompenses décernées aux réalisations primées, les agents de vulgarisation ont

choisi les prix en demandant aux villageois ce qu'ils voulaient (petits matériels tels que brouette, pelles, engrais etc.) . L'attribution de prix de ce genre est efficace en matière de promotion de l'implication des populations dans les activités.

Le travail en rapport avec ces séminaires : planification, invitation des villages voisins, préparation des panneaux et des prix, etc. a été entièrement confié aux UCADR, et il a été vérifié qu'il pouvait être effectué sans problème, y compris la gestion du séminaire le jour même. On peut attendre de l'effet de diffusion auprès des villages avoisinants et de l'encouragement apporté aux sous commissions par les prix une dynamisation et une durabilité accrue des activités.

Vérification à effectuer ⑦

Les UCADR peuvent-elles établir des stratégies de développement rural adaptées aux situations locales ?

[Conclusion]

La nécessité d'une évaluation de la pression sur l'environnement basée sur les résultats de l'étude des ressources a été comprise, mais nous ne sommes pas parvenus à percevoir de quelle manière cette évaluation sera mise à profit pour l'établissement de plans de développement locaux et de stratégies de développement.

<Explications>

① Une stratégie de développement adaptée à la situation locale

De toute évidence, des mesures de lutte contre la dégradation des sols qui ne tiendraient pas compte des ressources naturelles de la zone cible ni de sa situation sociologique, ne pourraient se fixer durablement. Même si le rôle principal dans la mise en oeuvre du développement rural est dévolu aux populations, l'aménagement du système requiert des services étatiques une capacité à encadrer les populations en leur montrant de façon précise les orientations du développement. En 2005-2006, nous avons exécuté une étude quantitative des ressources dans les villages de Nougou, Vousnango, et Sèlbo. En lien avec cette étude, pour conscientiser les services étatiques, lors de la 3^{ème} réunion d'échanges entre les UCADR tenue en septembre 2005, nous avons eu un rapport en cours de route sur l'état de l'étude des ressources, avons par la même occasion donné des explications résumées sur la façon d'évaluer la pression sur l'environnement, et avons obtenu la compréhension de la nécessité de cette évaluation.

Cependant, nous ne sommes pas parvenus à percevoir de quelle manière cette évaluation sera mise à profit pour l'établissement de plans de développement locaux et de stratégies de développement. Dans un futur projet, il faut que les UCADR prennent l'initiative du développement de l'ensemble de la commune, mais ses capacités en la matière sont

actuellement insuffisantes.

Vérification à effectuer ⑧

Les UCADR peuvent-elles être actives de façon durable ?

[Conclusion]

Pour ce qui concerne la composition des UCADR, le fait d'avoir attribué la présidence aux préfets a permis de clarifier le dispositif hiérarchique par rapport aux agents de vulgarisation, et l'implication des agents de vulgarisation en a été améliorée.

De plus, 3 UCADR ont été officiellement institutionnalisées par des arrêtés des Hauts Commissaires, et les bases qui doivent permettre la poursuite des activités des UCADR après la fin de l'étude ont été assurées.

Chaque UCADR a rédigé un programme d'action après la fin de l'étude, mais il y a eu des différences reflétant de manière globale les disparités dans l'expérience des agents de vulgarisation, dans leurs capacités, et dans leur degré d'implication. La réduction des activités des UCADR dans une situation de manque de fonds et d'absence de bailleurs est préoccupante.

<Explications>

① La composition des UCADR

Vers la fin de l'année 2004-2005, nous avons réformé partiellement la composition des UCADR de la façon suivante :

- La présidence des UCADR est passée des Directeurs Provinciaux de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques aux Préfets.
- Un secrétaire exécutif a été mis en place : le Chef ZAT.

Les Directeurs Provinciaux de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques (DPAHRH) sont devenus conseillers et on a donc deux conseillers avec le Chef SAC/MR.

Le fait d'attribuer la présidence aux préfets a permis de placer les Chefs ZATE et SDECV sous l'autorité du président de l'UCADR, et les instructions données dans les UCADR ont été clarifiées.

Avant la présidence des préfets, comme le Directeur Provincial de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques ne pouvait exercer d'autorité sur les Chefs ZATE et les agents forestiers, les agents de vulgarisation des domaines autres que celui de l'agriculture participaient aux activités des UCADR sur instruction de leurs supérieurs, leurs directeurs provinciaux.

Les préfets sont très occupés et ils ne participent en moyenne qu'à la moitié des réunions des UCADR, mais dans ce cas, un représentant du préfet ou le chef ZAT dirigent les

réunions à sa place et lui en rendent compte dans les jours qui suivent.

Dès avant cela, les capacités des chefs ZAT ont influé sur les activités des UCADR. Dans une UCADR où un jeune Chef ZAT a été affecté, son manque d'expérience fait que son pouvoir de rassemblement en tant que secrétaire exécutif est moins important. Les mouvements de personnel sont parfois inévitables, mais l'effet de l'affectation du Chef ZAT qui joue un rôle clé dans les UCADR a un effet important. Nous attendons des nouveaux chefs ZAT qu'ils accumulent de l'expérience et développent leurs capacités.

De plus, en août et octobre 2005, il y a eu un mouvement d'affectation de préfets dans l'ensemble du pays, et les présidents de 3 des UCADR ont changé. Il a été souligné dès avant cela que les mouvements de personnels chez les préfets sont nombreux, mais il n'en reste pas moins que les avantages de la présidence par les préfets sont grands. Il faut s'efforcer de minimiser les effets de ces affectations sur les activités des UCADR, notamment en assurant un bon passage de relais.

Les DPAHRH qui sont maintenant conseillers ont acquis une bonne expérience en tant que présidents des UCADR et ils ont non seulement assuré les conseils techniques en agriculture, mais aussi conseillé de façon idoine l'établissement des plans d'exécution des réalisations par les agents de vulgarisation, même dans les autres domaines.

L'autre conseiller, le Chef SAC/MR, est dans une position qui lui permet de maîtriser les informations sur la situation réelle dans les provinces de sa région, et les Chefs SAC/MR du Sahel et du Centre Nord ont participé chacun à deux UCADR et exercé des conseils de façon synthétique.

Comme tous ces conseillers travaillent dans les chefs lieux de région ou de province, il faut selon les UCADR assurer les frais de déplacement jusqu'au lieu de réunion de l'UCADR. Dans une perspective de durabilité des UCADR, il faudra considérer la fréquence de la participation des conseillers aux réunions, et par exemple envisager de concentrer cette participation sur la période de lancement de l'UCADR.

② L'institutionnalisation des UCADR

Le positionnement officiel des quatre UCADR existantes dans les institutions actuelles apporte une preuve de l'efficacité des UCADR et, de plus, est un préalable nécessaire pour assurer la durabilité des activités des UCADR après la fin de l'étude. La mission d'étude, dès le début de l'année 2005-2006, a travaillé à ce que les UCADR soient institutionnalisées à travers des arrêtés des Préfets ou des Hauts Commissaires. Elle a par ailleurs demandé au Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation de donner des instructions concrètes au niveau local pour l'institutionnalisation des UCADR organisées par notre étude.

En résultat de cela, début octobre 2005, un courrier a été adressé par le Ministère de

l'Administration Territoriale et de la Décentralisation aux Gouverneurs du Centre Nord et du Sahel pour leur donner l'instruction d'institutionnaliser les UCADR (voir le document annexe 2).

Puis, dans les UCADR de Sebba, de Korsimoro, et de Guibaré, les Préfets ont adressé des demandes de création officielle de leurs UCADR, et les UCADR ont été reconnues officiellement par des arrêtés des Hauts Commissaires (document annexe 2).

Le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation a de plus reconnu l'importance du rôle des UCADR dans le renforcement des communes et a clairement indiqué son intention de les intégrer dans son plan d'action pour la décentralisation (document annexe 2).

③ Les programmes d'action

Quel type d'activités les UCADR actuelles vont-elles poursuivre après la fin de l'étude ? Comment vont-elles pérenniser les activités des réalisations pilotes pour lesquelles elles ont jusqu'à présent apporté un soutien aux villageois ? Ce sont là des problèmes importants à résoudre.

Nous avons fait comprendre aux UCADR lors des troisièmes réunions d'échanges entre les UCADR organisées en septembre que des activités durables après la fin de l'étude étaient nécessaires, et nous leur avons demandé lors des réunions des UCADR de travailler à des plans d'action. Lors du quatrième atelier de promotion de la collaboration tenue en novembre, nous avons demandé à chaque UCADR de présenter son plan d'action, et examiné le contenu de ces plans.

Si l'on compare les plans d'action des différentes UCADR, on constate des différences importantes au niveau de la maturité. On peut juger que ces résultats reflètent globalement le niveau d'expérience dans les activités des UCADR, les capacités, le degré d'implication des agents de vulgarisation qui ont participé effectivement au travail d'élaboration des ces plans.

④ la synergie avec plusieurs bailleurs

Au Sahel l'influence exercée par le PSB qui a exécuté les réalisations selon le principe « un village, un bailleur » était forte, mais ce projet s'est terminé en 2004, et on peut penser que dorénavant les bailleurs vont prendre l'orientation de mener les projets en synergie, et en harmonisant leurs actions, avec le PNGT II au centre.

Dans le Centre Nord, des projets tels que le PNGT II et le PDL/S interviennent déjà à plusieurs dans la même province, et il est vérifié que la synergie avec les autres projets ne pose pas problème.

De fait, l'UCADR de Korsimoro a fait une demande de réalisation auprès d'autres bailleurs pour des réalisations qui ne pouvaient être intégrées dans les réalisations pilotes de notre

étude dans la mesure où les fonds pour un bouli ou des puits/forages étaient insuffisants. Après la fin de l'étude, les UCADR vont prendre en charge la planification et la budgétisation des réalisations, et leur durabilité dépendra pour beaucoup de leurs capacités à entretenir des contacts avec plusieurs bailleurs et à mettre en oeuvre les réalisations en coordonnant les soutiens de ces bailleurs.

Vérification à effectuer ⑨ Les UCADR existantes peuvent-elles assurer la diffusion auprès des autres provinces ?

[Conclusion]

Dans des ateliers communs de vérification de la diffusabilité qui s'adressaient aux trois provinces dans lesquelles il n'y a pas eu de réalisations pilotes, il y a eu parfois un manque de personnes clé car elles étaient réquisitionnées pour les opérations de vote des élections présidentielles, mais, d'une façon ou d'une autre, le programme a pu être digéré. Il a été vérifié que les agents de vulgarisation peuvent se répartir les rôles de formateurs, effectuer les préparatifs des ateliers, élaborer les documents, et mener les réunions.

Cependant, il y a eu des insuffisances de contenu des explications ou de technique d'explication, et on a pu noter des cas où ce contenu n'a pas été suffisamment transmis aux auditeurs.

Les cadres et agents de vulgarisation qui étaient auditeurs ont pu comme prévu, après leur retour dans leurs postes de travail, mettre en place des UCADR provisoires, et effectuer un entraînement pratique consistant à faire la sélection d'un village, l'étude de ressources, l'élaboration d'un plan de réalisations, et la demande de soutien aux bailleurs.

Dans la province du Soum où l'exécution de réalisations par d'autres bailleurs est avancée, des doutes ont été exprimés sur la signification de la mise en place des UCADR. On peut penser que cela est dû à ce que certains participants n'ont pas pris en compte la fonction de synergie entre les services étatiques de l'agriculture, de l'élevage et de l'environnement des UCADR et les ont prises pour de simples structures d'exécution des réalisations. Les insuffisances des explications côté formateurs, et les disparités avec le système de réalisations en cours dans le Soum forment l'arrière plan de ces opinions négatives.

<Explications>

① Vérification de la diffusabilité

Nous avons décidé d'organiser des ateliers communs UCADR par UCADR qui rassemblent les agents de vulgarisation etc. de 3 départements (dans trois provinces différentes) qui ont exécuté des réalisations pilotes, et les agents de vulgarisation etc. des 3 provinces qui n'ont pas exécuté de réalisations pilotes dans le cadre de notre étude, et de tester ainsi un transfert de techniques d'agent à agent portant sur les expériences

accumulées par les UCADR en matière d'établissement de plans de réalisations, de monitoring, etc. Nous avons ensuite demandé aux cadres et agents de vulgarisation qui étaient auditeurs de mettre en place des UCADR provisoires après leur retour dans leurs postes de travail, et d'effectuer un entraînement pratique consistant à faire la sélection d'un village, l'étude de ressources, l'élaboration d'un plan de réalisations, et la demande de soutien aux bailleurs.

Le transfert de techniques s'est effectué de la manière suivante : Les agents de vulgarisation membres des UCADR sont devenus formateurs et ont exercé un appui conseil auprès des agents de vulgarisation des autres provinces. Dans le même temps, il a été procédé à un monitoring de l'état de renforcement des capacités des agents de vulgarisation membres de UCADR, portant notamment sur notamment l'état de l'encadrement des auditeurs.

Dans ces ateliers communs, les membres de toutes les UCADR sauf celle de Guibaré se sont réparti la tâche et ont examiné les programmes, élaboré les documents explicatifs, mené les réunions etc.

Certaines UCADR ont manqué de personnes clé car elles étaient réquisitionnées pour les opérations de vote des élections présidentielles, mais, d'une façon ou d'une autre, le programme a pu être digéré. Cependant les résultats des enquêtes ont montré que dans ces ateliers de courte durée, il y a eu des insuffisances notamment dans la teneur des explications données et dans la technique d'exposé, et que dans certains cas, le contenu n'a pas été suffisamment communiqué aux auditeurs.

De plus, dans le Soum, le PNGT II soutient directement les CVGT, et certains participants ont exprimé des doutes par rapport à la signification de la mise en place des UCADR. On peut penser que cela est dû à ce que certains participants n'ont pas pris en compte la fonction de synergie entre les services étatiques de l'agriculture, de l'élevage et de l'environnement des UCADR et les ont prises pour de simples structures d'exécution des réalisations. Les insuffisances des explications côté formateurs, et les disparités avec le système de réalisations en cours dans le Soum forment l'arrière plan de ces opinions négatives.

Les entraînements sur le terrain se sont terminés selon le programme prévu dans tous les départements, et les résultats attendus ont été atteints.

1.3.1.3 Les réunions d'échanges entre les UCADR

On trouvera les résultats de l'étude pilote en rapport avec les réunions d'échanges entre les UCADR dans la fiche récapitulative de suivi et dans les « documents portant sur les réunions d'échanges entre les UCADR » du document annexe 4.

Vérification à effectuer ① Les réunions d'échanges entre les UCADR peuvent-elles améliorer la compréhension des agents de vulgarisation en vue de la résolution des problèmes ?

[Conclusion]

Les agents de vulgarisation en agriculture, élevage et foresterie peuvent maintenant saisir et solutionner les problèmes de façon transversale, au delà de leurs domaines propres, et leur conscientisation a été améliorée. Sur la base du contenu des réunions d'échanges entre les UCADR, nous prenons les mesures suivantes :

① Nous allons augmenter et réviser le manuel d'opération (version révisée) en y ajoutant notamment les points suivants : « Nécessité de l'étude quantitative de ressources et mode d'utilisation », pour le projet de guide de mise en place des UCADR : « transformation progressive de la composition et des rôles dans l'UCADR après la mise en place des communes rurales », et « Mode de gestion des UCADR ».

② Les plans d'action de chacune des UCADR en réponse à la question « Comment les UCADR vont-elles poursuivre les diverses réalisations pilotes de façon durable après la fin de l'étude ? » ont été communiqués, mais il leur a été demandé d'être plus concret dans l'exposé des indicateurs, des acteurs, du financement. Quant au programme de mise en oeuvre de la décentralisation, l'implication positive des membres des UCADR pour une institutionnalisation des UCADR a été vérifiée.

③ Pour ce qui concerne l'examen de la 3ème version de la matrice de conception de projet, celle-ci a été distribuée à tous les participants, nous avons expliqué les points importants dans la façon de lire ce tableau, et en avons obtenu la compréhension. Le modérateur ayant mis en ordre les cartes faisant double emploi ou erronées, neuf cartes ont été retenues en tant que propositions pour la 4ème version de la matrice. A travers cet atelier, tous les participants ont montré un fort intérêt pour la matrice de conception de projet. Nous avons jusqu'à présent exposé à plusieurs reprises les cinq rubriques de l'évaluation qui sont l'accomplissement des objectifs, l'efficacité, les impacts, la pertinence et la viabilité, et ces derniers temps, certains agents de vulgarisation en sont venus à utiliser fréquemment ces cinq expressions, et lors des explications données cette fois-ci, la compréhension en a été renforcée.

④ C'était la première fois que la réunion d'échanges entre les UCADR était organisée en commun, nous avons aussi invité les supérieurs des agents de vulgarisation que sont les trois directeurs provinciaux (agriculture, hydraulique et ressources halieutiques - ressources animales - environnement et cadre de vie), des débats animés et des échanges à tous les niveaux (province, département, agents de vulgarisation) ont eu lieu, et nous avons pu vérifier que ces réunions communes avaient un sens. Si de telles réunions doivent être

organisées ultérieurement, une condition préalable en sera le financement des frais d'organisation (environ 1.100.000 francs CFA), et il faudra envisager la sélection des participants, la réductions des coûts unitaires, le regroupement avec d'autres réunions, etc.

<Explications>

① **Les grandes lignes de l'exécution des réunions d'échanges entre les UCADR**

Deux UCADR sont actives dans chacune des deux régions du Centre Nord et du Sahel. Ces UCADR ont mené leurs activités chacune de son côté, mais au vu de la nécessité d'échanger et de partager les informations sur les problèmes communs, depuis la deuxième phase (depuis l'année 2004-2005), nous avons lancé des réunions d'échanges entre les UCADR dans chacune des deux régions. En 2004-2005, nous avons tenu deux réunions d'échanges entre les UCADR. Nous en avons aussi tenu deux en 2005-2006, mais la dernière a été organisée à Kaya et a réuni les UCADR des deux régions (tableau 1.3.2)

Tableau 1.3.2 Les grandes lignes de l'exécution des réunions d'échanges entre les UCADR

Région	Centre Nord	Sahel
Date	1 ^{ère} réunion : Le 19 novembre 2004 2 ^{ème} réunion : Le 25 janvier 2005 3 ^{ème} réunion : Le 8 septembre 2005 4 ^{ème} réunion : Le 23 novembre 2005 (en commun avec le Sahel)	1 ^{ère} réunion : Le 1 décembre 2004 2 ^{ème} réunion : Le 27 janvier 2005 3 ^{ème} réunion : Le 14 septembre 2005 4 ^{ème} réunion : Le 23 novembre 2005 (en commun avec le Centre Nord)
Lieu	Kaya	Dori (Kaya pour la quatrième)
Nombre de participants	1 ^{ère} réunion : 11 personnes (sans compter la mission d'étude) 2 ^{ème} réunion : 10 personnes (sans compter la mission d'étude) 3 ^{ème} réunion : 15 personnes (sans compter la mission d'étude) 4 ^{ème} réunion : 17 personnes (sans compter la mission d'étude)	1 ^{ère} réunion : 11 personnes (sans compter la mission d'étude) 2 ^{ème} réunion : 17 personnes (sans compter la mission d'étude) 3 ^{ème} réunion : 15 personnes (sans compter la mission d'étude) 4 ^{ème} réunion : 21 personnes (sans compter la mission d'étude)
Participants	Chef du Service d'Appui Conseil au Monde Rural (SAC/MR) de la Direction Régionale de l'agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques du Centre Nord Directeur Provincial de l'agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques du Bam Chef ZAT de Guibaré Chef UAT de Vousnango Chef ZATE de Guibaré Chef SDECV de Guibaré Directeur Provincial de l'agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques du Sanmatenga Chef ZAT de Korsimoro Chef PV de Korsimoro Chef SDECV de Korsimoro Responsables des ONG	Chef du Service d'Appui Conseil au Monde Rural (SAC/MR) de la Direction Régionale de l'agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques du Sahel Directeur Provincial de l'agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques du Sèno Chef ZAT de Dori Chef UAT de Dori Chef ZATE de Dori Chef SDECV Directeur Provincial de l'agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques du Yagha Chef ZAT de Sebba Chef UAT de Sebba Chef ZATE de Sebba Chef SDECV de Sebba

Région	Centre Nord	Sahel
		Responsables des ONG
Participants supplémentaires	Participant depuis la 2 ^{ème} réunion : Préfets de Guibaré et de Korsimoro 4 ^{ème} réunion seulement : Directeurs Provinciaux des ressources animales et de l'environnement et du cadre de vie	Participant depuis la 2 ^{ème} réunion : Préfets de Dori et de Sebba 4 ^{ème} réunion seulement : Directeurs Provinciaux des ressources animales et de l'environnement et du cadre de vie
Contenu des explications données, etc.	<p>1^{ère} réunion :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rapports des UCADR (Présidents, agents de vulgarisation, ONG) et échanges entre les participants • Analyse des problèmes à l'aide de la méthode PCM : <ul style="list-style-type: none"> - Centre Nord : Problème central : Les UCADR n'ont pas bien fonctionné durant la 1^{ère} phase - Sahel : Problème central : Les UCADR n'ont pas fonctionné à 100% durant la 1^{ère} phase <p>2^{ème} réunion</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rapports des UCADR (Présidents, agents de vulgarisation, ONG) et échanges entre les participants • Analyse de thèmes : <ul style="list-style-type: none"> Centre Nord : <ul style="list-style-type: none"> Thème 1 : Manque de communication entre les responsables Thème 2 : Problèmes à prévoir si l'UCADR assume plusieurs villages dans le futur Sahel : <ul style="list-style-type: none"> Thème 1 : Manque d'autonomie des UCADR Thème 2 : Manque de communication entre les responsables Thème 3 : Problèmes à prévoir si l'UCADR assume plusieurs villages dans le futur <p>3^{ème} réunion :</p> <ul style="list-style-type: none"> Thème 1 : Rapport en cours de route sur l'étude quantitative de ressources (y compris un exercice de calcul de bilan des ressources) Thème 2 : Projet de « guide pour la mise en place des UCADR » et projet de « processus d'exécution des réalisations pilotes » Thème 3 : Activités des UCADR après la fin de l'étude <p>4^{ème} réunion :</p> <ul style="list-style-type: none"> Thème 1 : Les plans d'action après la fin de l'étude des UCADR Thème 2 : Le programme de la décentralisation (exposé par un responsable de la Direction des Etudes et de la Planification du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation) Thème 3 : Examen de la matrice de conception de projet n° 3 	

② La 4^{ème} réunion d'échanges entre les UCADR

Nous allons maintenant traiter de la 4^{ème} réunion d'échanges entre les UCADR au cours de laquelle il y a eu des concertations sur les plans d'action des UCADR après la fin de l'étude et le programme de la décentralisation. (Pour les réunions 1 à 3, voir le document annexe 4)

Nous avons pour cette quatrième réunion d'échange entre les UCADR réuni à Kaya les participants du Centre Nord et du Sahel pour une réunion commune. Le Chef SAC/MR du Sahel a assuré la gestion du déroulement de la réunion.

① Plans d'actions après la fin de l'étude de chaque UCADR (exposé par chaque UCADR et questions réponses)

② Le programme de la décentralisation (exposé par un responsable de la Direction des

études et de la planification du Ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation

③ Examen de la matrice de conception de projet (version 3) (sous la forme d'un atelier et de cartes à coller)

Le contenu de la réunion a été le suivant :

Réunion d'échange entre les UCADR commune (Centre Nord et Sahel)	
① Plans d'actions après la fin de l'étude de chaque UCADR (voir le tableau 1.3.3)	<p>(1) UCADR de Guibaré (exposé par le Chef UAT, existence d'un document) Contenu de l'exposé : Le plan d'action pour 2006-2007 est composé de réunions des UCADR, de suivis évaluations, de séminaires de diffusion. Teneur des questions-réponses : ① Nombre de sorties de suivi. Les 312 sorties par an correspondent à 8 fois par mois pour 4 agents de vulgarisation, ce qui n'est certainement pas excessif. ② Financement : L'UCADR va être reconnue et le (les) bailleurs seront déterminés après cela. ③ Nécessité d'indicateurs et de stratégies : Un programme d'activités va être établi avec des indicateurs et des dates sur la base de ce plan.</p>
	<p>(2) UCADR de Korsimoro Contenu de l'exposé : Il s'agit d'un plan d'action pour la période entre la fin de l'étude et le début du projet pilote, et il est composé de 6 éléments (gestion de l'UCADR, agriculture, environnement, activités féminines génératrices de revenus, élevage, cadre de vie). Teneur des questions réponses : ① Détermination des objectifs : Un programme détaillé mentionnant les objectifs sera établi ultérieurement. ② Ajout de types de réalisations autres que les réalisations pilotes de la JICA : Les réalisations pilotes seront poursuivies et étendues. Nous avons aussi ajouté l'aménagement de bas-fonds etc. ③ Le financement : En plus de contacts avec le PAM, nous cherchons d'autres bailleurs</p>
	<p>(3) UCADR de Dori (Exposé par le Chef ZATE, existence d'un document) Contenu de l'exposé : En plus des réunions de l'UCADR, nous avons mis 5 rubriques dans le plan d'action, mais les objectifs n'ont pas été déterminés < Teneur des questions réponses : ① Le financement : Nous avons déjà des bailleurs confirmés (A2N de janvier à décembre 2006), mais nous cherchons d'autres bailleurs. ② L'élaboration de devis pour la recherche de bailleurs : Comme les CVGT ne peuvent les élaborer, l'UCADR les soutiendra.</p>
	<p>(4) UCADR de Sebba (Exposé par le Chef ZAT, pas de document) Contenu de l'exposé : Le plan d'action va de mars 2006 à février 2007 et est composé de monitoring, de réunions de l'UCADR, de soutien à l'élaboration de PDV, de réunions d'échanges entre les UCADR. Teneur des questions réponses : ① Le financement : Nous avons invité la caisse populaire et ADRA FIL à une réunion de l'UCADR et avons écouté leurs explications. ② Les activités des 17 villageois déclarés alphabétiseurs : Nous prenons cela comme une recommandation et l'intégrerons dans notre plan d'action. ③ L'apprentissage de la langue locale : Nous avons l'intention de poursuivre l'apprentissage du fulfulde.</p>

	<p>(5) Synthèse globale : Synthèse des explications données par les différentes UCADR et des questions-réponses</p> <p>① Les UCADR ne sont pas des structures récipiendaires pour l'exécution de projets, mais sont proposées en tant que point focal de la lutte contre la dégradation des sols, et il faut donc qu'elles puissent mener leurs activités de façon autonome après le retrait de la mission d'étude.</p> <p>② Les activités requièrent un financement, et pour cela des devis sont nécessaires.</p> <p>③ Les plans d'action doivent mentionner les indicateurs, les acteurs, le financement, et il faut que les UCADR les révisent dans ce sens.</p>
② Le programme d'exécution de la décentralisation	<p>(1) Communicateur : M. Abdoulaye TAMANI (Direction des études et de la planification du MATD) (distribution d'un document)</p> <p>Le document est composé de : ① Situation générale de la décentralisation, ② Stratégie de mise en oeuvre de la décentralisation, ③ Organisation de la mise en oeuvre du cadre stratégique ④ Conclusion, ⑤ Calendrier d'exécution.</p> <p>(2) Question réponses</p> <p>① Faut-il transférer les compétences aux acteurs ? : Un transfert est nécessaire. Il était prévu de transférer les compétences et les ressources financières dans le même temps mais le transfert de compétences va se faire en premier.</p> <p>② Qu'en est-il des personnels et des matériels au niveau régional ? : Pour pouvoir affecter du personnel dans les régions, il faut une augmentation du personnel, qui sera soutenue par le PRCA (programme de renforcement des capacités de l'administration)</p> <p>③ Ne faut-il pas une réforme fiscale pour assurer le financement des collectivités locales ? : Chaque collectivité établit sa fiscalité et la met en oeuvre.</p> <p>④ Les CVGT sont connues des populations, pourquoi les transformer en CVD ? : Les conseils municipaux des communes rurales vont effectuer une sensibilisation pour mettre en place les CVD.</p> <p>⑤ Quels sont les rapports entre l'UCADR et le cadre de concertation départemental ? La première travaille au niveau des villages et au niveau départemental et soutient les populations. Le second est en relation avec l'état et soutient le financement.</p> <p>⑥ Quelle est la différence entre décentralisation et déconcentration ? : La déconcentration est le transfert de compétences aux services étatiques déconcentrés, et la décentralisation est le transfert de compétences aux collectivités territoriales.</p> <p>⑦ Qui sera président de l'UCADR ? : C'est le maire de la commune rurale, et il y aura pour cela un transfert de compétences.</p> <p>⑧ Et l'institutionnalisation des UCADR ? : Après la mise en place des communes rurales, je pense que les UCADR seront positionnées comme des structures de soutien et de coordination technique.</p>
③ Examen de la matrice de conception de projet (version 3)	<p>(1) Examen sous la forme d'un atelier</p> <p>(2) Les agents de vulgarisation des 4 UCADR (Directeurs provinciaux, Chefs SAC/MR, Conseillers des ONG non inclus) ont examiné à l'aide de cartes à coller la matrice de conception de projet (version 3). 20 cartes ont été collées, et après mise à l'écart des cartes faisant double emploi ou non pertinentes, il en est resté 9 à considérer.</p> <p>(3) La teneur de ces cartes est : 2 cartes sur les actions, 1 carte sur les indicateurs des résultats, 2 cartes sur les apports de la mission d'étude, 3 cartes sur les apports du Burkina Faso, 1 carte sur les conditions préalables.</p> <p>(4) Sur la base de la teneur de ces cartes, nous allons élaborer un projet de matrice de conception de projet (version 4) et l'intégrerons dans le projet de rapport final.</p>
④ Synthèse du Chef SAC/MR	<p>(1) Les plans d'action des différentes UCADR : Chaque UCADR a exposé son plan d'action, mais ces plans d'action doivent mentionner les indicateurs, les acteurs, et les fonds nécessaires, et je demande à chacune des UCADR de les réviser dans ce sens.</p> <p>(2) Le programme de mise en oeuvre de la décentralisation : Une partie des concepts de la décentralisation a pu être digérée. L'opinion a été émise qu'il fallait transférer les ressources financières et les compétences en un seul bloc.</p> <p>(3) L'examen de la matrice de conception de projet (version 3) : Cet examen a été</p>

	<p>effectué avec la méthode des cartes, et la mission d'étude va se baser sur les résultats de cet examen pour élaborer la matrice de conception de projet (version 4).</p> <p>(4) C'était la première réunion commune aux 2 régions, et des échanges transversaux ont pu se produire lors de la réunion et même lors des pauses, ce qui montre l'utilité de la réunion. Je remercie la mission d'étude.</p>
⑤ Analyse de la mission d'étude	<p>(1) Les plans d'action des différentes UCADR : Le contenu des plans d'actions était assez éloigné de celui de véritables plans d'actions, et il est nécessaire de les mettre en ordre en indiquant les plans mois par mois, semaine par semaine, ainsi que les financements.</p> <p>(2) Le programme de mise en oeuvre de la décentralisation : Les élections présidentielles sont passées, et, avant que le mouvement de la décentralisation ne se fasse plus intense, les participants à la réunion ont pu obtenir à l'avance des informations sur ce programme. Cependant, nous aurions souhaité que les débats se concentrent sur le positionnement des UCADR, et contribuent à son institutionnalisation.</p> <p>(3) L'examen de la matrice de conception de projet (version 3) : La dernière révision de la matrice de conception de projet trouve naturellement lieu dans une période où l'étude se dirige vers sa fin, et il est normal que les propositions aient été d'une faible ampleur. Les participants ont pu se remémorer la teneur et la structure de la matrice de conception de projet, et on peut espérer qu'ils mettront ces connaissances à profit.</p>

③ Synthèse des réunions d'échanges entre les UCADR

Nous allons maintenant récapituler le contenu des 4 réunions d'échanges entre les UCADR. On trouvera par ailleurs le processus de leur mise en oeuvre dans la fiche récapitulative de suivi du document annexe 4.

(a) Lors de la 1^{ère} réunion, les participants n'en comprenaient pas bien l'objectif, et les Chefs SAC/MR les ont expliqués. Puis, les réunions s'ajoutant aux réunions, les idées ont été échangées sur les problèmes communs, et les informations partagées .

(b) La 2^{ème} réunion a été principalement consacrée à une analyse de thèmes basée sur les résultats de la 1^{ère} réunion, mais avec l'analyse de problèmes de la 1^{ère} réunion, le degré de compréhension de la méthode PCM s'était élevé. De plus, les Chefs SAC/MR savent dans le cadre de leur travail ordinaire comment doivent être menées ce genre de réunions, et cette expérience pourra durer après la fin de l'étude.

(c) Dans la 3^{ème} réunion, nous avons fait des ajouts et des corrections au manuel d'opération (version révisée) en y ajoutant notamment les points suivants : « Nécessité de l'étude quantitative de ressources et mode d'utilisation », pour le projet de guide de mise en place des UCADR : « transformation progressive de la composition et des rôles dans l'UCADR après la mise en place des communes rurales », et « Mode de gestion des UCADR ».

(d) Lors de la 4^{ème} réunion, les plans d'action de chacune des UCADR en réponse à la question « Comment les UCADR vont-elles poursuivre les diverses réalisations pilotes de façon durable après la fin de l'étude ? » ont été communiqués, mais il leur a été demandé d'être plus concret dans l'exposé des indicateurs, des acteurs, du financement. Quant au

programme de mise en oeuvre de la décentralisation, l'implication positive des membres des UCADR pour une institutionnalisation des UCADR a été vérifiée.

Pour ce qui concerne l'examen de la 3^{ème} version de la matrice de conception de projet, celle-ci a été distribuée à tous les participants, nous avons expliqué les points importants dans la façon de lire ce tableau. Puis les agents de vulgarisation des 4 UCADR (conseillers (DPAHRH, Chef SAC/MR, ONG) exceptés), ont inscrit leurs corrections et commentaires sur des fiches qu'ils ont collé au tableau. Le modérateur ayant mis en ordre les cartes faisant double emploi ou erronées, neuf cartes ont été retenues sur les 20 en tant que propositions pour la 4^{ème} version de la matrice. La mission d'étude a procédé à des ajustements sur ces cartes et ces points à ajouter, et a élaboré le projet de 4^{ème} version de matrice de conception de projet qui est annexé à ce rapport.

A travers cet atelier, tous les participants ont montré un fort intérêt pour la matrice de conception de projet. Nous avons jusqu'à présent exposé à plusieurs reprises les cinq rubriques de l'évaluation qui sont l'accomplissement des objectifs, l'efficacité, les impacts, la pertinence et la viabilité, et ces derniers temps, certains agents de vulgarisation en sont venus à utiliser fréquemment ces cinq expressions, et lors des explications données cette fois-ci, nous pensons que la compréhension en a été renforcée.

C'était la première fois que la réunion d'échanges entre les UCADR était organisée en commun, nous avons aussi invité les supérieurs des agents de vulgarisation qui sont les trois directeurs provinciaux (agriculture, hydraulique et ressources halieutiques - ressources animales - environnement et cadre de vie), des débats animés et des échanges à tous les niveaux (province, département, agents de vulgarisation) ont eu lieu, et nous avons pu vérifier que ces réunions communes avaient un sens. Si de telles réunions doivent être organisées ultérieurement, une condition préalable en sera le financement des frais d'organisation (environ 1.100.000 francs CFA), et il faudra envisager la sélection des participants, la réduction des coûts unitaires, le regroupement avec d'autres réunions, etc.

(e) Les réunions d'échanges entre les UCADR ont permis de plus en plus d'échanges sur les problèmes communs et de partage d'informations. Elles sont maintenant en mesure d'améliorer la compréhension des agents de vulgarisation en vue de la résolution des problèmes.

Tableau 1.3.3 Résumé des plans d'action des UCADR

UCADR (période)	Rubrique	Contenu	Financement (y compris financements prévus)
1. Guibaré (2006~07)	Réunions des UCADR	Réunions mensuelles, réunions extraordinaires	PNGT II (condition préalable: institutionnalisation des CVGT)
	Suivi évaluation	Réalisations pilotes dans 4 villages (312 fois par an / 4 personnes)	idem
	Séminaires de diffusion	1 fois l'an	Pas nécessaire
2. Korsimoro (depuis la fin de l'étude jusqu'au projet pilote)	Fonctionnement de l'UCADR	Réunions mensuelles, réunions extraordinaires, promotion de l'institutionnalisation	PDL/S, PAM, etc.
	Agriculture	Amélioration des cultures pluviales, maraîchage	idem
	Environnement	Production de plants, gestion des ressources forestières	idem
	Activités féminines génératrices de revenus	Formations en comptabilité, techniques de commercialisation	idem
	Elevage	Embouche ovine, production de fourrage, conflits avec l'agriculture	idem
	Cadre de vie	Développement des bas-fonds	PAM
3. Dori (De janvier à décembre 2006)	Fonctionnement de l'UCADR	Réunions mensuelles, formation en fulfulde	ONG, PLE/BN(*) etc.
	Agriculture	Cordons pierreux, amélioration des cultures pluviales	idem
		Production de fumure	ONG (A2N)
	Environnement	Fixation de dunes, production de plants	ONG
	Activités féminines génératrices de revenus	Embouche ovine	idem
	Elevage	Récupération de glacis	PLE/BN(*)
		Détermination de couloirs de passage	ONG
		Production et conservation du fourrage	ONG (A2N)
	Cadre de vie	Protection des berges, gestion des puits/forages	ONG
4. Sebba (Mars 2006 à février 2007)	Réunions des UCADR	Réunions mensuelles, recherche de bailleurs, mode d'utilisation des alphabétiseurs	Caisse populaire, ONG(ADRA-Fil), etc.
	Monitoring	Réalisations pilotes dans 4 villages (48 sorties par an / 4 personnes)	ONG
	Etablissement de plans de développement rural	Soutien à 3 villages	idem
	Réunions d'échanges entre les UCADR	Avec l'UCADR de Dori	idem

(*)PLE/BN= Projet de lutte contre l'ensablement du bassin du Niger

1.3.2 Le programme de renforcement des capacités

1.3.2.1 Les réunions d'échanges techniques

On trouvera la fiche récapitulative de suivi dans le document annexe 4.

Vérification à effectuer ① Les réunions d'échanges techniques peuvent-elles compenser les insuffisances de niveau technique des agents de vulgarisation ?

[Conclusion]

Voici les enseignements que nous avons tirés des 4 réunions d'échanges techniques, qui ont contribué à compenser les insuffisances de niveau technique des agents de vulgarisation, mais qui doivent être poursuivies de façon durable, les techniques tournant autour de l'agriculture, de l'élevage et de la foresterie étant d'un champ très étendu.

① Le Chef SAC/MR a dirigé la sélection des thèmes, la programmation du mode d'exécution, la gestion des réunions, la synthèse, etc. des réunions d'échanges techniques.

② Il y a eu des cas de mise en oeuvre : Des actions dirigées vers les populations, de lutte contre la dégradation de sols et d'amélioration de la productivité basées sur l'intégration agriculture et de l'élevage (par exemple, l'utilisation des semences améliorées, la pose de cordons pierreux, la production et l'utilisation de la fumure organique). Des actions de type agrosylvopastoral, intégrant la foresterie, sont maintenant nécessaires.

③ Le nombre de thèmes retenus pour les 4 réunions est de 24 thèmes en tout, mais les thèmes souhaités par les secteurs concernés étaient en tout de 53, et il reste donc une forte demande pour la poursuite des réunions d'échanges techniques.

④ Les enquêtes soulignent la nécessité d'un financement de ces réunions, mais il faut compter environ 2.000.000 francs CFA par an, honoraires des conférenciers inclus. Il faut réduire les coûts à travers le recours à des conférenciers des ONG/associations ou l'utilisation de vidéos.

<Explications>

Nous avons durant la période de l'étude tenu 4 réunions d'échanges techniques (voir le document annexe 4). A partir de la 3^{ème} réunion durant la 2^{ème} phase, le Chef SAC/MR a joué le rôle principal dans la sélection des thèmes, la gestion et la synthèse des réunions, et au vu de la gestion de la 4^{ème} réunion, l'objectif de réunions durables sous la direction des Chefs SAC/MR est accessible.

① Le choix des thèmes

On trouvera les thèmes choisis pour les différentes réunions dans le tableau 1.3.4. On comprendra au vu de ces thèmes qu'on est parti de thèmes généraux sur les techniques de lutte contre la dégradation des sols pour se spécialiser de plus en plus dans des thèmes adaptés aux besoins locaux.

Tableau 1.3.4 Les thèmes des conférences lors des réunions d'échanges techniques

	Domaine	Centre Nord	Sahel
1 ^{ère} réunion	Agriculture	Les techniques de CES/DRS (et de labour)	Présentation de la région du Sahel, et les techniques de lutte contre la dégradation des sols
	Elevage	La contribution du domaine de l'élevage à la lutte contre la dégradation des sols	Les techniques d'amélioration des pâturages, les mesures de lutte contre la dégradation des sols du domaine de l'élevage
	Foresterie	Le potentiel de l'agroforesterie en renforcement de la biodiversité dans les agrosystèmes et en gestion durable des ressources	Les techniques de lutte contre la dégradation des sols en zones de forêts, les techniques de régénération et de conservation du couvert végétal
2 ^{ème} réunion	Agriculture	La dégradation des sols dans le Centre Nord (problèmes, enchaînement des causes, fréquence, mesures de conservation)	La contribution de la pédologie aux mesures de lutte contre la dégradation des sols
	Elevage	La dégradation des sols dans le Centre Nord (problèmes, enchaînement des causes, fréquence, mesures de conservation) - Conférence commune avec l'agriculture.	La contribution de la pédologie aux mesures de lutte contre la dégradation des sols - Conférence commune avec l'agriculture
	Foresterie	Les techniques de lutte contre la dégradation des sols au Burkina Faso	La dégradation des sols (causes, stratégies, contribution du CNSF)
3 ^{ème} réunion	Agriculture	Production et utilisation rationnelle de la fumure organique	Amélioration des conditions de production agricole au Sahel
	Elevage	Production et conservation du fourrage en lien avec la lutte contre la désertification	Réévaluation des ressources locales en fourrage pour un élevage durable dans le Sahel
	Foresterie	Agroforesterie en lien avec la conservation des eaux et sols (mise en place et gestion)	Contribution des activités de reboisement aux mesures de lutte contre la dégradation des sols
4 ^{ème} réunion	Agriculture	Les mesures de lutte contre la dégradation des sols au Burkina Faso, notamment le traitement de ravines	L'intégration de l'agriculture et de l'élevage
	Elevage	L'élevage des pintades, notamment la prévention de la mortalité des poussins	Contribution à la lutte contre la dégradation des sols de la gestion des ressources animales et des ressources en pâturages
	Foresterie	Approche pour une conservation et une gestion durable du potentiel de production des zones humides	L'impact des mesures de CES

Il y avait après chaque conférence un temps pour les questions-réponses, et nous nous sommes efforcés de répondre aux doutes des auditeurs et de collecter des idées permettant des développements.

② Exemples de mise en pratique après les conférences

Les réunions d'échanges techniques ne produisent des résultats que lorsque les savoirs acquis lors de conférences sont utilisés sur le terrain. Voici des exemples de mise en

application dans les différentes UCADR :

- UCADR de Guibaré : Encadrement de la populations pour des traitements de ravines, etc.
- UCADR de Korsimoro : Encadrement des paysans pour des techniques combinant l'agriculture et l'élevage : les cordons pierreux et la production de fumure.
- UCADR de Dori : Etablissement de techniques combinées de semences améliorées, production de fumure, cordons pierreux
- UCADR de Sebba : Les thèmes ont renforcé les capacités des agents de vulgarisation, et soutenu les activités quotidiennes des populations.

③ Les acquis des réunions d'échanges techniques et les thèmes futurs

En résultat des ateliers et des enquêtes, les acquis et les problèmes des réunion d'échanges techniques sont présentés dans le tableau ce-dessous. Les thèmes des 4 réunion d'échanges techniques ont été rigoureusement sélectionnés, mais les problèmes de l'agriculture de l'élevage et la foresterie étant nombreux, il reste 53 thèmes à traiter (tableau 1.3.5). De plus, comme le montre aussi la synthèse des réunions, l'efficacité de ces réunions, quand bien même il n'y a pas de solution nationale, a été vérifiée.

Tableau 1.3.5 Acquis et problèmes des réunions d'échanges techniques

	Centre Nord	Sahel
1. Les réunions d'échanges techniques		
1) Acquis	Renforcement des agents de vulgarisation et mûrissement de leur capacités d'application	Renforcement des capacités en matière d'application sur le terrain
2) Insuffisances	Manque de visites de sites avancés	Attribuer du temps aux thèmes importants
3) Propositions	Réflexion sur l'application des techniques	Introduction de la complémentarité mutuelle de la théorie et des visites de terrain
2. Thèmes futurs		
1) Agriculture	15 thèmes : Les techniques de culture des différents légumes, etc.	4 thèmes : L'effet de la fumure sur la lutte contre la dégradation des sols, etc.
2) Elevage	14 thèmes : La production de fourrage, la gestion des pâturages, etc.	5 thèmes : L'effet de l'élevage nomade sur la dégradation des sols, etc.
3) Foresterie	7 thèmes : L'introduction d'espèces à cycle court, etc.	8 thèmes : Les conditions de l'introduction de la culture d'arbres fruitiers, etc.
3. Enquête		
1) La sélection des thèmes	Sélection de thèmes locaux par les UCADR	Décision par les UCADR sur la base des idées des agents de vulgarisation
2) La poursuite des réunions d'échanges techniques	Financement des dépenses nécessaires	Financement des dépenses nécessaires
4. Synthèse (par le Chef SAC/MR)	L'Etat sait comment faire, mais il n'y a pas de solution, le degré technique de la vulgarisation auprès des paysans de base est bas, les réunions d'échanges techniques ont une grande signification, il faut les poursuivre.	Ces réunions permettent de trouver le fil pour solutionner les problèmes communs et les problèmes des obstacles aux activités de vulgarisation, et il faut examiner comment les poursuivre (financement, etc.)

④ Analyse des problèmes en vue de la durabilité des réunions d'échanges techniques

Comme indiqué dans la partie « enquête » du tableau 1.3.5, les attentes en matière de poursuite des réunions d'échanges techniques après la fin de l'étude sont importantes. Nous avons effectué une analyse des problèmes en vue de la durabilité des réunions d'échanges techniques, dont les résultats sont présentés dans le tableau 1.3.6. Les conséquences finales des problèmes sont la diminution de la productivité et la non-résolution de la pauvreté, qui sont justement à l'inverse des buts poursuivis par notre étude : le renforcement de la productivité et l'allègement de la pauvreté.

Tableau 1.3.6 Les résultats de l'analyse des problèmes

	Centre Nord	Sahel
Problème central	Les réunions d'échanges techniques ne se poursuivent pas	Les réunions d'échanges techniques ne se poursuivront pas
Causes directes	Pas de financement des frais de réunion	Manque de fonds
	Pas de cadre politique	L'objectif poursuivi n'est pas très clair
Conséquences directes	La productivité n'augmente pas	Les agents de vulgarisation ont peu d'informations techniques
	La vie des paysans ne progresse pas	La synergie dans les activités est insuffisante
Conséquences finale	Il n'est pas remédié à la pauvreté	La production régresse

⑤ Problèmes à résoudre

Nous avons tenu 4 réunions d'échanges techniques, et, comme nous l'avons indiqué plus haut, les attentes en matière de poursuite des ces réunions sont importantes, et les thèmes traités étant limités, il reste de nombreux thèmes à traiter. Il est donc nécessaire de poursuivre ces réunions. D'un autre côté, la période moyenne de séjour en poste des agents de vulgarisation est comme indiqué plus haut d'environ 2,5 ans, ce qui est court, et le niveau des nouveaux arrivants est relativement bas.

Voici donc nos propositions concernant le futur des réunions d'échanges techniques :

- (a) Au niveau provincial, une réunion par an de deux jours, avec environ 40 personnes.
- (b) Ces deux jours seront répartis entre un cursus de « techniques générales » le premier jour et de « techniques spécialisées » le second jour.
- (c) Il sera efficace d'inclure dans ces réunions d'échanges techniques des stages dans les stations locales de l'INERA etc. (tendances des recherches, réponses aux besoins, explications sur les sites expérimentaux)
- (d) Pour les frais d'organisation des réunions, les Directeurs Provinciaux concernés recherchent des bailleurs, réduisent les frais d'envoi de conférenciers par les instituts de recherche, et visent à un renforcement des capacités de haut niveau à bas coût.

1.3.2.2 Les formations aux méthodes de développement participatif

On trouvera les résultats de l'étude pilote concernant les formations aux méthodes de développement participatif dans la fiche récapitulative de suivi du document annexe 4.

Vérification à effectuer ①

En mettant les formations aux méthodes de développement participatif en oeuvre région par région, dans les régions où les agents de vulgarisation exercent réellement leurs activités, les formations pratiques sont-elles adaptées aux réalités et aux ressources humaines locales ?

[Conclusion]

① Nous avons vérifié qu'en mettant les formations aux méthodes de développement participatif en oeuvre région par région, et en les organisant parallèlement aux études de ressources dans les villages où il est procédé à l'établissement d'un plan de développement villageois, on peut dynamiser l'implication des agents de vulgarisation dans ces formations, et que les acquis des formations sur le terrain sont mis à profit dans les conseils donnés par les agents de vulgarisation lors de leurs activités et des réunions des UCADR.

② Il y a maintenant des UCADR qui appliquent directement dans leur activités les méthodes apprises dans les formations

③ Dans les zones telles que le Centre Nord où l'activité des associations est plus vive que celle des ONG, on peut envisager de faire appel à une association pour assurer la formation. Cela a permis de mener la formation en réduisant les coûts de 30% par rapport aux ONG. Cela permet aussi d'utiliser les ressources humaines locales.

<Explications>

Pour le point 1, l'effet a été constaté immédiatement après les formations dans les réunions des UCADR. Notamment, il a été constaté un effet secondaire qui était de donner des informations sur le terrain aux agents qui venaient d'entrer en poste.

Pour le point 2, on trouvera l'exemple de Korsimoro dans la cadre de la vérification à effectuer ④ plus bas.

Pour le point 3, pour assurer des performances à bas coût, il faut avoir des concertations rapprochées avant et après les formations, et on peut aussi constater un effet secondaire en rapport avec la vérification ④ : On a constaté que l'association qui a assuré la formation dans le Centre Nord a ensuite, lors des réunions des UCADR auxquelles elle participait au titre du soutien à la CVGT, joué un rôle de conseiller et de contact pour les agents de vulgarisation qui n'ont pas de moyen de communication.

Vérification à effectuer ② Les agents de vulgarisation ont-ils acquis les techniques et peuvent-ils les appliquer dans leurs activités sur le terrain ?

[Conclusion]

- ① Les disparités individuelles et les disparités dues au contenu des formations sont grandes en matière d'acquisition des techniques et d'application sur le terrain.
- ② Parmi les méthodes et les techniques, l'acquisition des « outils » a occupé une part relativement importante des formations, mais quand l'on passe à l'application, plus que les « outils », ce sont les modes d'interviews, les changements de philosophie et d'attitude qui sont mis à profit sur le terrain.
- ③ Pour pouvoir en appliquer les acquis dans les activités sur le terrain, la participation à un certain nombre de formations est indispensable.

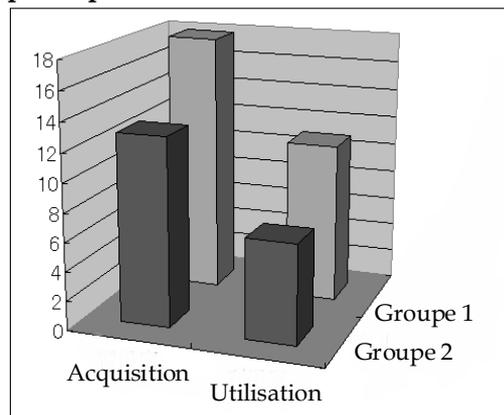
<Explications>

Pour les points 1 et 2, la première raison qu'on peut avancer est que les « outils »¹ sont avant tout des moyens de représenter schématiquement les ressources ou les attentes et visions de la population dans un cadre limité, et dans un objectif bien déterminé. Ils sont aisés à utiliser, notamment lors de l'étude des ressources pour l'établissement du plan de développement villageois, mais dans les activités quotidiennes des agents de vulgarisation, comme il ressort des observations sur le terrain et de leurs rapports de monitoring, le principal de leur travail avec les populations concerne les activités de production et les démonstrations, et ils n'ont pas beaucoup d'occasions d'utiliser les outils.

D'un autre côté, pour ce qui concerne la partie immatérielle (« soft ») des outils, notamment les changements de façon d'interviewer et de parler, l'applicabilité à toutes sortes d'activités des agents de vulgarisation est grande et on peut dire que les agents de vulgarisation en ont maintenant pris conscience.

Pour le point 3, comme on peut le voir dans la figure 1.3.1, le degré d'acquisition des personnes qui n'ont pas beaucoup participé aux formations est d'environ 80 % de celui des

Figure 1.3.1 Comparaison du degré d'acquisition et d'utilisation en fonction du nombre total de jours de formation aux méthodes de développement participatif



Groupe 1 : Les 7 personnes dont le nombre de jours de formation est le plus important

Groupe 2 : Les 6 autres personnes

Le diagramme montre le total du nombre de réponses sur l'acquisition (connaissance) des outils, des changements de façon de penser et d'attitude, et sur l'utilisation (changements d'attitude)

¹ On appelle « outils » les méthodes participatives qui sont établies en tant qu'un ensemble de processus de travail des populations et de méthodes pour les faciliter, telles que l'« arbre des problèmes » ou le « calendrier de travail ».

personnes qui ont bien participé, mais au niveau de l'utilisation réelle, le degré tombe à 50%, et l'on comprend par là que pour utiliser réellement les acquis des formations, il faut participer à un certain nombre de formations.

Vérification à effectuer ③

Ces formations sont-elles en mesure d'améliorer la communication entre les agents de vulgarisation et les populations ?

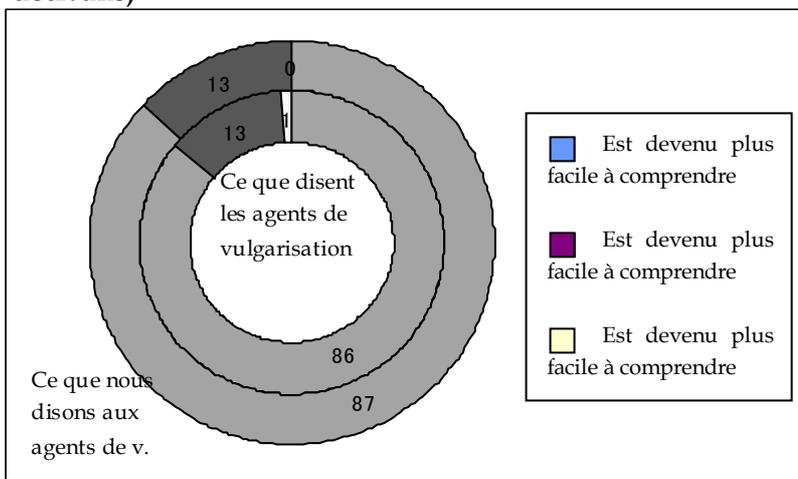
[Conclusion]

- ① Nous avons constaté à l'occasion de l'auto-évaluation des agents de vulgarisation que nombre d'entre eux s'auto-évaluaient en matière de communication avec les populations en se plaçant dans la vision des méthodes de développement participatif.
- ② Comme en écho à cela, si l'on compare la période le moment présent et celui où les formations ont commencé il y a deux ans, 87% des villageois constatent que les capacités en communication des agents de vulgarisation ont augmenté.

<Explications>

Pour le point 1, la mission d'étude a fait attention à ne pas faire de simples totaux des résultats de l'auto-évaluation pour certaines questions. Cela parce que l'auto-évaluation des personnes qui ont conscience des problèmes est moins favorable que celle de ceux qui n'en ont pas conscience. Pour compenser

Figure 1.3.2 Les changements d'attitude chez les agents de vulgarisation perçus par les populations (par rapport à il y a deux ans)



cette contradiction, nous avons introduit la question « écrivez vos propres points forts et points faibles en matière de communication », et avons pris en compte de manière intégrée le nombre de points de l'auto-évaluation des agents de vulgarisation, les réponses à la question ci-dessus, et les résultats du monitoring par la mission d'étude. Si l'on procède ainsi, on perçoit une tendance à ce que plus la personne a conscience des problèmes, plus son évaluation en résultat du monitoring de terrain de la mission d'étude soit favorable. On se convaincra au vu de la figure 1.3.2 que les résultats de l'enquête auprès des populations indiquent une amélioration de la communication des agents de vulgarisation par rapport à il y a deux ans :

Vérification à effectuer ④

Le fait que des agents acquièrent individuellement les méthodes participatives et la philosophie qui est à leur base, permet-il un changement de mentalité s'éloignant du dirigisme étatique et un développement des capacités dans les structures tournées vers le développement rural telles que les UCADR ?

[Conclusion]

- ① Il faut environ 2 ans pour passer d'une approche dirigiste du soutien à des activités menées principalement par les populations
- ② Plutôt que des formations individuelles, il est plus facile pour les agents de vulgarisation de mettre à profit les connaissances en matière de méthodes participatives dans le cadre d'une formation où les agents vont en groupe dans un village.
- ③ Quand la communication entre les agents de vulgarisation est bonne, la communication entre les populations et les groupes d'agents de vulgarisation marche bien aussi. Cela mène à une bonne compréhension du développement basée sur les attentes des populations et sur l'état des ressources, et débouche sur un développement des capacités des UCADR en tant que structures.

<Explications>

On considérera ces points à la lumière du cas observé dans l'UCADR de Korsimoro. L'effet de la formation exécutée au ou début est apparu clairement 2 ans plus tard. Lors de la sélection des villages objet des réalisations pilotes en 2005-2006, les agents de vulgarisation qui ont été formés sont sortis ensemble dans un village, ont effectué l'étude des ressources, et sur la base de cela ont décidé du plan de réalisations par des échanges avec la population. Dans le rapport sur ce travail, il y a des allusions aux conscientisations utilisées lors des formations, et des aperçus qui évoquent les méthodes.

L'UCADR de Korsimoro n'a que 3 agents de vulgarisation, mais depuis plusieurs années (depuis la 1ère phase jusqu'en novembre 2005), il n'y a pas eu de changements de postes et les 3 agents ont suivi les formations. On peut penser que c'est là la raison directe du succès de cette UCADR.

De plus, au vu de l'aspect des réunions de cette UCADR, on a pu observer que le Chef ZAT qui a une grande expérience ne prend pas un ton directif envers les autres agents, et construit une communication qui est à la base des méthodes participatives non seulement envers les populations mais aussi avec les autres agents de vulgarisation. Quand les 3 agents interviennent ensemble dans les villages, les problèmes dus à une approche dirigiste s'estompent et une bonne communication s'installe. On peut penser que c'est cela qui a permis de bien saisir les attentes de la population, et d'établir un plan de réalisations prenant en compte l'état des ressources du village.

1.3.3 Le programme d'aménagement des outils de soutien

On trouvera les résultats de l'étude pilote portant sur le programme d'aménagement d'outils de soutien dans le document annexe 4

Vérification à effectuer ①

Le manuel d'opération peut-il être appliqué en tant que manuel pour l'exécution des réalisations ?

[Conclusion]

Il a été vérifié qu'il est possible de mener les réalisations en se basant sur le manuel d'opération. Les points à améliorer de la version provisoire ont été concrètement mis au clair et pris en compte dans l'élaboration de la version révisée.

<Explications>

① L'utilité réelle de l'exécution de l'étude pilote basée sur le manuel d'opération

A travers les activités de l'UCADR menées en utilisant la version provisoire du manuel d'opération établie durant la première phase, et à travers le monitoring qui en est fait, nous avons mis en oeuvre la vérification de l'applicabilité réelle de ce manuel qui avait été élaboré dans les bureaux.

Le résultat de cette vérification, comme indiqué en 1.3.2.1 (les Unités de Coordination des Actions de Développement Rural), est que les UCADR fonctionnent en tant que point focal du soutien aux populations, et peuvent exécuter l'ensemble du processus d'établissement du plan de réalisations, d'exécution et de gestion des réalisations. Cependant un certain nombre de points demandant des améliorations ont été concrètement mis au clair. Ces points, comme nous l'avons indiqué dans le chapitre trois du volume consacré au programme directeur, ont été pris en compte dans la version révisée :

- Le problème de la communication en langue locale
- Même pour les réalisations dans les domaines de spécialisation des agents de vulgarisation, on peut envisager de faire appel aux ONG/associations en considération du volume de travail des agents de vulgarisation.
- L'établissement de termes de référence pour des domaines autres que ceux de spécialisation des agents de vulgarisation présente un degré élevé de difficulté, et un encadrement par le DPAHRH et le Chef SAC/MR sont nécessaires.
- L'établissement de plans de développement locaux et de stratégies de développement dans une vision macroscopique, notamment l'utilisation des résultats de l'étude des ressources, n'est pas mis en oeuvre.

② Les particularités des départements entourant les communes urbaines

Le département de Dori entoure la commune urbaine de Dori, mais la préfecture se trouve à l'intérieur de la commune urbaine. De plus, tous les services régionaux du Sahel sont aussi à Dori, et les agents du département qui composent l'UCADR sont en relations étroites avec leurs directions régionales et provinciales.

Le contenu de leur travail, en plus des activités de soutien aux populations en matière d'encadrement et de vulgarisation technique inclut aussi un travail administratif pour les directions régionales et provinciales, et ils sont très occupés. Cela ne concerne pas seulement le département de Dori, et il y a de fortes probabilités que le même genre de phénomènes se produise dans tous les départements entourant des chefs lieux de province, y compris dans le Centre Nord.

Dans les UCADR confrontées à cette situation, le nombre de villages que l'UCADR pourra gérer simultanément se réduira de lui-même, et on peut présumer qu'il ne sera pas facile pour les agents de vulgarisation de s'impliquer dans l'exécution directe de réalisations. De plus, dans les départements qui couvrent une vaste zone comme celui de Dori, il y a plusieurs ZAT (zones d'appui technique), et plusieurs Chefs ZAT sont affectés. Nous avons compris que, dans le cas où l'on effectue le développement rural sur l'ensemble d'un département qui a plusieurs ZAT, il peut y avoir des cas où l'on mettra en place 1 UCADR par ZAT, et non 1 UCADR par département.

③ Les tests dans les autres provinces, dans le cadre de la vérification de la diffusabilité

Comme indiqué dans le point 1.3.1.2 (les unités de coordination des actions de développement rural) et dans la fiche récapitulative de suivi du travail de vérification de la diffusabilité dans le document annexe 4, nous avons demandé aux UCADR existantes d'élaborer des documents de cours basés sur le projet de version révisée du manuel d'opération rédigé par la mission d'étude, et avons ainsi vérifié son applicabilité.

Dans les provinces où d'autres bailleurs sont actifs, des opinions négatives ont été exprimées par rapport au mode de développement utilisant les UCADR qui diffère du mode de développement de ces autres bailleurs. Comme des doutes ont été exprimés par rapport aux différences entre le système de soutien direct par les bailleurs aux CVGT et le système de soutien de la mission d'étude qui passe par les UCADR, l'aspect de synergie entre les secteurs étatiques a été perdu de vue.

Après leur retour en poste, les auditeurs, dans le cadre de la vérification de la diffusabilité, ont mis en place des UCADR provisoires, et nous leur avons demandé de tester le processus décrit dans le manuel d'opération de sélection d'un village, d'étude des ressources, d'établissement d'un plan d'exécution de réalisations, et de demande de soutien aux bailleurs. Ils ont pu remplir cette tâche quasiment comme prévu, et nous avons constaté qu'il n'y avait pas de problème au niveau du test de travail concret.

Vérification à effectuer ②

Le manuel d'opération est-il en phase avec la décentralisation en cours ?

[Conclusion]

Il n'y a pas de problème par rapport au positionnement par lequel les UCADR prennent en charge le développement rural dans les communes. Cependant, comme de nombreuses opinions ont été exprimées sur la nécessité de faire attention à la composition des UCADR et aux étapes extrêmes après le lancement des nouvelles communes, nous les avons intégrées dans la version révisée.

<Explications>**① Rapports avec le dispositif juridique du Burkina Faso**

Pour la rédaction du manuel d'opération (version révisée), comme il était important de suivre les tendances de la décentralisation en cours au Burkina Faso, nous avons durant toutes les périodes d'étude au Burkina Faso collecté des informations auprès des structures concernées. Il y a encore de nombreux points présentement indéterminés quant à la façon dont vont changer les compétences et les rôles des agents de l'état avec les évolutions accompagnant les élections municipales prévues en mars 2006, et il est possible que les indications du manuel d'opération (version révisée) présentent des disparités avec les institutions telles qu'elles seront à l'issue de la décentralisation.

Informations sur la décentralisation

- L'institution du code général des collectivités territoriales

La loi portant code général des collectivités territoriales au Burkina Faso (loi n° 55-2004/AN, promulguée le 21 décembre 2004) désigne les communes et les régions comme collectivités territoriales, et les responsabilise en matière de développement et d'aménagement du territoire au niveau local.

Tableau 1.3.7 Extraits de la loi portant code général des collectivités territoriales au Burkina Faso

Article 7 : Le Burkina Faso est organisé en collectivités territoriales.

Article 8 : La collectivité territoriale est une subdivision du territoire dotée de la personnalité juridique et de l'autonomie financière.

Elle constitue une entité d'organisation et de coordination du développement. Les collectivités territoriales sont : la région et la commune.

Article 9 : La collectivité territoriale peut :

1. entreprendre toute action en vue de promouvoir le développement économique, social, culturel, environnemental et participer à l'aménagement du territoire ;

2. passer des contrats avec toutes personnes physiques ou morales, privées ou publiques, dont l'Etat, les autres collectivités territoriales et les établissements publics ou établir des rapports de coopération avec des organisations extérieures au Burkina Faso dans le respect de la souveraineté et des intérêts de la nation ; (.../...)

Article 17 : La commune est la collectivité territoriale de base.

Le territoire de la commune est organisé en secteurs et/ou en villages.

L'organe délibérant de la commune est le conseil municipal.

La commune est administrée par un maire. Le maire est assisté par deux adjoints.

Article 18 : Il est institué deux types de communes :

- la commune urbaine ;

- la commune rurale.

Article 27 : La commune rurale est un regroupement de villages qui a une population d'au moins cinq mille (5.000) habitants et dont les activités économiques permettent de générer des ressources budgétaires propres annuelles d'au moins cinq millions (5.000.000) de francs CFA.

Article 36 : Les transferts de compétences par l'Etat doivent être accompagnés du transfert aux collectivités territoriales des moyens et des ressources nécessaires à l'exercice normal de ces compétences dans les conditions prévues par la loi.

Article 38 : Les ressources financières des collectivités territoriales sont constituées de recettes propres, de dotations budgétaires de l'Etat et de toutes autres contributions.

② L'affectation des gouverneurs de régions

En 2004, des gouverneurs ont été nommés dans les 13 régions du Burkina Faso, et les directeurs régionaux des différents ministères ont été placés sous leur autorité.

③ La création des communes rurales

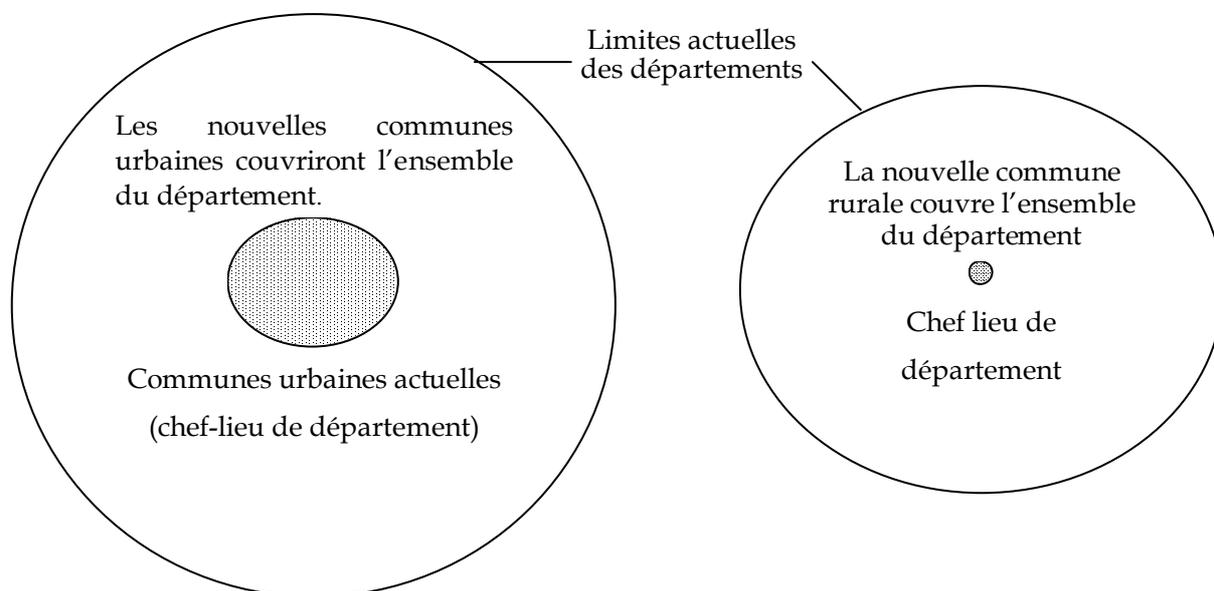
Des élections municipales vont avoir lieu en mars 2006, à la suite desquelles les communes urbaines existantes vont s'étendre de façon à couvrir l'ensemble du département dans lesquels elles sont situées, tandis que dans les autres départements, de nouvelles communes rurales qui auront la même étendue que ces départements vont voir le jour.

On trouvera dans la figure 1.3.3 une représentation schématique de ces évolutions :

Les conseillers municipaux des communes rurales sont élus à raison de 2 conseillers par village de la commune, et deux conseillers par circonscription du chef lieu de préfecture.

Le système actuellement en vigueur des préfets va coexister pour l'instant, et le préfet jouera un rôle de conseiller du maire.

Figure 1.3.3 Représentation schématique des nouvelles communes



④ la création des conseils villageois de développement (CVD)

Les CVGT actuelles sont basées sur les prescriptions d'un arrêté conjoint, mais cela ne veut pas dire qu'elles sont mises en place dans tous les villages. Dans le code général des collectivités territoriales mentionné plus haut, il est prescrit la mise en place de CVD dans tous les villages du Burkina Faso. Le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation est actuellement en train de recueillir les avis des autres ministères concernés pour ce qui est de l'application de cette prescription, mais des oppositions sont apparues à l'idée de démembrer les CVGT à l'heure où elles sont enfin en passe d'être formées dans l'ensemble du pays.

⑤ Les opinions des personnes et structures concernées

Le « processus d'exécution des réalisations de développement rural » et le « guide de mise en place des UCADR » que nous prévoyons d'intégrer dans le manuel d'opération (version révisée) sont des parties particulièrement sensibles aux évolutions de la décentralisation, et nous en avons pour ces raisons élaboré un premier projet, pour recueillir les commentaires des intéressés, notamment lors de la 3ème réunion d'échanges entre les UCADR.

Voici les points principaux de ce premier projet :

- (a) La méthode suivante sera adoptée : Les communes rurales mettent en place les UCADR, et les UCADR apportent un soutien technique au développement rural mené par les populations
- (b) Les UCADR font la sélection des villages, mais il faut obtenir l'accord du conseil municipal par une décision de sa part, et c'est la commune qui décide en matière

d'échanges d'informations, des structures qui exécutent les réalisations, et de leur positionnement.

(c) L'établissement du plan d'exécution des réalisations donnera lieu de la même manière à la soumission d'une proposition de plan au conseil municipal pour délibération.

(d) Le processus sera divisé en 2 étapes, la 1^{ère} consistant à soutenir la mise en place de la CVGT et l'établissement du plan de développement villageois, la seconde en l'exécution des réalisations de développement rural, et une demande de financement sera effectuée pour chacune de ces étapes.

(d) Le Maire est président de l'UCADR

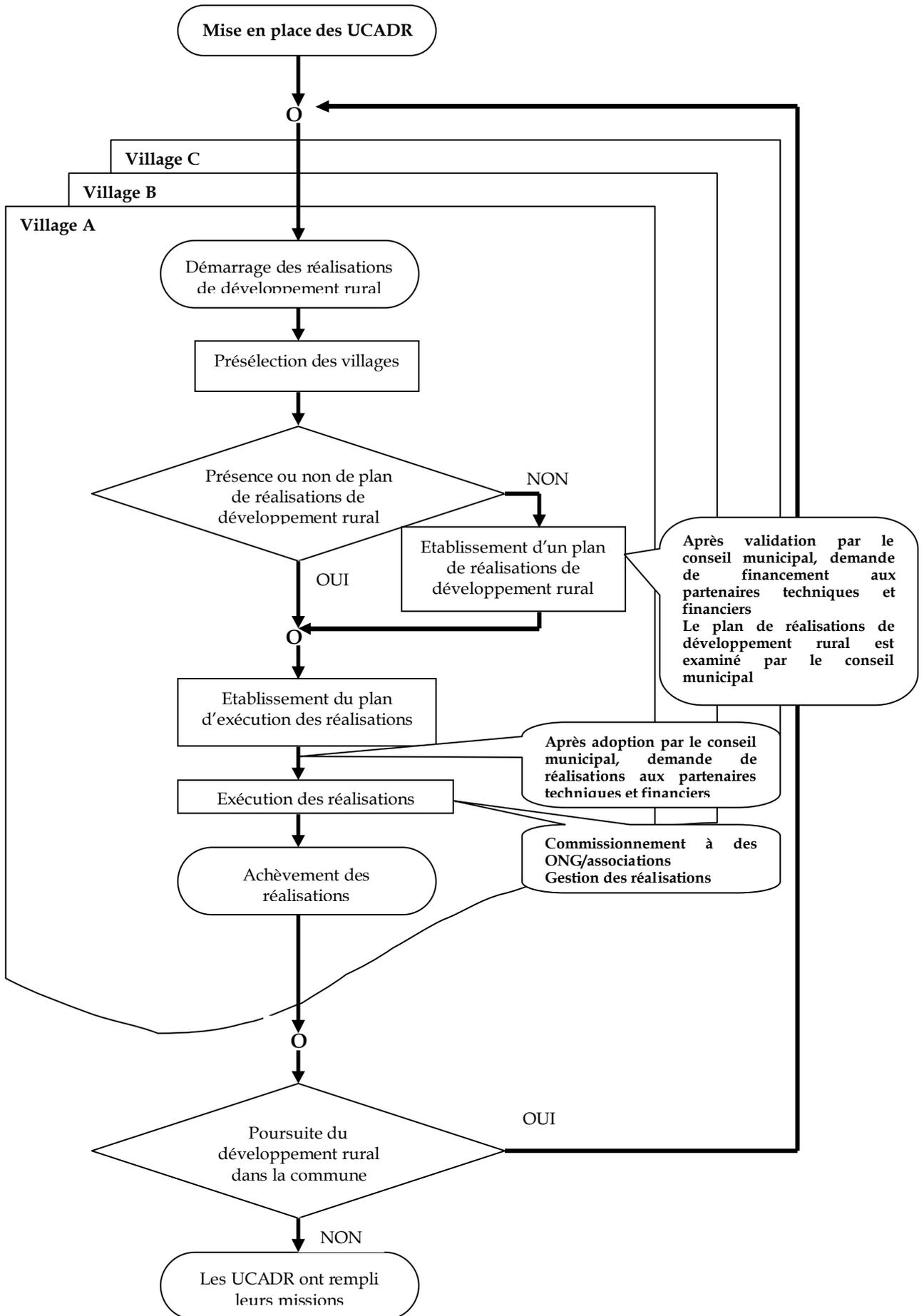
On trouvera le schéma de l'exécution des réalisations de développement rural par les UCADR après révision du programme directeur dans la figure 1.3.4 .

Voici quelles sont les opinions qui ont été exprimées par rapport à ce premier projet :

Comme nous l'indiquons dans le chapitre trois du volume consacré au programme directeur, nous les avons prises en compte dans le programme directeur pour l'élaboration du manuel d'opération (version révisée)

- Si la commune met en place les UCADR, le maire se nommera lui même président de l'UCADR. N'est-ce pas paradoxal ?
- Le maire n'a pas de compétences pour donner des ordres aux agents de vulgarisation. N'est-il pas mieux que ce soit le préfet qui soit président comme avant ?
- Il faut aussi faire participer le Directeur Provincial des Ressources Animales et le Directeur Provincial de l'Environnement et du Cadre de Vie en tant que membres des UCADR.
- Pourquoi faut-il que ce soit le Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques qui prenne en charge les frais de soutien à la mise en place des CVGT et d'établissement des plans de développement villageois ?
- Les ONG/associations interviennent sur la base de contrats. Il est étrange de les faire participer comme membres.
- Il est possible qu'après le lancement des communes on passe d'un développement village par village à un développement de l'ensemble de la commune.
- Les capacités des maires en administration sont inconnues, et il est possible qu'il leur soit difficile de diriger les UCADR.
- Si les maires dirigent les UCADR, ne vont-ils pas mener les réalisations en fonction de considérations politiques ?

Figure 1.3.4 Schéma de l'exécution des réalisations de développement rural par les UCADR



- Il est douteux que les communes fonctionnent immédiatement selon les prévisions, il faut mettre en oeuvre des méthodes pour un passage progressif, et il faudra aussi se montrer audacieux.
- Les Directeurs Régionaux de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques n'ont pas les compétences pour gérer des fonds. D'autre part, il ne faut pas utiliser le nom d'une structure déterminée en envisageant d'autres partenaires.
- C'est le conseil municipal qui met en place les CVD, et ce ne sont pas les UCADR.
- Après le lancement des nouvelles communes, on ne fera plus de plans de développement villageois, ce sont des plans de développement communaux qui seront établis.

Les cahiers d'encadrement

Les points à vérifier par rapport aux cahiers d'encadrement diffèrent entre la première et la seconde phase de l'étude. Dans la 2ème phase, nous proposons d'élaborer des cahiers d'encadrement plus fonctionnels, nous avons demandé aux agents de vulgarisation, aux ONG, aux populations de participer en tant qu'acteurs principaux, et avons révisé les versions provisoires. Nous allons maintenant présenter les résultats de l'étude pilote en la matière.

On trouvera les résultats du monitoring dans la fiche récapitulative de suivi du document annexe 4.

Vérification à effectuer ③

Les cahiers d'encadrement peuvent-ils combler les insuffisances des supports de vulgarisation ?

[Conclusion]

Nous avons testé à travers les réalisations pilotes la version provisoire établie durant la 1ère phase, et à cette occasion, des agents de vulgarisation nous ont dit : «Il faut rédiger des cahiers d'encadrement tels qu'ils puissent être utilisés par des gens qui ne sont pas spécialistes du domaine concerné.» Les populations nous ont de leur côté exprimé la demande suivante: « Les explications des images ont été jugées aisément compréhensibles, mais ce texte d'explications est en français, et il faut pour approfondir la compréhension traduire les titres en langues locales ».

Sur la base de ces opinions, nous avons établi une version révisée des fiches d'encadrement et des supports de vulgarisation technique plus fonctionnels que la version provisoire. Si les supports ainsi établis sont utilisés, les insuffisances en matière de diffusion des projets des supports de vulgarisation existants pourront être comblées.

<Explications>

Nous avons opéré une vérification de la fonctionnalité des versions provisoires des fiches d'encadrement et des supports de vulgarisation technique à travers le monitoring effectué lorsque ces versions provisoires étaient réellement utilisées dans les formations etc. pour les réalisations pilotes.

De plus, des membres des UCADR nous ont dit : «Il faut rédiger les versions révisées de telle manière qu'elles puissent être utilisés par des gens qui ne sont pas spécialistes du domaine concerné. » A l'arrière plan de cette remarque, il y a le fait que lorsqu'il y a un changement d'agent parmi les membres des UCADR il faut qu'une personne dont le domaine de spécialisation diffère fasse le suivi, et des fiches d'encadrement d'un trop haut niveau de spécialisation manquent dans ce cas de fonctionnalité.

A travers le travail de vérification de la diffusabilité de la deuxième année de la 2ème phase, nous avons présenté aux agents de vulgarisation des autres provinces que les provinces objet de réalisations pilotes des exemples de documents dans leur version provisoire et de versions révisées en cours d'établissement. Dans l'atelier de vérification de la diffusabilité mené à Korsimoro, a été effectuée une comparaison entre les documents utilisés jusqu'à présent par les agents de vulgarisation et la version révisée que la mission d'étude est en train de rédiger, et nous avons demandé l'opinion des participants. On se convaincra au vu des résultats de l'enquête effectuée auprès des participants du Namentenga que l'évaluation a été favorable et que nous avons ainsi vérifié la diffusabilité.

Nous avons pu obtenir une certaine évaluation de la part des agents de vulgarisation et des ONG responsables des formations qui ont réellement utilisé les fiches d'encadrement à travers les réalisations pilotes. Nous avons aussi distribué les supports de vulgarisation technique aux secrétaires des CVGT etc. et ils ont évalué en disant que les images étaient faciles à comprendre, mais que comme les explications de ces images étaient données en français, pour faciliter la compréhension du contenu par les participants aux activités, ils souhaitaient des manuels en langue locale (en morey).

Sur la base des commentaires et des évaluations du terrain, lors de la 2ème phase, nous avons rassemblé les propositions d'amélioration des agents de vulgarisation qui ont réellement utilisé les versions provisoires, et avons ajouté des corrections. Par exemple, en plus du mode de culture traditionnel exposé dans la version provisoire, on nous a indiqué qu'il fallait mentionner dans la version révisée des modes de culture plus répandus actuellement. Les fiches d'encadrement portant sur les nouvelles réalisations que sont l'aviculture et la production de fourrage ont été principalement rédigées par les agents de vulgarisation. Nous leur avons demandé de réfléchir aux points principaux des explications qu'ils souhaitent donner aux producteurs, de se concerter avec l'illustrateur

pour la composition des images, et d'élaborer les fiches. Nous avons élaboré les fiches concernant les activités féminines génératrices de revenus et le soutien à la CVGT en y intégrant les conseils donnés par les ONG/associations et en nous concertant avec l'illustrateur. Pour les nouvelles réalisations, nous avons intégré plus d'images et de photos et avons produit des supports de vulgarisation proches des portfolios composés uniquement d'images.

1) Les fiches d'encadrement

Dans la version révisée, nous avons donné des explications sous une forme la plus simple possible sur le contexte technique, afin que des personnes n'étant pas spécialistes du domaine concerné puissent aussi les utiliser. Le contenu de ces explications a été conçu de façon à ce que si les utilisateurs les lisent avant de donner les explications aux populations, il leur suffise ensuite d'utiliser les supports de vulgarisation technique destinés aux populations. Nous avons aussi pris en compte les demandes de corrections des agents de vulgarisation etc. qui les ont testées pour rédiger la version révisée.

Les documents qui étaient prévus au départ pour le soutien à la mise en place de microcrédit et pour les foyers améliorés n'ont pas été élaborés parce qu'il n'y a pas eu de réalisation pilote dans ces domaines. Nous avons par contre ajouté des fiches d'encadrement pour la production de fourrage, l'aviculture, et la production de soubala, qui ont donné lieu à des réalisations pilotes.

2) Les supports de vulgarisation technique

Nous avons ajouté aux titres des supports de vulgarisation technique leur traduction en morey et en fulfulde. Nous avons ainsi permis une meilleure compréhension des populations. Nous avons aussi mis beaucoup d'images et de photos, comme pour des portfolios.

On trouvera la table des matières des versions révisées des fiches d'encadrement technique et des supports de vulgarisation technique dans le tableau 1.3.8.

Tableau 1.3.8 Table des matières de la version révisée des fiches d'encadrement et des supports de vulgarisation technique

		Fiches d'encadrement	Supports de vulgarisation technique
Destination		Agents de vulgarisation, ONG	Populations
Description sommaire		Les fiches d'encadrement font la synthèse des points demandant une attention particulière de la part des agents de vulgarisation et des ONG lorsqu'ils mènent des activités de vulgarisation à l'aide des supports de vulgarisation technique	Les supports de vulgarisation technique sont composés d'images, et peuvent être utilisés pour la sensibilisation des populations ainsi que pour la promotion des activités de développement des villages.
Catégorie	Rubrique	Contenu	
Généralités		Les réalisations de développement rural pour la lutte contre la dégradation des sols Nature et objectifs des fiches Champ d'application de chacune des fiches, points demandant une attention particulière lors de l'utilisation	
Techniques agricoles	Amélioration des cultures pluviales	Mise en place des fosses fumières et production de compost Préparation de la terre Gestion de la culture Récolte et vente	Mise en place des fosses fumières et production de compost Préparation de la terre Gestion de la culture Récolte et vente
	Maraîchage	Mise en place des fosses fumières et production de compost Mise en place de la pépinière Préparation de la parcelle et repiquage Modes d'apport d'eau Le binage et l'utilisation du compost Récolte et vente	Mise en place des fosses fumières et production de compost Mise en place de la pépinière Préparation de la parcelle et repiquage Modes d'apport d'eau Le binage et l'utilisation du compost Récolte et vente
levage	Amélioration de la production avicole	La nécessité de l'introduction de coqs améliorés Points principaux de l'amélioration technique de l'aviculture améliorée L'apport de nourriture La santé des volailles	La nécessité de l'introduction de coqs améliorés Points principaux de l'amélioration technique de l'aviculture améliorée L'apport de nourriture La santé des volailles
	Production de fourrage	Coupe et conservation du fourrage naturel Amélioration des techniques de production des cultures fourragères	Coupe et conservation du fourrage naturel Amélioration des techniques de production des cultures fourragères

		Fiches d'encadrement	Supports de vulgarisation technique
	Embouche ovine	Sélection des animaux Collecte du fourrage Construction des bergeries Techniques d'apport de fourrage Sélection du marché	Sélection des animaux Collecte du fourrage Construction des bergeries Techniques d'apport de fourrage Sélection du marché
Gestion, utilisation et conservation des ressources forestières	Gestion de pépinière villageoise	Le processus de production de plants La technique de production de plants Les modes de plantation Les différentes formes de plantation	Le processus de production de plants La technique de production de plants Les modes de plantation Les différentes formes de plantation
	Gestion des ressources forestières	Le processus d'institution des règles de gestion Les modes de coupe et d'élagage La régénération naturelle	Les règles de gestion Les modes de coupe et d'élagage La régénération naturelle
La conservation des terres agricoles	Travaux de récupération de glacis	La nécessité des travaux de récupération Le choix du mode de labour Les règles de gestion de l'utilisation	La nécessité des travaux de récupération Le choix du mode de labour Les règles de gestion de l'utilisation
	Pose de cordons pierreux	Les types de diguettes Les fosses d'infiltration La réutilisation des pierres Les règles de gestion de l'utilisation, le protocole de contributions	Les types de diguettes Les fosses d'infiltration La réutilisation des pierres Les règles de gestion de l'utilisation, le protocole de contributions
Amélioration de la vie quotidienne	Alphabétisation	L'importance de l'alphabétisation Mode de sélection des alphabétiseurs et des manuels Mode de sélection des auditeurs Les examens et la durabilité de l'alphabétisation Gestion de la salle de réunion	L'importance de l'alphabétisation Gestion de la salle de réunion
	Banque de céréales	Le rôle de la banque de céréales L'organisation Rôle et devoirs de la sous commission de la CVGT Gestion	Le rôle de la banque de céréales Composition de l'organisation Rôle et devoirs de la sous commission de la CVGT Modes de gestion
	Confection du soubala	Techniques de confection Gestion comptable Mode de vulgarisation	Techniques de confection Mode de gestion comptable Extension des débouchés
	Fabrication du savon	Techniques de confection Mode de gestion comptable	Techniques de confection Mode de gestion comptable
Développement des ressources en eau	Aménagement de puits/forages	Institution de règles de gestion des ressources Les points importants de la maintenance Nécessité des actions pour recharger la nappe souterraine	Les règles de gestion des ressources Les points importants de la maintenance Nécessité des actions pour recharger la nappe souterraine